

DOCUMENT DE REFERENCE

«ATTIJARI LEASING 2013»



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

SA au capital de 21 250 000 dinars

divisé en 2 125 000 actions de nominal
10 Dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
RC : B125651997 ; Tel : 00 216 71 862 122 ; Fax : 00 216 71 861 545

Attijari Leasing a été notée «BB+» à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 04 juillet 2012 et confirmée le 13 février 2013

Ce Document de Référence a été enregistré par le CMF le... 30 AOÛT 2013... sous le
No 13-008/... donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché
Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations
périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière
que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de
référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement
effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la
société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Kaïs CHAIBI

Responsable du département administratif et financier d'Attijari Leasing

Tel : 00 216 71 862 122 - Fax : 00 216 71 861 545

Organisme Conseil responsable du Document de Référence

Attijari Finances Tunisie



Attijari Finances
TUNISIE

Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 71 964 039

Fax : 00 216 71 965 615

Le présent Document de Référence est mis à la disposition du public sans frais auprès d'Attijari Leasing, Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, sis Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

Août 2013



ABREVIATIONS

AFT	Attijari Finances Tunisie
BCT	Banque Centrale de Tunisie
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BP	Business Plan
BPA	Bénéfice Par Action
BTP	Bâtiments & Travaux Publics
BVMT	Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
CMF	Conseil du Marché Financier
CSC	Code des Sociétés Commerciales
CT	Court Terme
DT	Dinar Tunisien
GL	Général Leasing
FCP	Fonds Commun de Placement
HT	Hors Taxes
KDT	Milliers de Dinars Tunisiens
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MLT	Moyen et Long Terme
NC	Norme comptable
ns	Non significatif
PDM	Part de marché
PER	<i>Price Earning Ratio</i>
PNB	Produit Net Bancaire
ROA	<i>Return On Assets</i>
ROE	<i>Return On Equity</i>
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VCN	Valeur Comptable Nette
%	Pourcentage

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
PRESENTATION RESUMEE D'ATTIJARI LEASING	5
CHAPITRE 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	9
I. Responsables du Document de Référence	10
II. Responsables du Contrôle des Comptes	11
III. Organisme Conseil responsable de l'élaboration du Document de Référence	12
IV. Le Responsable de l'information	14
CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL	15
I. Renseignements à caractère général concernant Attijari Leasing	16
II. Renseignements à caractère général concernant le capital d'Attijari Leasing	22
III. Appartenance d'Attijari Leasing au Groupe Attijari bank	24
CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION	52
I. Historique d'Attijari Leasing	53
II. Description de l'Activité d'Attijari Leasing au 31 decembre 2012	53
CHAPITRE 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS	83
I. Patrimoine d'Attijari Leasing au 31/12/2012	84
II. Les engagements financiers au 31/12/2012	135
III. Encours des crédits contractés par Attijari Leasing au 31/12/2012	136
IV. Structure des souscripteurs au dernier emprunt obligataire	137
V. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31/12/2012.....	138
VI. Tableau de mouvements des capitaux propres.....	139
VII. Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	140
VIII. Evolution des revenus et du résultat d'exploitation	140
IX. Evolution du résultat net.....	140
X. Evolution des dividendes.....	141
XI. Evolution de la marge brute d'autofinancement	141
XII. Indicateurs de gestion et ratios	141
XIII. Comportement boursier de la valeur Attijari Leasing.....	143
CHAPITRE 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	145
I. Conseil d'Administration	146
II. Intérêts des dirigeants dans la Société pour l'exercice 2012.....	147
III. Organes de contrôle.....	148
IV. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration ou de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital.....	149
CHAPITRE 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	150
I. Evolution récente et stratégie future	151
II. Perspectives d'avenir.....	152
III. Avis des Commissaires Aux Comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période 2013-2017 ..	165

PREAMBULE

En application des dispositions du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Épargne¹, le présent Document de Référence porte notamment sur la présentation de l'Émetteur, son patrimoine, son organisation, son activité, sa situation financière, ses performances et ses perspectives.

Ledit Document de Référence a été préparé par Attijari Finances Tunisie conformément à l'annexe 1 du Règlement Général du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Épargne.

Le contenu de ce Document de Référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale d'Attijari Leasing ;
- Etats financiers individuels d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ;
- Etats financiers individuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 des filiales d'Attijari bank qui se présentent comme suit :
 - ✓ Attijari Intermédiation ;
 - ✓ Attijari Recouvrement ;
 - ✓ Attijari SICAR ;
 - ✓ Attijari Leasing ;
 - ✓ Attijari Immobilière ;
 - ✓ Attijari Finances Tunisie ;
 - ✓ Attijari Gestion ;
 - ✓ Attijari Obligataire SICAV ;
 - ✓ Attijari Placement SICAV ;
 - ✓ Attijari Valeur SICAV ;
 - ✓ Générale Tunisienne d'Informatique ;
 - ✓ Générale Immobilière du Sud ;
 - ✓ Attijari Assurances.
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011, 2012 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et des Assemblées Générales Extraordinaires pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011, 2012 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Rapports de Gestion d'Attijari Leasing pour les exercices clos au 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ;
- Rapports du Commissaire Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels des filiales d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2011 et 2012 ;
- Etats financiers prévisionnels relatifs à la période 2013-2017 accompagnés de l'avis des Commissaires Aux Comptes .

Ce Document de Référence doit être :

- Tenu à la disposition du public au siège d'Attijari Leasing et auprès de Attijari Intermédiation selon les modalités suivantes :
 - disponible à tout moment au siège social d'Attijari Leasing et Attijari Intermédiation ;
 - disponible sur le site du CMF (www.cmf.org.tn).

¹ Tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17/11/2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07/04/2001, du 24/09/2005, du 12/07/2006, du 17/09/2008 et du 16/10/2009.

PRESENTATION RESUMEE D'ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de GENERAL LEASING avec un capital initial de 5 MDT, pour le porter en mars 1999 à 7,5 MDT.

La société a été introduite à la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En Avril 2000, le capital social de la Société a été porté à 10 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge d'Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité d'Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005, et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital de Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001- 65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social de Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

L'activité d'Attijari Leasing continue, en 2012, à enregistrer une évolution importante et ce au niveau :

- Des approbations qui s'établissent à 285 844 KDT en 2012 contre 237 767 KDT en 2011 enregistrant ainsi un taux de croissance de 20,2% par rapport à 2011 et un taux de croissance annuel moyen de 12,9% sur la période 2010-2012 ;
- Des mises en force qui s'établissent à 220 143 KDT en 2012 contre 175 098 KDT au titre de l'exercice 2011 enregistrant ainsi un taux de croissance de 25,7% par rapport à 2011 et une croissance annuelle moyenne de 13,8% sur la période considérée ;
- Des encours financiers qui réalisent une progression de 22,0% au titre de l'exercice 2012, s'établissant à 332 739 KDT contre 272 637 KDT en 2011. Sur la période 2010-2012, les encours financiers enregistrent une croissance annuelle moyenne de 25,2%.

En KDT	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
Approbations	224 101	237 767	285 844	6,1%	20,2%
Mises en force	170 064	175 098	220 143	3,0%	25,7%
Encours	212 197	272 637	332 739	28,5%	22,0%

Concernant l'activité de factoring, 2^{ème} ligne de métier développée par Attijari Leasing, la Société a dégagé au titre de l'exercice 2012 un montant total relatif aux Acheteurs Factorés de 6 243 KDT contre 5 616 KDT en 2011 soit une hausse de 11,2%.

Au titre de l'exercice 2012, le département de factoring a dégagé un total produit de 605 KDT en hausse de 13,8% par rapport à 2011.

Le total revenu de l'activité factoring en 2012 se répartit comme suit :

En KDT	2010 (*)	2011 (*)	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
Acheteurs Factorés	3 046	5 616	6 243	84,4%	11,2%
Commissions de factoring	151	163	197	7,9%	20,9%
Commissions de financement	239	281	408	17,6%	45,2%
Total des produits de factoring	390	444	605	13,8%	36,3%

Au 30/06/2013, l'activité d'Attijari Leasing se résume ainsi :

- Des approbations qui s'établissent à 148 318 KDT au 1er semestre 2013 contre 168 649 KDT au 1er semestre 2012 enregistrant ainsi un repli de 12,1 % sur la période considérée ;
- Des mises en force qui enregistrent un repli de 1,9% pour s'établir à 111 894 KDT au 30/06/2013 contre 114 016 KDT au 30/06/2012 ;
- Des encours financiers qui réalisent une progression de 17,0% au titre du 1er semestre 2013, s'établissant à 354 462 KDT contre 302 904 KDT au 1er semestre 2012.

En KDT	30/06/2012	30/06/2013	31/12/2012	Var.30/06/2013 30/06/2012
Approbations	168 649	148 318	285 844	(12,1%)
Mises en force	114 016	111 894	220 143	(1,9%)
Encours	302 904	354 462	332 739	17,3%

Au titre du premier semestre 2013, le montant total relatif aux Acheteurs Factorés s'établit à 7 720 KDT contre 6 890 KDT au 30/06/2012 enregistrant ainsi une évolution de 12,0% sur la période étudiée.

En KDT	30/06/2012	30/06/2013	31/12/2012	Var.30/06/2013 30/06/2012
Acheteurs Factorés	6 890	7 720	6 243	12,0%
Commissions de factoring	106	105	197	(0,5%)
Commissions de financement	163	231	408	41,8%
Total des produits de factoring	269	336	605	24,9%

En date du 04 juillet 2012, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son intégration dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT).

Les notes attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son appartenance au groupe Attijariwafa bank. Tout changement notable de l'actionnariat d'Attijari Leasing, de son importance stratégique pour Attijariwafa bank ou de la solidité financière de cette dernière pourrait conduire à une révision des notes d'Attijari Leasing.

En date du 13 février 2013, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
29/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable

Créances classées

Les tableaux suivants donnent l'évolution comparée des créances classées au cours des trois dernières années ainsi qu'au cours du 1^{er} semestre 2013.

Sur la période 2010-2012

En KDT	2010	2011	2012	Var. 11/10 en %	Var. 12/11 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	243 878	309 104	376 309	26,7%	21,7%
Montant des engagements courants sur la clientèle	205 458	269 513	332 489	31,2%	23,4%
Montant des créances classées leasing (b)	38 421	39 591	44 220	3,0%	11,7%
Dont actifs classe 4	35 397	29 861	32 148	(15,6%)	7,7%
Dont actifs classe 3	163	5 116	4 604	3 038,0%	(10,0%)
Dont actifs classe 2	2 860	4 614	7 468	61,3%	61,9%
Provisions + agios réservés (c)	28 787	25 911	26 114	(10,0%)	0,8%
Provisions ²	25 377	22 610	22 845	(10,9%)	1,0%
Agios réservés	3 410	3 301	3 269	(3,2%)	(1,0%)
Ratio des créances classées (b/a)	15,75%	12,81%	11,74%		
Taux de couverture des créances classées (c/b)	74,93%	65,45%	59,05%		

² Comprennent les provisions pour dépréciations des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

30 Juin 2012- 30 Juin 2013

En KDT	30/06/2012	30/06/2013*	31/12/2012	Var.30/06/2013 30/06/2012
Total des engagements sur la clientèle (a)	356 921	403 606	376 309	13,1%
Montant des engagements courants sur la clientèle	315 192	354 441	332 489	12,5%
Montant des créances classées (b)	41 729	49 165	44 220	17,8%
Dont actifs classe 4	28 977	33 449	32 148	15,4%
Dont actifs classe 3	5 054	4 239	4 604	(16,1%)
Dont actifs classe 2	7 697	11 477	7 468	49,1%
Provisions + agios réservés (c)	25 690	26 869	26 114	4,6%
Provisions	22 424	23 529	22 845	4,9%
Agios réservés	3 265	3 340	3 269	2,3%
Ratio des créances classées (b/a)	11,69%	12,18%	11,74%	
Taux de couverture des créances classées (c/b)	61,56%	54,65%	59,05%	

* : données non auditées

Chapitre 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

I. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Identité	M. Kamel HABBACHI	M. Khaled BEN JEMAA
Fonction	Directeur Général d'Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 71 861 545	00 216 71 905 561
Adresse électronique	Kamel.habbachi@attijarileasing.com.tn	Khaled.benjema@planet.tn

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.»

M. Kamel HABBACHI
 Directeur Général Attijari Leasing



M. Khaled BEN JEMAA
 Président du Conseil d'Administration



II. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

II.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2010, AU 31/12/2011

Dénomination ou raison sociale	Cabinet NEJI FETHI	Société Expertise, Finance et Conseil
Représentant légal	M. Fethi NEJI	M. Salah DHIBI
Adresse	5 rue Sufetula – Notre Dame Mutuelle ville 1002 Tunis -Tunisie	92 Rue 8600 – Charguia I – 2035 Tunis Carthage – Tunisie
Numéro de téléphone	00 216 71 841 160 / 71 841 109	00 216 71 206 341 / 71 206 350
Numéro de fax	00 216 71 841 160	00 216 71 206 342
Adresse électronique	neji.fethi@nf.tn.com	salah.dhibi@planet.tn
Mandat	2009-2011	2009-2011

II.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12//2012

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center- Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417_2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat	2012-2014	2012-2014

II.3 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2010

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Neji Fethi représenté par M. Fethi NEJI et la société Expertise Finances et Conseil représentée par M. Salah DHIBI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les Commissaires Aux Comptes ont émis les observations suivantes :

« - Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur les dotations aux provisions additionnelles, comptabilisées en résultat de l'exercice 2010 pour une valeur de 1 381 KDT. Cette provision trouve son origine suite à la mise en place d'un système de décote intégrale des garanties hypothécaires, et ce, dans la perspective d'améliorer le taux de couverture des engagements douteux de 70% recommandés par la BCT.

- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées au niveau de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration d'Attijari Leasing. ».

II.4 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2011

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Neji Fethi représenté par M. Fethi NEJI et la société Expertise Finances et

Conseil représentée par M. Salah DHIBI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve. Toutefois, les Commissaires Aux Comptes ont émis les observations suivantes :

« - Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention sur le point 2.2.11 exposé dans la note 2 de la note aux états financiers concernant le changement de méthode comptable intervenu au cours de l'exercice et qui résulte de la mise en œuvre de la circulaire n°2012-0212-08 du 2 mars, applicable au provisionnement du risque de crédit sur les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

En effet jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles édictées en la matière par la circulaire n°91-24 étaient applicables.

En application des nouvelles dispositions, une provision collective d'un montant de 1 497 KDT a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice.

- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées au niveau de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration d'Attijari Leasing. ».

II.5 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2012

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2012 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserve.

II.6 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent Document de Référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. ».

Les Commissaires Aux Comptes

<p>Cabinet FINOR M. Mustapha MEDHIOUB</p> 	<p>Cabinet Walid BEN AYED M. Walid BEN AYED</p> 
---	--

III. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Hakim BELKHAYAT
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1 053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 964 039
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	h.belkhayat@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL AUPRES D'ATTIJARI LEASING

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent Document de Référence ».

Attijari Finances Tunisie
M. Hakim BELKHAYAT
 Directeur Général



IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Kaïs CHAIBI
Fonction	Responsable du département administratif et financier d'Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122
Numéro de fax	00 216 71 861 545
Adresse électronique	kais.chaibi@attijarileasing.com.tn



Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING

I.1 CADRE GENERAL

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac
Téléphone	00 216 71 862 122
Fax	00 216 71 861 545
Adresse électronique	attijari.leasing@planet.tn
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	13 Décembre 1994
Durée de vie	99 ans
Objet social	<p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.</p>
Registre du Commerce	B 125651997
Exercice social	Une année, allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social	21 250 000 dinars divisé en 2 125 000 actions de nominal 10 dinar entièrement libérées.
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Régime fiscal applicable	<p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing.</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.</p>
Matricule fiscal	496311P/A/M/000
Lieu de consultation des documents relatifs à la société	Siège social de la société, sise à la Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	<p>M. Kais CHAIBI</p> <p>Responsable du Département administratif et financier d'Attijari Leasing</p> <p>Tél. : 00 216 71 862 122</p> <p>Fax : 00 216 71 861 545</p> <p>E mail : kais.chaibi@attijarileasing.com.tn</p>

I.2 CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

I.2.1 Législation de droit commun applicable

Attijari Leasing, est une société anonyme régie par la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée par la loi 2006-19 du 02 mai 2006. Elle est également régie par les dispositions des lois 94-89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.

I.2.2 Législation boursière applicable

De par sa cotation sur la place de Tunis, la société Attijari Leasing est soumise aux dispositions légales et réglementaires régissant le marché financier, notamment :

- La loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier tel que modifiée par la loi de finance n° 200-123 du 28 décembre 2002 et n° 2004-90 du 31 décembre 2004, la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n° 2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code des prestations des services financiers aux non résidents ;
- La loi n° 2000-35 du 21 mars 2000 relative à la dématérialisation des titres ;
- La loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières ;
- Le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 13 février 1997 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 09 septembre 1999, 24 septembre 2005, 24 septembre 2007 et du 15 avril 2008 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne tel que visé l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel que visé par arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

I.3 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

I.3.1 Répartition des bénéfices - Dividendes

L'article 44 des statuts stipule que :

« Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

- De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième ;
- D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves statutaires.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercices suivant.

- Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende..

La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui ayant approuvée sa distribution, seront prescrits.»

I.3.2 Dispositions communes aux assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'article 29 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents, dissidents ou incapables.»

a) Convocation des Assemblées

L'article 30 des statuts stipule que :

« Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le conseil d'Administration dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation et ce pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société
- Approuver, selon les cas, les comptes de l'exercice écoulé.
- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes et du conseil d'administration.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé par le tribunal, en cas d'urgence. D'autre part, le conseil est tenu de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui en est adressée par un ou plusieurs actionnaires représentant 03 % au moins du capital social, soit par le liquidateur, soit par le ou les actionnaires détenant la majorité du capital après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

L'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire est convoquée par un avis publié au journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour et l'adresse à laquelle tout document afférent à l'Assemblée sera déposé pour consultation au siège social de la société. »

b) Droit des actions

L'article 14 des statuts stipule que :

« Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises. »

c) Droit de siéger à une Assemblée Générale

L'article 31 des statuts stipule que :

« Les titulaires de dix actions, libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister aux Assemblées Générales ordinaires sur justification de leur identité ou s'y faire représenter (article 279 CSC)

Les titulaires de moins de dix actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux muni des pouvoirs nécessaires. »

d) Règlement des Assemblées Générales

L'article 33 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en cas d'empêchement par un autre administrateur désigné spécialement à cet effet par le Conseil d'administration.

En cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaires aux comptes, Liquidateur, actionnaire ou groupe d'actionnaires détenant 3% du capital et tout intéressé en cas d'urgence), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Le président de l'assemblée générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée (article 281 CSC).

Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant. »

e) Ordre du jour de l'Assemblée

L'article 34 des statuts stipule que :

« L'ordre du jour est arrêté par le conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent (05 %) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour. Toutefois l'Assemblée Générale peut, en toutes circonstances révoquer un ou plusieurs membres du conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

Une décision d'intenter une action en responsabilité contre les membres du conseil d'Administration peut être prise par l'Assemblée Générale même si son objet ne figure pas à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.»

f) Droit de vote à l'Assemblée Générale

L'article 35 des statuts stipule que :

« Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social présent ou représenté.

Aux Assemblées Générales Ordinaires, tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet.

Le vote n'est valable que s'il est reçu avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'assemblée Générale et que si la signature est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucun actionnaire ne peut voter à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différent entre lui et la société. »

g) Procès Verbal de l'Assemblée Générale

L'article 36 des statuts stipule que :

« Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité d'entre eux. Le refus de l'un d'entre eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations de l'Assemblée générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et lieu de sa tenue
- Le mode de convocation.
- L'ordre du jour.
- La composition du bureau.
- Le nombre d'actions participants au vote et le quorum atteint.
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée générale.
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le président du conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par tout autre Administrateur.

Après dissolution de la Société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signées par un liquidateur ou, le cas échéant, le liquidateur unique. »

I.3.3 Constitution

a) Assemblée Générale Ordinaire

L'article 37 des statuts stipule que :

« Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement), se composent de tous les actionnaires possédant au moins Dix actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau selon les formes prescrites par l'article 30 ci-dessus. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. »

b) Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 39 des statuts stipule que :

« Outre l'application des dispositions prévues par l'article 325 et 326 du CSC, L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la moitié des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société, quinze jours au moins avant la date de la première réunion. »

I.3.4 Pouvoirs

a) Assemblée Générale Ordinaire

L'article 38 des statuts stipule que :

« Est nulle de plein droit :

- l'Assemblée Générale Ordinaire portant approbation des états financiers et des comptes si elle n'est pas précédée par la présentation du rapport des commissaires aux comptes ;
- l'Assemblée dont la convocation n'a pas respecté des dispositions du Code des Sociétés Commerciales à moins que tous les actionnaires soient présents ou représentés ;
- l'Assemblée qui n'a pas prélevé cinq pour cent à titre de réserve légale s'il n'a pas encore atteint le un dixième du capital social.

Les actionnaires détenant 10 % du capital social peuvent demander l'annulation des décisions contraires au statuts ou portant atteinte aux intérêts de la société, et prise dans l'intérêt d'un ou quelconques actionnaires ou au profit d'un tiers.

L'action en nullité se prescrit dans un délais d'un an à partir de la décision ou la disparition de la cause de la nullité avant de l'introduction de l'action ou avant jugement quant au fond en premier ressort. »

b) Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 40 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant aux moins cinq pour cent du capital social (article 283 CSC).

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délibérant aux conditions de majorité et de quorum prévues respectivement aux deux articles 39 et 41 peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la Société.

Elle peut décider notamment sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social.
- La prorogation ou la réduction de durée de la société.
- Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer. »

I.3.5 Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 41 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau et doit réunir un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote.

La convocation de la première Assemblée et éventuellement de la deuxième et à la troisième se fait dans les formes et délais prévus par l'article 276 du code des sociétés commerciales.»

I.3.6 Condition de validité des titres

L'article 11 des statuts stipule que :

« Les actions doivent être consignées dans des comptes tenus par la société ou par un Intermédiaire Agréé. La société devra ainsi ouvrir en son siège ou auprès d'un Intermédiaire Agréé un compte au nom de chaque propriétaire d'actions indiquant son nom et son domicile, s'il y a lieu le nom et le domicile de l'usufruitier avec indication du nombre de titres détenus.

La société ou l'Intermédiaire Agréé délivre une attestation comportant le nombre des actions détenues par l'intéressé. Tout propriétaire peut consulter son compte. »

I.3.7 Transmission des droits et obligations attachées aux titres

L'article 15 des statuts stipule que :

« Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelques mains qu'il passe.

La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux résolutions régulièrement prises par l'Assemblée Générale.

La société ne sera pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la déconfiture d'un ou plusieurs actionnaires.

Les héritiers, créanciers, ayant droit ou autres représentants d'actionnaires ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir la position de scellés sur les biens et papiers de la société, en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ; ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Assemblée Générale. »

II. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL D'ATTIJARI LEASING

II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Le capital social actuel d'Attijari Leasing se présente comme suit :

Capital social	21 250 000 DT
Nombre d'actions	2 125 000
Nominal	10 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Date de jouissance	01/01/2013

II.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

II.2.1 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital d'Attijari Leasing depuis sa création :

Date de la décision et Organe ayant décidé l'Opération	Nature de l'Opération	Nombre d'actions créées ou annulées	Nominal (DT)	Montant de l'Opération (DT)	Nombre total d'actions	Capital social post-Opération (DT)
Assemblée Générale Constitutive du 13/12/1994	Constitution (capital initial)	500 000	10	5 000 000	500 000	5 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 16/03/1999	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	750 000	7 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 25/04/2000	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 000 000	10 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2005	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 250 000	12 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Réduction de capital	375 000	10	3 750 000	875 000	8 750 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Augmentation de capital en numéraire	1 250 000	10	12 500 000	2 125 000	21 250 000

II.2.2 Structure de l'actionariat au 06/06/2013

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Participations Tunisiennes	552	2 121 296	21 212 960	99,83%
<i>Personnes Morales (y compris les FCP)</i>	<i>80</i>	<i>1 774 288</i>	<i>17 742 880</i>	<i>83,50%</i>
Ayant 3% et plus	2	1 385 172	13 851 720	65,18%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	9	272 271	2 722 710	12,81%
Ayant au maximum 0,5%	69	116 845	1 160 450	5,50%
<i>Personnes Physiques</i>	<i>472</i>	<i>347 008</i>	<i>3 470 080</i>	<i>16,33%</i>
Ayant 3% et plus	2	178 373	1 783 730	8,39%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	1	25 363	253 630	1,19%
Ayant au maximum 0,5%	469	143 272	1 432 720	6,74%
Reste à convertir	0	14	140	0,00%
Participations Etrangères	3	3 690	36 900	0,17%
<i>Personnes morales</i>	<i>1</i>	<i>3 416</i>	<i>34 160</i>	<i>0,16%</i>
Ayant 3% et plus				
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%				
Ayant au maximum 0,5%	1	3 416	34 160	0,16%
<i>Personnes Physiques</i>	<i>4</i>	<i>274</i>	<i>2 740</i>	<i>0,01%</i>
Ayant 3% et plus				
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%				
Ayant au maximum 0,5%	4	274	2 740	0,01%
Total Général	557	2 125 000	21 250 000	100,0%

Source : Attijari Intermédiation

II.2.3 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 06/06/2013

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Valeur nominale (DT)	% du capital et des droits de vote
Attijari bank	1 317 856	13 178 560	62,02%
M. Rached HORCHANI	106 251	1 062 510	5,00%
M. Habib KAMOUN	72 122	721 220	3,39%
Société d'Automobile et de Matériel	67 316	673 160	3,17%
TOTAL	1 563 545	15 635 450	73,58%

Source : Attijari Intermédiation

II.2.4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de Direction au 06/06/2013

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits	Valeur nominale (DT)	Total (DT)	% du capital et des droits de vote
Président du Conseil d'Administration				
M. Khaled BEN JEMAA	25 363	10	253 630	1,19%
Administrateurs				
Attijari bank	1 317 856	10	13 178 560	62,02%
Directeur Général				
M. Kamel HABBACHI				
TOTAL	1 343 219	10	13 432 190	63,21%

II.2.5 Nombre d'actionnaires

Au 30/06/2013, le capital social de la société Attijari Leasing est réparti entre 557 actionnaires, dont :

- 81 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 476 personnes physiques.

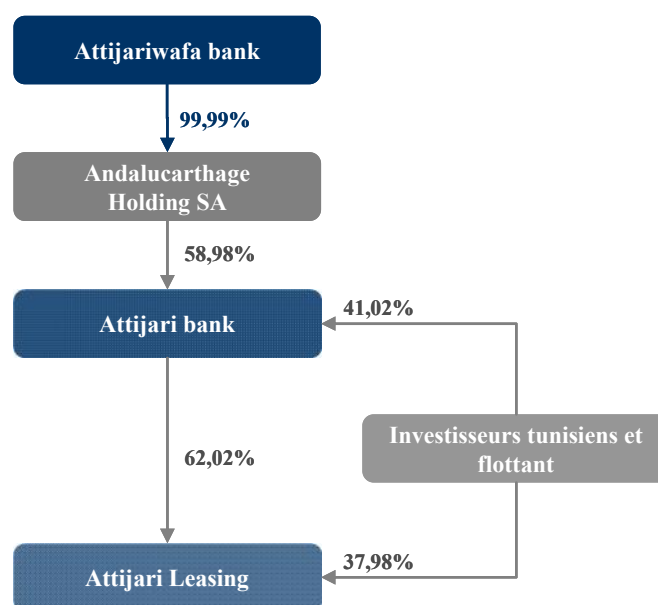
III. APPARTENANCE D'ATTIJARI LEASING AU GROUPE ATTIJARI BANK

Attijari bank est une société anonyme intervenant dans le secteur bancaire au capital actuel de 198 741 000 DT divisé en 39 748 200 actions de nominal 5 dinars dont 54,57% sont détenues par le consortium hispano-marocain de droit marocain, dénommé Andalucarthage Holding S.A.

Le 15 août 2011, Attijariwafa bank a racheté la totalité des participations du Grupo Santander dans le capital d'Andalucarthage Holding S.A et détient par conséquent 99,99% du capital de Andalucarthage Holding S.A.

L'objet social d'Attijari bank est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction d'Attijari bank à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990.

Organigramme juridique au 30/06/2013



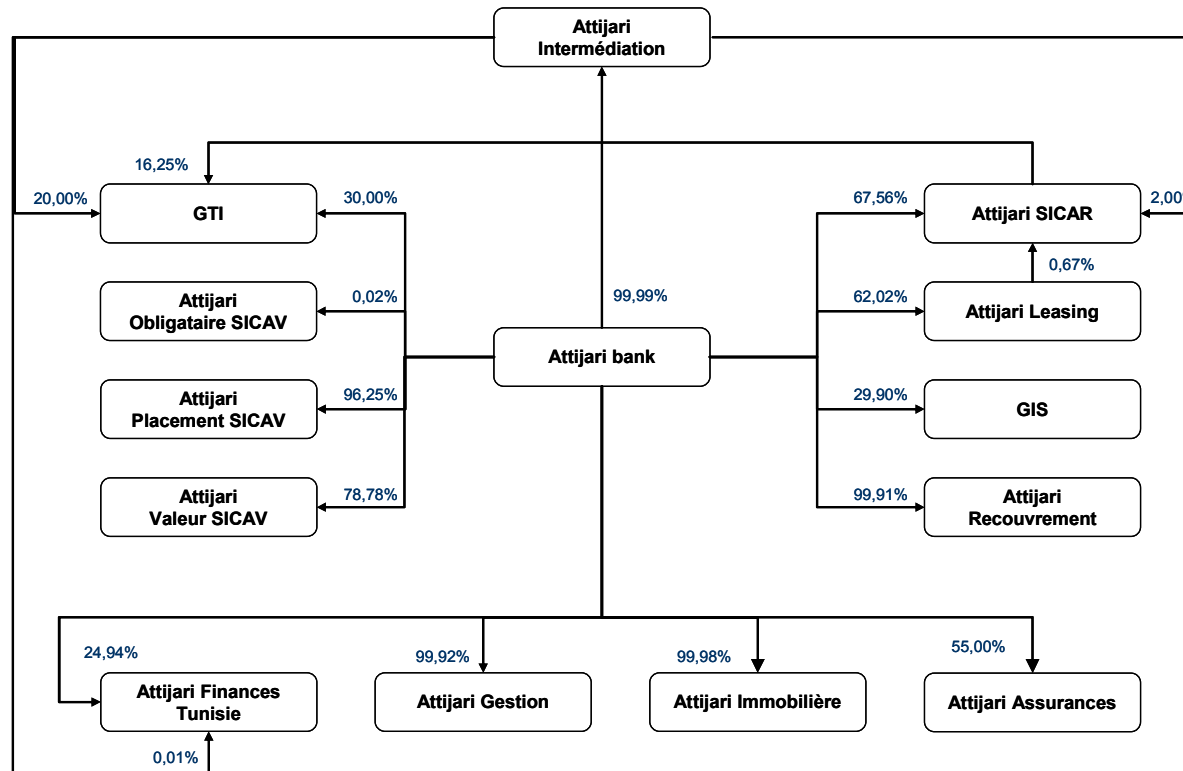
Source : Attijari bank

III.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ATTIJARI BANK

III.1.1 Organigramme juridique au 31/12/2012

Attijari bank regroupe 17 filiales. Les sociétés STIM, AMEL SICAF, STAR Immobilière et BATAM Immobilière, dans lesquelles la Banque détient respectivement 49,00%, 35,85%, 20,00% et 21,80%, en cours de liquidation, n'ont pas été retenues dans le périmètre de consolidation en raison de l'absence d'informations financières et par conséquent ne seront pas présentées en tant que filiales d'Attijari bank. L'organigramme juridique du Groupe, au 31/12/2012, se présente de la manière suivante :

Organigramme juridique du Groupe Attijari bank au 31/12/2012



Source : Attijari bank

III.1.2 Etat des participations réciproques entre les sociétés du Groupe arrêté au 31/12/2012

	Attijari bank	Attijari Intermédiation	Attijari Recouvrement	Attijari SICAR	Attijari Leasing	Attijari Immobilière*	Attijari Finances Tunisie	Attijari Gestion	Attijari Obligataire SICAV	Attijari Placement SICAV	Attijari Valeurs SICAV	Général Tunisienne d'Informatique	Générale Immobilière du Sud	Attijari Assurances
Attijari bank		99,99%	99,91%	67,56%	62,02%	99,98%	24,93%	99,92%	0,02%	96,25%	78,78%	30,00%	29,90%	55,00%
Attijari Intermédiation				2,00%			0,01%					20,00%		
Attijari Recouvrement														
Attijari SICAR												16,25%		
Attijari Leasing				0,67%										
Attijari Immobilière														
Attijari Finances Tunisie														
Attijari Gestion														
Attijari Obligataire SICAV														
Attijari Placement SICAV														
Attijari Valeur SICAV														
Général Tunisienne d'Informatique														
Général Immobilière du Sud														
Attijari Assurances														

Source : Attijari bank

* La société Attijari Immobilière a été créée dans le cadre du recouvrement d'une créance.

La participation directe et indirecte d'Attijari bank dans le capital de la société Attijari Immobilière qui s'élève à 99,95% n'est pas en conformité avec l'article 21 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit dans son paragraphe 2, qui stipule que : « l'établissement de crédit ne peut détenir directement ou indirectement plus de 30% du capital d'une même entreprise exerçant dans un domaine autre que les services financiers ».

III.1.3 Présentation des filiales d'Attijari bank

a) Attijari bank

Dénomination sociale	Attijari bank
Date de création	Juillet 1968
Siège social	Avenue Hédi Karray 1082 Centre Urbain Nord
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits.
Capital social au 31/12/2012	198 741 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ANDALUCARTHAGE Holding SA : 54,57% ; ▪ Groupe M'ZABI : 9,84% ; ▪ Groupe DRISS : 9,90% ; ▪ Autres : 25,69%.
Capitaux propres au 31/12/2012	401 747 KDT
Total produit d'exploitation bancaire au 31/12/2012	314 551 KDT
Résultat net au 31/12/2012	55 647 KDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2012	417 795 KDT
Total produit d'exploitation bancaire consolidé au 31/12/2012	338 041 KDT
Résultat net consolidé au 31/12/2012	57 043 KDT (<i>résultat avant modification comptable</i>)

b) Attijari Intermédiation

Dénomination sociale	Attijari Intermédiation
Date de création	Novembre 1995
Siège social	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'intermédiation en bourse et l'intervention pour le compte de ses clients ainsi que pour son propre compte dans toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, toutes les opérations de marché et la gestion de portefeuilles individuels.
Capital social au 31/12/2012	5 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	Attijari bank : 99,99%
Capitaux propres au 31/12/2012	9 915 KDT
Revenus au 31/12/2012	1 628 KDT
Résultat net au 31/12/2012	541 KDT

c) Attijari Recouvrement

Dénomination sociale	Attijari Recouvrement
Date de création	Mars 2001
Siège social	Rue Abou Hamed Ghazali résidence Omar bloc A 2 ^{ème} étage Montplaisir 1073 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Recouvrement des créances bancaires pour son propre compte ou celui de tiers.
Capital social au 31/12/2012	1 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	Attijari bank : 99,91%
Capitaux propres au 31/12/2012	2 586 KDT
Revenus au 31/12/2012	2 860 KDT
Résultat net au 31/12/2012	1 453 KDT

d) Attijari SICAR

Dénomination sociale	Attijari SICAR
Date de création	Juin 1997
Siège social	Rue des lacs de Mazurie les berges du lac résidence Fékih 1 ^{er} étage 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers avec clause de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
Capital social au 31/12/2012	26 456 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 67,56% ; ▪ Société El Bouniane : 13,03% ; ▪ Société de l'Automobile et du Matériels "SAM" : 5,07% ; ▪ STIVEL : 2,07% ; ▪ Société Tunisienne des Engrais Chimiques" STEC" : 3,33% ; ▪ Autres : 8,94%.
Capitaux propres au 31/12/2012	27 888 KDT
Revenus au 31/12/2012	2 323 KDT
Résultat net au 31/12/2012	1 035 KDT

e) Attijari Leasing

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Date de création	Décembre 1994
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers. à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2012	21 250 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 62,02% ; ▪ Evolia Capital Holding : 3,13% ; ▪ Société d'Automobile et de Matériel SAM : 3,17%. ▪ M. Rached HORCHANI : 5,00% ; ▪ M. Habib KAMOUN : 3,36% ; ▪ TQB : 2,36% ; ▪ Autres : 20,96%.
Capitaux propres au 31/12/2012	31 119 KDT
Revenus au 31/12/2012	30 144 KDT
Résultat net au 31/12/2012	5 906 KDT

f) Attijari Immobilière

Dénomination sociale	Attijari Immobilière
Date de création	2009
Siège social	Avenue Hédi Karray 1082 Centre Urbain Nord
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 Février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Toutefois, en matière d'acquisitions d'immeubles, son activité se limite à l'acquisition de biens immeubles objets d'hypothèque au profit d'Attijari bank et qui sont cédés dans le cadre des opérations tendant à permettre à ce dernier de recouvrer ses créances.
Capital social au 31/12/2012	150 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	Attijari bank : 99,98%
Capitaux propres au 31/12/2012	(1 541 KDT)
Revenus au 31/12/2012	277 KDT
Résultat net au 31/12/2012	(704 KDT)

g) Attijari Finances Tunisie

Dénomination sociale	Attijari Finances Tunisie
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble El Baraka, 1 ^{er} étage Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	<p>Le Conseil aux entreprises, l'étude, le diagnostic, l'accompagnement et l'assistance et cela dans le cadre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La restructuration financière ainsi que toutes opérations d'ingénierie financière et de haut de bilan ; ✓ La prise d'intérêts directe ou indirecte tant pour elle même que pour le compte de tiers dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association ; ✓ Toute opération financière : introduction en bourse, emprunt obligataire, augmentations de capital, offre publique d'acquisition, etc.
Capital social au 31/12/2012	1 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Finances Corp. : 75,00% ; ▪ Attijari bank : 24,93%.
Capitaux propres au 31/12/2012	500 KDT
Revenus au 31/12/2012	620 KDT
Résultat net au 31/12/2012	(181 KDT)

h) Attijari Gestion

Dénomination sociale	Attijari Gestion
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble FEKIH – Rue des Lacs MAZURIE – Les Berges du Lac - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion des portefeuilles des valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières
Capital social au 31/12/2012	500 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	Attijari bank : 99,92%
Capitaux propres au 31/12/2012	710 KDT
Revenus au 31/12/2012	418 KDT
Résultat net au 31/12/2012	15 KDT

i) Attijari Obligataire SICAV

Dénomination sociale	Attijari Obligataire SICAV
Date de création	Mai 2000
Siège social	116, Avenue de la Liberté - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.
Capital social au 31/12/2012	136 890 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	Attijari bank : 0,02 %
Capitaux propres au 31/12/2012	134 977 KDT
Revenus au 31/12/2012	6 474 KDT
Résultat net au 31/12/2012	5 579 KDT

j) Attijari Placement SICAV

Dénomination sociale	Attijari Placements SICAV
Date de création	Octobre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennassim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2012	8 609 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	Attijari bank : 96,25%
Capitaux propres au 31/12/2012	12 741 KDT
Revenus au 31/12/2012	324 KDT
Résultat net au 31/12/2012	411 KDT

k) Attijari Valeurs SICAV

Dénomination sociale	Attijari Valeurs SICAV
Date de création	Octobre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennassim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2012	6 080 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	Attijari bank : 78,78 %
Capitaux propres au 31/12/2012	9 050 KDT
Revenus au 31/12/2012	246 KDT
Résultat net au 31/12/2012	259 KDT

l) Générale Tunisienne d'Informatique

Dénomination sociale	Générale Tunisienne d'Informatique
Date de création	Décembre 1982
Siège social	Résidence Omar Ennasim – 1073 Montplaisir – Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en terme de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.
Capital social au 31/12/2012	400 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 30,00% ; ▪ Attijari Intermédiation : 20,00% ; ▪ Attijari SICAR : 16,25% ; ▪ BFI : 16,25%.
Capitaux propres au 31/12/2012	705 KDT
Revenus au 31/12/2012	1 560 KDT
Résultat net au 31/12/2012	19 KDT

m) Générale Immobilière du Sud

Dénomination sociale	Générale Immobilière du Sud
Date de création	Décembre 1999
Siège social	Immeuble Tamayouz Bureau E2 1082 Centre Urbain Nord Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La promotion immobilière notamment l'acquisition, la vente, la construction, l'aménagement, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous les immeubles bâtis.
Capital social au 31/12/2012	3 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Bank : 29,90% ; ▪ La Société d'Engrais Chimique STEC : 30,45% ; ▪ La société SAM : 24,10% ; ▪ M. Laroussi BAYOUDHI : 8,76% ; ▪ M. Abdelaziz DAHMENI : 5,00% ; ▪ M. Néjib DOGHRI : 1,67% ; ▪ M. Samir MARRAKCHI : 0,10% ; ▪ M. Khaled BEN JEMAA : 0,02%.
Capitaux propres au 31/12/2012	6 280 KDT
Revenus au 31/12/2012	304 KDT
Résultat net au 31/12/2012	156 KDT

n) Attijari Assurances

Dénomination sociale	Compagnie Nouvelle d'Assurance
Date de création	Aout 2012
Siège social	95, Avenue de la liberté 1002 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Assurance vie
Capital social au 31/12/2012	10 000 KDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2012	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Bank : 55,00% ; ▪ Wafa assurance : 45,00%
Capitaux propres au 31/12/2012	10 000 KDT
Revenus au 31/12/2012	-
Résultat net au 31/12/2012	-

III.1.4 Chiffres clés des sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2012

En KDT	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net**	Dettes globales*	Charges financières	Dividendes distribués en 2012 au titre de l'exercice 2011	Dividendes distribués en 2013 au titre de l'exercice 2012
Attijari bank	401 747	314 551	82 222	55 647	4 038 173	93 613	0,15 DT / action	1,34 DT / action
Attijari Intermédiation	9 915	1 628	(182)	541	2 121	328	0	10 DT / action
Attijari Recouvrement	2 586	2 860	2 051	1 453	269	0	22,5 DT / action	14,5 DT / action
Attijari SICAR	27 888	2 323	883	1 035	15 460	0	4,5 DT / action	3,1 DT / action
Attijari Leasing	31 119	30 144	8 330	5 906	336 827	14 963	1 DT / action	1,2 DT / action
Attijari Immobilière	(1 541)	277	0,2	(704)	15 433	707	0	0
Attijari Finances Tunisie	500	620	(185)	(181)	112	3	0	0
Attijari Gestion	710	418	(7)	15	288	3	0	0
Attijari Obligataire Sicav	134 977	6 474	5 675	5 579	443	0	4,4 DT / action	3,9 DT / action
Attijari Placement Sicav	12 741	324	153	411	138	0	0	18,4 DT / action
Attijari Valeur Sicav	9 050	246	127	259	282	0	2,2 DT / action	2,2 DT / action
Général Tunisienne d'Informatique	705	1 560	68	19	722	22	0	0
Général Immobilière du Sud	6 280	304	231	156	3 281	58	0	0
Attijari Assurances	10 000	0	0	0	32	0	0	0

Source : Attijari bank

* Total des passifs.

** Avant effet des modifications comptables.

III.1.5 Les engagements financiers du Groupe Attijari bank au 31/12/2012

En KDT	Crédits bancaires	Crédits extérieurs	Emprunts obligataires	Fonds gérés	Emprunts et ressources spéciales**	Découverts bancaires	Billet de trésorerie	TOTAL
Attijari bank	12 891		50 909	5 314	76 223			145 337
Attijari Intermédiation								0
Attijari Recouvrement								0
Attijari SICAR				13 152	1 950			15 101
Attijari Leasing	153 539	3 348	108 000			1 908	31 750	295 545
Attijari Immobilière						15 381		15 381
Attijari Finances Tunisie	2					18		20
Attijari Gestion								0
Attijari Obligataire SICAV								0
Attijari Placement SICAV								0
Attijari Valeur SICAV								0
Général Tunisienne d'Informatique						168		168
Général Immobilière du Sud	11 429					2 529		13 958
Attijari Assurances								0

* Y compris les dettes rattachées.

** Y compris les emprunts obligataires

III.1.6 Principaux agrégats financiers d'Attijari bank

Les principaux agrégats consolidés d'Attijari bank se présentent comme suit :

Indicateurs en KDT	2011	2012
Activité		
Dépôts et avoirs de la clientèle	3 321 317*	3 589 029
Créances sur la clientèle	3 265 506*	3 576 861
Assise financière		
Total bilan	4 403 061*	4 732 648
Capital social	168 750	198 741
Fonds propres part Groupe avant répartition	360 748*	417 795
Résultats		
Produit net bancaire	192 508*	229 905
Charges générales d'exploitation	29 328*	30 536
Résultat net consolidé avant modif. compt.	32 803*	57 043
Ratios		
Rendement des capitaux propres (ROE) ³	10,6%	16,6%
Rendement des actifs (ROA) ⁴	0,79%	1,25%
Indicateurs boursiers		
Cours de l'action au 31 décembre	18,7	14,8
BPA de base (résultat net consolidé avant modif. compt. / nombre d'actions)	0,972	1,690
BPA dilué (résultat net consolidé avant modif. compt. / (nombre d'actions de base + nombre d'actions résultant de la convocation des OCA))	0,825	1,435

Source : Attijari bank

(*) Données retraitées pour besoin de comparabilité

III.2 POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les filiales du Groupe Attijari bank recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari bank et souscrits par les sociétés du Groupe dans les conditions du marché.

III.3 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Le plan de développement 2013-2017 s'articule notamment autour des axes stratégiques suivants :

- Poursuivre l'effort de développement du réseau avec la consolidation de l'effort d'ouverture des nouveaux points de vente ;
- Diversifier l'offre de produits et services répondant aux besoins et aux attentes de la clientèle ;
- Positionner la banque en tant qu'acteur de référence sur le marché tout en situant ses performances aux meilleurs standards.

³ ROE = résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) des fonds propres part Groupe avant affectation des résultats

⁴ ROA= résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) du total bilan

III.4 RELATIONS ENTRE ATTIJARI LEASING ET LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2012

III.4.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Attijari bank

a) Crédit reçus

Au 31/12/2012, l'encours des crédits d'Attijari Leasing contractés auprès des sociétés du groupe Attijari bank se présentent comme suit :

DESIGNATION	SOLDE DEBUT	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	SOLDE FIN	INTERET 2012
Attijari bank	70 525 461	94 800 000	97 309 809	68 015 652	3 218 747
Attijari OBLIG SICAV	10 300 000	149 000 000	145 500 000	13 800 000	750 470
Attijari Finances	300 000	-	300 000	-	4 235
Attijari SICAR	5 000 000	-	5 000 000	-	23 576
Attijari Intermédiation	-	500 000	500 000	-	6 946
TOTAL	86 125 461	244 300 000	248 609 809	81 815 652	4 063 974

b) Prêts octroyés

Comptes à vue ouvert auprès de	Montant en DT
Attijari bank Agence Lac	1 907 721
Attijari bank Agence Sousse	(6 040)
Attijari bank Agence Sfax	(23 094)
Attijari bank Agence TAMAYOUZ	(152 051)
Attijari Factoring	(538 518)
Total compte à vue	1 188 017

III.4.2 Créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Créances sur les sociétés du groupe Attijari bank

Salaires détachés (auprès d'Attijari bank) : 57 855 DT

b) Dettes envers les sociétés du groupe Attijari bank

Salaires détachés (à Attijari Leasing) : 482 422 DT

Commissions encourues (auprès d'Attijari bank) : 36 000 DT

III.4.3 Apports en capitaux en 2012 avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Reçus

Néant

b) Donnés

Néant

III.4.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et distribués par les sociétés du groupe Attijari bank (2010-2012)

En DT	2010	2011	2012	Forme de rémunération
Attijari SICAR	7 938	5 292	6 173	Dividendes
Total	7 938	5 292	6 173	

III.4.5 Dividendes et autres rémunérations distribués par la société Attijari Leasing et encaissés par les sociétés du groupe Attijari bank

Attijari Leasing n'a pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2010.

Au titre de l'exercice 2011, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1 DT par action soit un total de 2 125 000 DT.

Société	Montant en DT
ATTIJARI BANK	1 317 856
ATTIJARI VALEURS SICAV	36 755
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	28 374
ATTIJARI FCP CEA	400
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 000
Total	1 388 385

Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Société	Montant en DT
ATTIJARI BANK	1 581 427
ATTIJARI VALEURS SICAV	25 248
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	35 921
ATTIJARI FCP CEA	600
ATTIJARI INTERMEDIATION	17 102
Total	1 660 298

III.4.6 Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe Attijari bank

✓ Les garanties et sûretés réelles :

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

✓ Les cautions :

c) Reçues

Néant

d) Données

Néant

III.4.7 Chiffre d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Encaissé

Néant

b) Décaissé

Néant

III.4.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou toutes autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Achats

Néant

b) Ventes

Néant

III.4.9 Prestations de services reçues ou données

a) Reçues

La société Attijari Leasing a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société Attijari Finances afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

La charge supportée dans ce cadre, en 2012, s'élève à 20 000 DT.

En date du 19 septembre 2011, les sociétés Attijari Leasing, Attijari Intermédiation et Attijari Finances ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, Attijari Leasing paiera une commission forfaitaire de 40 000 DT et une commission de succès de 0,3% sur le montant des fonds levés.

La charge supportée à ce titre en 2012 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 190 000 DT.

- En date du 23 juillet 2012, les sociétés Attijari Leasing, Attijari Intermédiation et Attijari Finances ont conclu un contrat de conseil au titre de l'émission d'un emprunt obligataire de 20 000 KDT susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 KDT.

En rémunération des prestations rendues, Attijari Leasing paiera une commission forfaitaire de 40 000 DT et une commission de succès de 0,5% sur le montant des fonds levés.

La charge supportée à ce titre en 2012 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 40 000 DT.

Au cours de l'exercice 2008, la société Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec Attijari bank portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'Attijari Leasing ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à Attijari Leasing ;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par Attijari bank courant l'année 2012, la société Attijari Leasing a supporté une commission de 70 946 DT (HT).

b) Données

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit d'Attijari Finances, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 98 662 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 16 436 DT.

Attijari Leasing a encaissé 43 561 DT de la part d'Attijari Finances au titre du loyer des bureaux.

III.4.10 Contrat de gestion

La société Attijari Leasing et la société Attijari Intermédiation ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

La société Attijari Leasing a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société Attijari Immobilière en vertu de laquelle, la société Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, Attijari Immobilière perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

La charge constatée à ce titre, en 2012, s'élèvent à 23 000 DT.

III.4.11 Contrat de location

La société Attijari Leasing a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société Attijari Finances en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m² situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

Les produits constatés à ce titre en 2012, s'élèvent à 43 561 DT.

La société Attijari Leasing et la société Attijari bank ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2011, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1^{er} octobre 2011, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT payable trimestriellement.

La société Attijari Leasing et la société Attijari bank ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2012, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1^{er} octobre 2012, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT payable trimestriellement.

Les produits constatés à ce titre en 2012, s'élèvent à 12 000 DT.

III.4.12 Fonds gérés

La société Attijari Leasing a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « Attijari SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société «Attijari SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société «Attijari SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus value et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

La charge constatée à ce titre, en 2012, s'élève à 5 835 DT.

III.4.13 Transfert des ressources

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

III.5 RELATIONS DE LA SOCIETE ATTIJARI LEASING AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2012

III.5.1 Prêts octroyés et crédits reçus auprès des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Crédits Reçus

DESIGNATION	SOLDE DEBUT	UTILISATIONS	REMBOURSEMENTS	SOLDE FIN	INTERET 2012
La CARTE	1 000 000	-	1 000 000	-	21 443
TOTAL	1 000 000	-	1 000 000	-	21 443

b) Prêts octroyés

Néant.

III.5.2 Créances et dettes commerciales avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Créances commerciales

Au cours de l'exercice 2012, Attijari Leasing a mis en force 2 contrats au profit de société d'engrais et de produits chimiques de Mégrine, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 267 990 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 343 169 DT. L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 246 374 DT.

Au cours de l'exercice 2012, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de société tunisienne d'engrais chimiques, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 171 600 dinars qui a été racheté par anticipation au cours de l'exercice.

Par ailleurs, un contrat a été signé et n'a pas été mis en force en 2012. Le contrat porte sur un montant de 118 875 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non cédés s'élève à 91 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à un dinar.

b) Dettes commerciales

Néant.

III.5.3 Apports en capitaux en 2012 avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

III.5.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et décaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

III.5.5 Dividendes et autres rémunérations décaissés par la société Attijari Leasing et encaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Attijari Leasing n'a pas distribué de dividendes au titre l'exercice 2010.

Au titre de l'exercice 2011, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1 DT par action soit un total de 2 125 000 DT.

Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

DT	2011	% du capital et droit de vote	2012	% du capital et droit de vote
Attijari bank	1 317 856	62,02%	1 581 427	62,02%
Attijari Valeurs SICAV	36 755	1,73%	25 248	0,99%
Attijari Placement SICAV	28 374	1,34%	35 921	1,41%
Attijari FCP CEA	400	0,02%	600	0,02%
Attijari Intermédiation	5 000	0,24%	17 102	0,67%
Total Groupe Attijari	1 388 385	65,34%	1 660 298	65,11%
KAMOUN Habib	71 409	3,36%	86 546	3,39%
COMPAGNIE ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE	18 243	0,86%	21 892	0,86%
STE MEHARI BEACH	2 677	0,13%	3 212	0,13%
Total Groupe KAMOUN	92 329	4,34%	111 650	4,38%
BEN JEMAA Khaled	25 363	1,19%	30 436	1,19%
BEN JEMAA Motors sa	1 024	0,05%	2 357	0,09%
ITTC	8 530	0,40%	10 236	0,40%
SAM	67 316	3,17%	80 779	3,17%
Total Groupe BEN JEMAA	102 233	4,81%	123 808	4,86%
EVOLIA HOLDING	85 491	4,02%	76 105	2,98%
SLIM MOALLA	9	0,00%	11	0,00%
Total Groupe Slim MOALLA	85 500	4,02%	76 116	2,98%
Rached HORCHANI	106 251	5,00%	127 501	5,00%
Total Rached HORCHANI	106 251	5,00%	127 501	5,00%
TQB	50 190	2,36%	60 236	2,36%
SPDIT SICAF	30 779	1,45%	36 935	1,45%
Tunisie PLACEMENT SICAF	6 489	0,31%	7 787	0,31%
STRATEGIE ACTION SICAV	12 600	0,59%	12 846	0,50%
Autres	250 244	11,78%	332 822	13,05%
Total Autres	350 302	16,48%	450 626	17,67%
Total Général	2 125 000	100,00%	2 550 000	100,00%

III.5.6 Garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

✓ Les garanties et sûretés réelles :

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

✓ Les cautions :

c) Reçues

Néant

d) Données

Néant

III.5.7 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Encaissé

Néant

b) Décaissé

Néant

III.5.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tout autre élément d'actif avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Achats

Néant

b) Ventes

Néant

III.5.9 Prestations de services reçues ou données

a) Reçues

Néant

b) Données

En date du 30/06/2010, la société Attijari Leasing a conclu avec la compagnie d'assurance et de réassurance Tuniso-européenne CARTE une convention d'assurance automobile, au titre de laquelle la société Attijari Leasing a fait part de sa disponibilité à proposer à ses clients la souscription de contrats d'assurances automobiles auprès de la CARTE en les sensibilisant aux avantages découlant pour eux de l'existence d'une telle convention.

Il est convenu dans cette convention de ristourner à la société Attijari Leasing 12% des primes encaissées relatives aux garanties dommages accidentels, vol, incendie, défense et recours et bris de glaces. Les produits constatés en 2012, ont atteint 15 000 DT.

III.5.10 Contrats de gestion

Néant

III.5.11 Contrats de location

Néant

III.5.12 Fonds gérés

Néant

III.5.13 Transfert de ressources

a) Reçues

Néant

b) Données

La Direction de la société se compose de deux (2) personnes, à savoir :

- Le Directeur Général ;
- Le Directeur Général Adjoint.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 15 mars 2011, M. Kamel HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Kamel HABBACHI au titre de l'exercice 2012, s'élève à 92 679 DT. La charge supportée à ce titre en 2012 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 167 736 DT.

Le conseil d'administration réuni le 29 mars 2013 a ratifié cette rémunération.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 23 septembre 2010 et la décision du conseil d'administration du 21 Septembre 2010, M. Mehdi GUEDDAS est désigné en tant que Directeur Général Adjoint de la société Attijari Leasing. Le conseil d'administration réuni le 26 décembre 2012 a pris acte de la démission de M. Mehdi GUEDDAS avec effet au 15 septembre 2012.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Mehdi GUEDDAS au titre de l'exercice 2012, s'élève à 70 815 DT. La charge supportée à ce titre en 2012 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 135 643 DT, dont 21 830 DT de solde de tout compte.

Le conseil d'administration réuni le 29 mars 2013 a ratifié cette rémunération.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié aussi d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de huit (8) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- Sept (7) administrateurs.

Le montant total brut des jetons de présence encaissé par les membres du Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing s'établit au titre de l'exercice 2012 à 42 000 DT.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (3) administrateurs et deux (2) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2012, a été fixée à 9 000 DT.

III.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Attijari Leasing n'a pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2010.

Au titre de l'exercice 2011, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1 DT par action soit un total de 2 125 000 DT.

Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

III.7 MARCHE DES TITRES D'ATTIJARI LEASING

Les titres de capital d'Attijari Leasing sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 31/12/2012, il existe cinq emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire, il s'agit de :

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2011	Encours au 31/12/2012
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000	20 000 000
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	7 000 000	5 250 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	17 000 000	12 750 000
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	5 970 000	28 500 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	-	1 500 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	-	11 640 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	-	8 360 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	-	2 970 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	-	13 830 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	-	3 200 000
Total	120 000 000	49 970 000	108 000 000

III.8 NOTATION

En date du 13 février 2013, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Historique de l'évolution de la notation d'Attijari Leasing

Attijari Leasing (Ex GENERAL LEASING) était notée BBB+ à long terme (LT) et F2 à court terme (CT) par l'agence de notation Fitch North Africa depuis 1999 et jusqu'à juin 2003. A cette date l'agence de notation a abaissé les notes attribuées à Attijari Leasing, comme suit : BBB pour le long terme avec perspective d'évolution négative et F3 à court terme, et ce eu égard à la détérioration de l'environnement opérationnel général en Tunisie et son impact sur les sociétés de leasing. La perspective d'évolution négative qui assortit la note long terme attribué à Attijari Leasing traduisait l'opinion de l'agence quant aux faiblesses structurelles du secteur du leasing pénalisant son potentiel de développement futur. Parmi les facteurs qui affectent négativement la solvabilité d'Attijari Leasing, on peut citer la faible qualité de ses actifs, la baisse de sa rentabilité ainsi que sa liquidité tendue.

En avril 2004, l'agence de notation a décidé de confirmer les notes attribuées à Attijari Leasing ainsi que la perspective d'évolution négative de sa note long terme : « les notes nationales attribuées par Fitch North Africa à GL reflètent l'impact du ralentissement de la croissance économique tunisienne et d'un environnement opérationnel difficile pour les sociétés de leasing. L'impact sur GL de cet environnement défavorable a été plus fort que pour ses pairs, de sorte qu'elle affiche une plus faible qualité d'actifs ainsi qu'une rentabilité précaire ».

En avril 2005, l'agence de notation a abaissé de nouveaux les notes attribuées à Attijari Leasing à long terme à BBB- (tun) avec perspective d'évolution stable et F3 à court terme, « les notes nationales attribuées par Fitch North Africa à GENERAL LEASING reflètent une qualité d'actifs et une rentabilité qui, bien qu'en amélioration, restent inférieures à celles de ses pairs. Elles tiennent aussi compte de la liquidité tendue et de la détérioration de la capitalisation de Général Leasing ».

En juin 2005, Fitch Ratings a mis sous surveillance négative les notes nationales à long terme et à court terme attribuées à Attijari Leasing suite à la publication par la société d'un communiqué de presse faisant état de réserves émises par le Commissaire Aux Comptes d'Attijari Leasing sur la nature de certaines opérations de leasing de montants importants et portées au bilan d'Attijari Leasing à fin 2004.

En octobre 2005, Fitch ratings a abaissé les notes attribuées sur l'échelle de notation nationale à Attijari Leasing de BBB- (tun) à BB- (tun) pour la note long terme et de F3 (tun) à B(tun) pour la note court terme. Simultanément, l'agence a placé ces notes sous surveillance négative.

L'abaissement des notes résulte de l'incidence sur les fondamentaux financiers de la société de l'amende fiscale qu'elle pourrait payer. La mise sous surveillance négative reflète des incertitudes

majeures sur l'amplitude de la détérioration de la situation financière d'Attijari Leasing en l'absence d'états financiers définitifs à fin 2004 ainsi que d'états financiers provisoires à fin juin 2005

En avril 2006, Fitch Ratings a révisé les notes attribuées à Attijari Leasing et la notation de la société a été abaissée de nouveau comme suit : Note à long terme : B+, avec perspective stable et note à court terme B. Par ailleurs, la mise sous surveillance avec implication négative des notes a été levée.

Selon l'agence, l'inspection de l'administration fiscale sur la nature des opérations de leasing figurant pour 35,5 MD au bilan de la société à fin 2004 et contestée par le Commissaire Aux Comptes , a abouti en 2005 à l'imposition d'un redressement fiscal de 5,6 MD payables sur 7 ans. Les états financiers audités de l'exercice 2004, publiés en décembre 2005, ont été établis déduction faite des opérations de leasing litigieuses et après provisionnement de la pénalité fiscale, induisant ainsi une grave dégradation du résultat et des fonds propres de la société.

Le 8 février 2008 la notation d'Attijari Leasing a été maintenue à « B+(tun) » à long terme avec surveillance positive et « B(tun) » à long terme avec surveillance positive et « B(tun) » à court terme.

La mise sous surveillance positive des notes nationales d'Attijari Leasing reflète le démarrage effectif en 2008 du processus d'intégration de la société dans le groupe Attijariwafa Bank ('AWB', 'BB+'/'B'/'Stable'), comme en attestent le changement de dénomination de la société ainsi que les discussions menées entre l'agence et AWB, qui est indirectement le principal actionnaire d'Attijari Leasing. Fitch ratings considère favorablement ce processus d'intégration car il permettra d'adosser Attijari Leasing à un groupe bancaire susceptible de lui apporter un soutien financier en cas de nécessité. Il pourra également lui fournir des appuis techniques et commerciaux contribuant au redressement de son activité et de ses fondamentaux financiers.

Le 11 août 2008, Fitch Ratings a procédé de nouveau à la révision des notes attribuées à Attijari Leasing en levant la surveillance positive et en relevant la note nationale à long terme de 'B+(tun)' à 'BB+(tun)'. La note nationale à court terme a été confirmée à 'B(tun)'. La perspective sur la note nationale à long terme est stable.

Le relèvement de la note nationale attribuée à Attijari Leasing reflète l'intégration de la société dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+'/'Perspective Stable) à travers sa filiale tunisienne, Attijari bank Tunisie (ABT).

L'agence de notation est convaincue de la volonté forte d'ABT et, en dernier ressort, d'AWB d'apporter leur soutien à Attijari Leasing en cas de nécessité. L'augmentation de capital a également permis à Attijari Leasing de retrouver un ratio de solvabilité conforme aux exigences réglementaires (14,2% à fin mai 2008). Fitch, considère toutefois, que ce ratio demeure faible au regard de la piètre qualité d'actifs d'Attijari Leasing. La liquidité de la société reste très tendue mais bénéficie désormais du soutien de ses actionnaires bancaires en cas de besoin.

L'appartenance au groupe AWB permet également à Attijari Leasing de bénéficier d'appuis techniques et commerciaux qui contribueront au redressement de son activité et de ses fondamentaux financiers.

Le 26 juin 2009, Fitch ratings a confirmé la note à Attijari Leasing à LT à 'BB+ (tun) et à CT à B(tun) avec perspective à long terme stable.

Le 11 mai 2010, Fitch ratings a encore une fois confirmé la note à Attijari Leasing à LT à 'BB+ (tun) et à CT à B (tun) avec perspective à long terme stable.

Le 09 février 2011, le 1^{er} juillet 2011, le 07 septembre 2011, le 04 juillet 2012 et 13 février 2013, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
29/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable

FitchRatings

LETTRE DE NOTATION

Tunis, le 26 juin 2012

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) attribue les notes nationales suivantes à **la société Attijari Leasing** :

- Note nationale à long terme : BB+(tun)
- Perspective de la note nationale à long terme : Stable
- Note nationale à court terme : B(tun)
- Note nationale de dette senior : BB+(tun)
- Note nationale de dette subordonnée : B+(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur les sites web publics de Fitch : www.fitchratings.com.tn et/ou www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.

Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux

Fitch Ratings

applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement, prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.


L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.


Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « **Fitch** » désigne Fitch North Africa et toute filiale de celle-ci, ainsi que leurs ayants droit.

Cordiales salutations,


Ikbel Bedoui
Directeur Général
Fitch North Africa





FITCH CONFIRME LA NOTE NATIONALE 'BB+(TUN)' D'ATTIJARI LEASING ; LA PERSPECTIVE EST STABLE

Fitch Ratings - Londres/Paris - 04 juillet 2012 : Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+(tun)' avec perspective Stable, et la note nationale à court terme à 'B(tun)'. Une liste complète des notes concernées figure à la fin du présent communiqué.

Les notes nationales à court et à long terme d'Attijari Leasing reflètent la probabilité limitée de soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirect, le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+/-Stable/B'/bb-/'3'), en cas de besoin.

Le capital d'Attijari Leasing est détenu à hauteur de 65,2% par la filiale tunisienne d'AWB, Attijari Bank Tunisie (ABT), qui est elle-même contrôlée à 54,6% par la société holding Andalucarthage ; cette dernière appartient presque exclusivement à AWB. Fitch estime qu'il existe une forte volonté de soutien de la part d'ABT et, en dernier ressort, AWB, en faveur d'Attijari Leasing, en cas de besoin. Toutefois, la probabilité d'un tel soutien est limitée compte tenu de la faible qualité de crédit d'AWB (comme l'indique sa note de Viabilité 'bb-'). ABT n'est pas notée par Fitch.

Un relèvement des notes nationales d'Attijari Leasing pourrait intervenir en cas d'accroissement du contrôle d'AWB dans la société et d'une intégration plus étroite dans AWB. A l'inverse, les notes pourraient être abaissées si AWB diminuait sensiblement sa participation dans le capital d'ABT (et par voie de conséquence dans celui d'Attijari Leasing), ou à la suite d'une dégradation importante d'AWB, éventualités que Fitch considère peu probables dans un futur proche.

La note de défaut émetteur (*Issuer Default Rating - IDR*) à long terme en devises d'AWB repose sur le soutien potentiel attendu de la part des autorités marocaines, en cas de besoin, en raison de l'importance du fonds de commerce de la banque dans le pays. Fitch ne s'attend pas à ce que le soutien du gouvernement marocain à AWB puisse s'étendre à des filiales étrangères telles qu'Attijari Leasing, compte tenu de l'importance stratégique limitée de celle-ci pour AWB et de sa faible intégration dans la banque marocaine. Les actifs et les fonds propres d'Attijari Leasing représentent chacun 0,5% des actifs et des fonds propres totaux d'AWB. En conséquence, Fitch a basé son évaluation de la capacité d'AWB à soutenir Attijari Leasing sur la note de Viabilité d'AWB plutôt que sur celle de sa note IDR qui est liée au soutien de l'Etat.

Les notes s'établissent comme suit :

Note nationale à long terme : confirmée à 'BB+(tun)'; Perspective Stable

Note nationale à court terme : confirmée à 'B(tun)'

Note nationale de dette senior: confirmée à 'BB+(tun)'

Note nationale de dette subordonnée : confirmée à 'B+(tun)'

Contacts:

Premier analyste

Sonia Trabelsi

Directeur

Tél. : + 33 1 44 29 91 42

Fitch France S.A.S.

Copyright© 2012 Tous droits réservés par Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd et ses filiales.

DEFINITION DES NOTES NATIONALES

NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)	
F1+(xxx) F1(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)	
AAA(xxx)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(xxx) AA(xxx) AA-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des Intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(xxx) A(xxx) A-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(xxx) BBB(xxx) BBB-(xxx)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(xxx) BB(xxx) BB-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(xxx) B(xxx) B-(xxx)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des Intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(xxx) CCC(xxx) CCC-(xxx) CC(xxx) C(xxx)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(xxx) DD(xxx) D(xxx)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de "positive" pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de "négative" pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

(xxx) : Suffixe attaché à la note et indiquant le pays dans lequel cette note nationale est attribuée. Exemple : (tun) pour la Tunisie, (mar) pour le Maroc ou (dza) pour l'Algérie.

Les notes n'expriment que l'appréciation de Fitch sur la capacité de la société à honorer en temps et en heure les échéances de remboursement de sa dette et ne comportent aucune appréciation sur le rendement dont les porteurs de titres de dette sont susceptibles de bénéficier. Ces notes sont formulées à partir des informations qui lui sont communiquées par la société et dont Fitch ne garantit ni l'exactitude ni le caractère complet. A tout moment, Fitch pourra si elle le juge fondé à partir des informations dont elle dispose, modifier les notes à la hausse ou à la baisse, cette modification pouvant être précédée d'une mise sous surveillance accompagnée ou non d'une indication de tendance.

Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION

I. HISTORIQUE D'ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de Général Leasing avec un capital initial de 5 000 000 DT, porté à 7 500 000 DT en mars 1999.

La société a été introduite à la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En avril 2000, le capital social de la société a été porté à 10,0 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge d'Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité d'Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005 et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital d'Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social d'Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

II. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING AU 31 DECEMBRE 2012

II.1 APERÇU DU SECTEUR DU LEASING TUNISIEN

II.1.1 Cadre réglementaire

a) Lois régissant le secteur

L'activité des sociétés de leasing est régie par les lois suivantes :

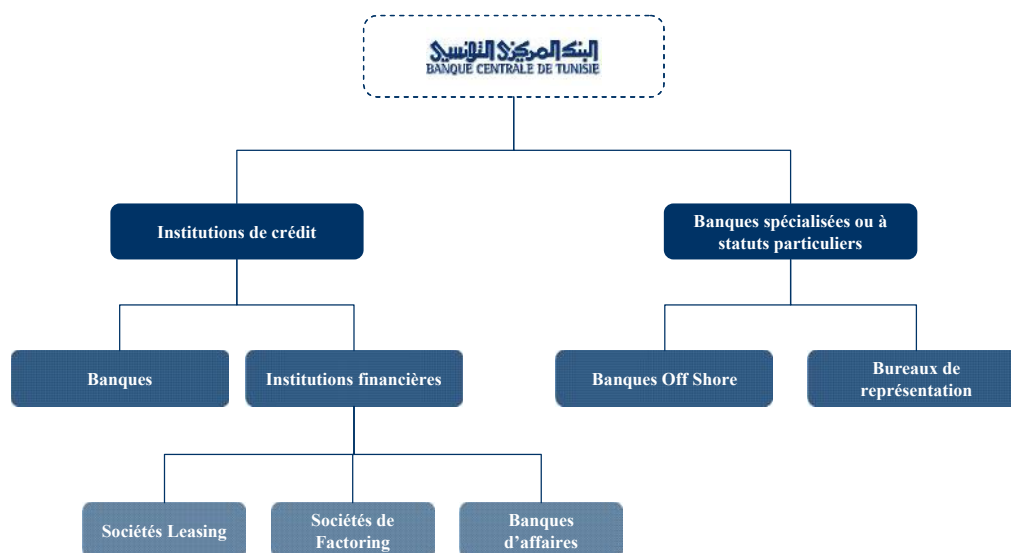
- Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et les textes et lois subséquents ;
- Loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing ;
- Loi n°77-37 du 25 mai 1977 régissant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux d'immeubles ou des locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ;
- Loi n°85-108 du 6 décembre 1985 portant encouragement d'organismes financiers et bancaires travaillant essentiellement avec les non-résidents.

b) Organisation du secteur du leasing tunisien

Les établissements de crédit en Tunisie sont placés sous le contrôle et la supervision de la Banque Centrale de Tunisie dont les principaux rôles sont :

- Veiller sur la politique monétaire ;
- Contrôler la circulation monétaire et veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement et garantir sa stabilité, sa solidité, son efficacité ainsi que sa sécurité ;
- Superviser les établissements de crédit ;
- Préserver la stabilité et la sécurité du système financier.

Organisation du système bancaire et organismes spécialisés tunisiens



Source : BCT

II.1.2 Historique

L'activité du leasing en Tunisie est une activité relativement jeune. Elle a été instaurée en 1984 date à laquelle la première société de leasing, à savoir Tunisie Leasing, a été créée.

Cette activité est venue consolider le paysage des services financiers en Tunisie afin de contribuer au financement de l'économie tunisienne et de relayer le financement par endettement bancaire.

Les produits proposés par les sociétés de leasing ont connu un franc succès principalement auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) tunisiennes qui voient en cette solution de financement une alternative au crédit bancaire.

II.1.3 Présentation du secteur du crédit bail tunisien

Le secteur du leasing occupe une place de taille dans le paysage financier tunisien. Sa contribution au financement de l'économie prend de plus en plus d'ampleur.

En 2012, les mises en force ont atteint 1 394,3 MDT contre 1 174,0 MDT en 2011, enregistrant ainsi une croissance de 18,8% sur cette période.

La nature du tissu économique tunisien composé principalement de PME fait que le recours au secteur du leasing s'intensifie d'une année à l'autre. La célérité du traitement du dossier et la souplesse des procédures de financement restent les points forts du secteur. De ce fait, le recours au financement leasing est devenu le choix préféré pour un grand nombre de sociétés.

Le secteur de leasing recèle des potentialités de croissance considérables. Sauf événements exceptionnels, les professionnels sont unanimes quant à l'évolution favorable du secteur.

En Tunisie, la majorité des banques disposent actuellement d'une filiale de crédit-bail. A ce jour, il existe neuf sociétés de leasing en Tunisie dont six sont cotées sur la bourse de Tunis.

Société	Raison sociale	Cotation	Principaux actionnaires
TLS	Tunisie Leasing	Coté	Groupe Amen
TJL	Attijari Leasing	Coté	Attijari bank
CIL	Compagnie Internationale de Leasing	Coté	M. Mohamed BRIGUI (PDG de la société)
ATL	Arab Tunisian Leasing	Coté	ATB
WIFACK	El Wifack Leasing	Coté	Invest Sicaf-STB
Modern Leasing	Modern Leasing	Coté	Banque de l'Habitat
AIL	Arab International Lease	Non coté	Banque Tuniso-Koweitienne
Best Lease	Best Lease	Non coté	Best Bank
HL	Hannibal Lease	Coté	Groupe Djilani

Source : BVMT

Le taux de pénétration du secteur ne cesse d'augmenter grâce à un recours croissant des PME au produit leasing.

Toutes les sociétés de leasing se sont penchées sur la maîtrise du coût des ressources et ce afin d'assurer l'équilibre de leurs situations financières. L'émission des emprunts obligataires reste la forme préférée de refinancement.

II.2 SITUATION D'ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31/12/2012

II.2.1 Evolution des approbations des sociétés de crédit-bail

Le tableau ci-après retrace l'évolution des approbations du secteur de leasing tunisien sur la période 2010-2012 :

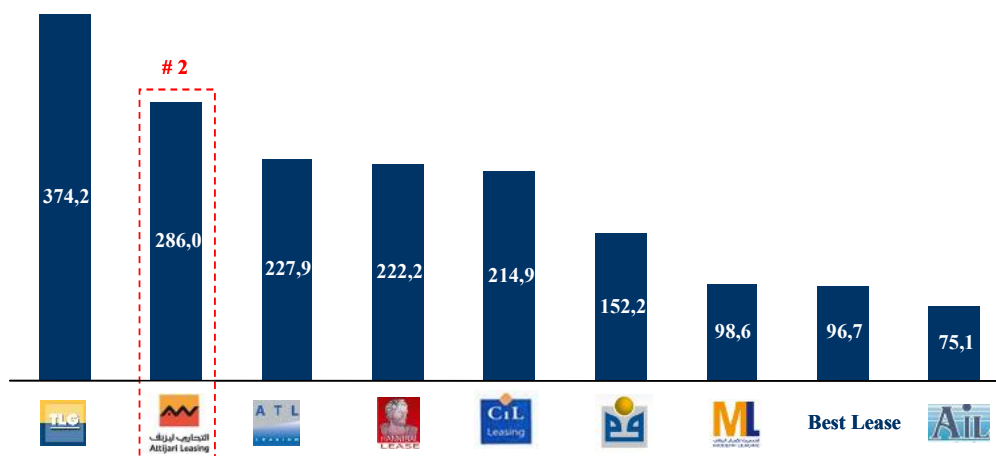
En MDT	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
Approbations	1 863,7	1 449,1	1 748,0	(22,2%)	20,6%

Source : CIL

Au terme de l'exercice 2012, les approbations des sociétés de crédit-bail ont enregistré une croissance de 20,6% s'établissant ainsi à 1 748,0 MDT en 2012 contre 1 449,1 MDT en 2011.

Les parts de marché (PDM) en valeur des sociétés de leasing en termes d'approbations sur le marché du leasing tunisien à fin 2012, se présentent comme suit :

Part de marché en valeur des approbations en 2012 (en MDT)

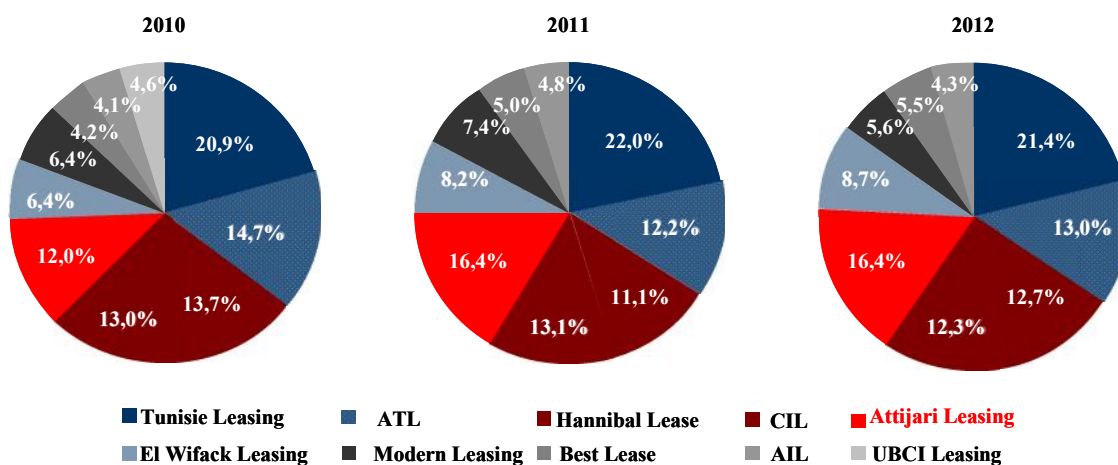


Source : CIL

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, Attijari Leasing occupe le 2^{ème} rang en termes de valeur des approbations du marché du leasing en Tunisie à fin 2012.

La contribution de chacune des sociétés de leasing en termes d'approbations, sur la période 2010-2012, se présente de la manière suivante :

Contribution des sociétés de leasing en termes d'approbations sur la période 2010-2012



Source : CIL

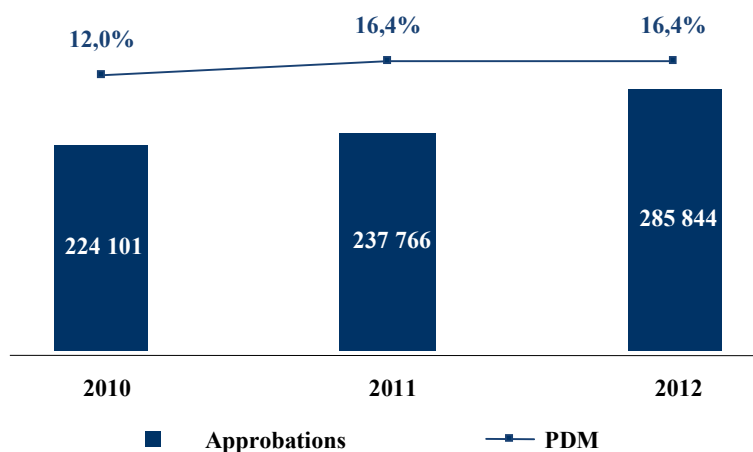
En 2012, Les principaux acteurs du secteur du crédit bail en Tunisie en termes d'approbations, sont :

- Tunisie Leasing ;
- Attijari Leasing ;
- ATL ;
- Hannibal Lease.

Ces établissements représentent, à eux seuls, 63,5% des approbations globales du secteur au titre de l'exercice 2011.

Le graphique ci-après retrace l'évolution de la part de marché d'Attijari Leasing en termes des approbations sur la période 2010-2012 :

Part de marché des approbations d'Attijari Leasing en 2012 (en KDT)



II.2.2 Evolution des mises en force des sociétés de crédit-bail

Le tableau ci après retrace l'évolution des mises en force du secteur de leasing tunisien sur la période 2010-2012 :

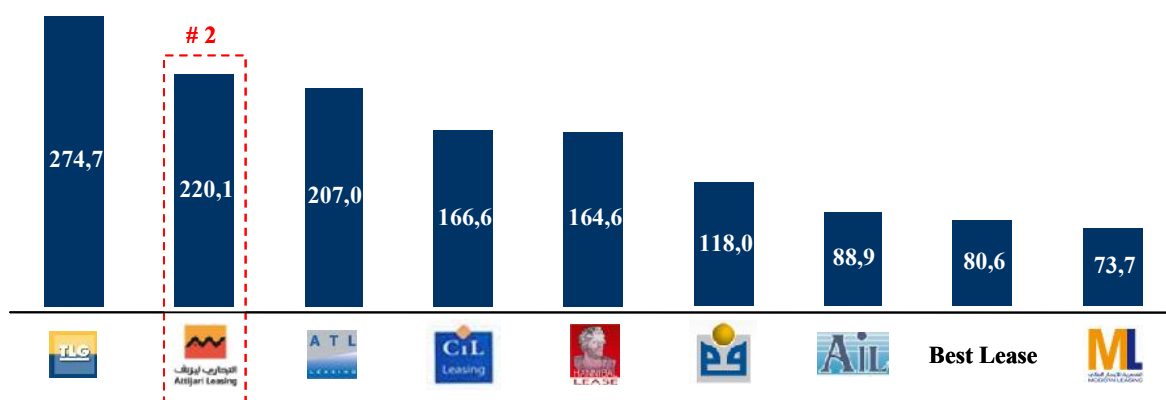
En MDT	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
Mises en force	1 438,4	1 174,0	1 394,3	(18,4%)	18,8%

Source : CIL

En 2012, les mises en force des sociétés de crédit-bail se sont établies à 1 394,3 MDT contre 1 174,0 MDT un an auparavant, soit une croissance de 18,8%.

Les parts de marché en valeur des sociétés de leasing en termes de mises en force sur le marché du leasing tunisien à fin 2012 se présentent comme suit :

Part de marché en valeur des mises en force en 2012 (en MDT)

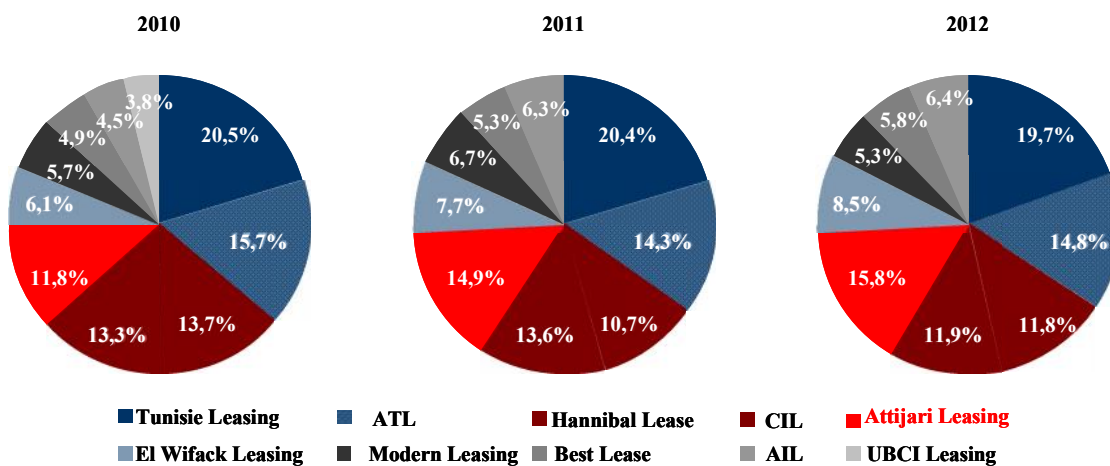


Source : CIL

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, Attijari Leasing occupe le 2^{ème} rang en termes de mises en force en Tunisie à fin 2012.

La contribution de chacune des sociétés de leasing en termes de mises en force, sur la période 2010-2012, se présente de la manière suivante :

Contribution des sociétés de leasing en terme de mises en force sur la période 2010-2012



Source : CIL

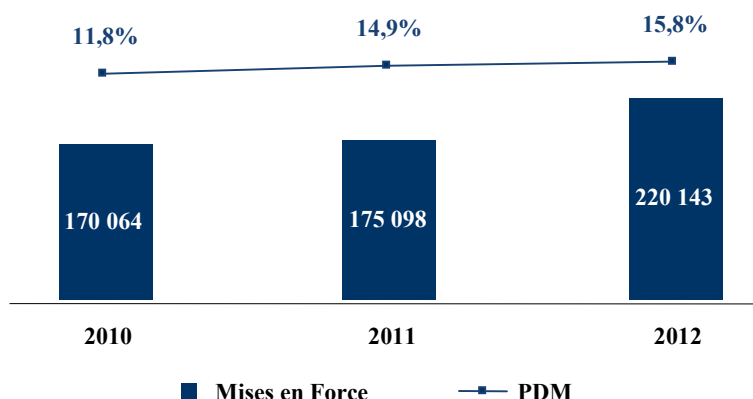
En 2012, les principaux acteurs du crédit-bail en Tunisie en termes de mises en force sont :

- Tunisie Leasing ;
- Attijari Leasing ;
- ATL ;
- CIL.

Ces établissements ont réalisé, à eux seuls, 62,3% des parts des mises en force globales du secteur au titre de l'exercice 2012.

Le graphique ci-après retrace l'évolution de la part de marché d'Attijari Leasing en termes des mises en force sur la période 2010-2012 :

Part de marché en valeur des mises en force en 2012 (en KDT)



II.2.3 Evolution des encours financiers des sociétés de crédit-bail

Le tableau ci après retrace l'évolution des encours financiers du secteur de leasing tunisien sur la période 2010-2012 :

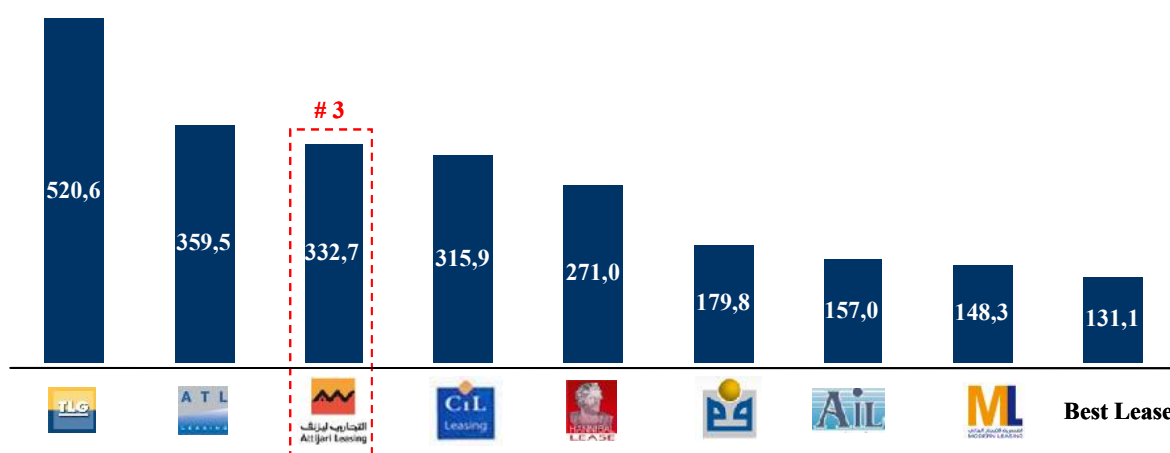
En KDT	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
Encours financiers	1 948,5	2 161,4	2 414,9	10,9%	11,7%

Source : CIL

En 2012, les encours des sociétés de leasing ont enregistré une progression de 11,8%, s'établissant ainsi à 2 415,9 MDT contre 2 161,4 MDT en 2011.

Les parts de marché en valeur des sociétés de leasing en termes d'encours financiers sur le marché du leasing tunisien à fin 2012, se présentent comme suit :

Part de marché en valeur des encours en 2012 (en KDT)

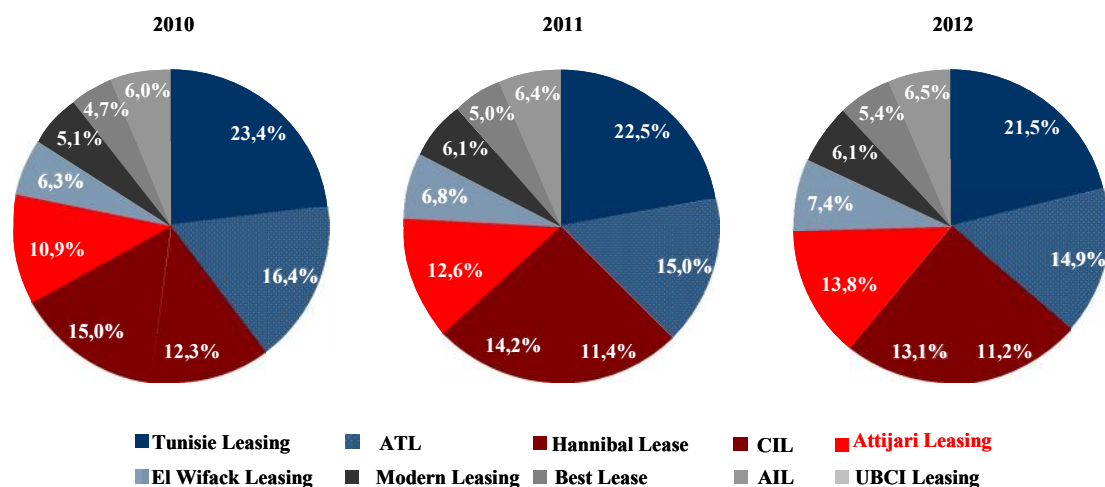


Source : CIL

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, Attijari Leasing occupe le 3^{ème} rang en termes de part de marché des encours financiers en Tunisie gagnant ainsi une place par rapport à 2011.

La contribution de chacune des sociétés de leasing en termes d'encours financiers, sur la période 2010-2012, se décline de la manière suivante :

Contribution des sociétés de leasing en termes d'encours financiers sur la période 2010-2012



Source : CIL

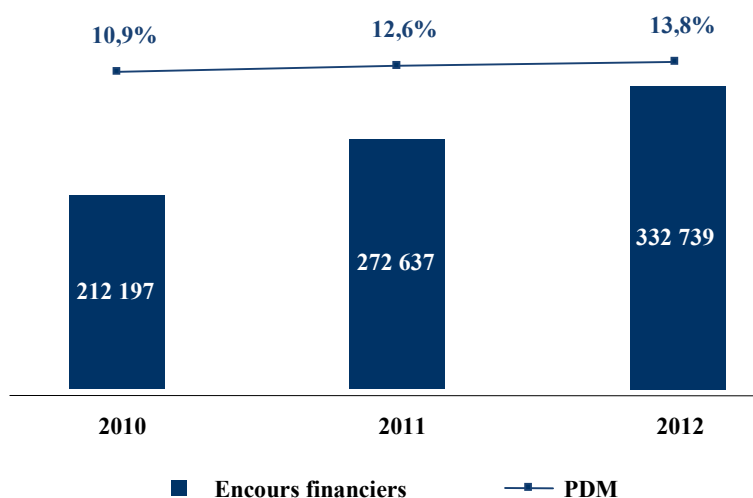
En 2012, les principaux acteurs du crédit bail en Tunisie en termes d'encours financiers sont :

- Tunisie Leasing ;
- ATL ;
- Attijari Leasing.
- CIL.

Ces établissements représentent, à eux seuls, 63,3% des encours financiers globaux du secteur au titre de l'exercice 2012.

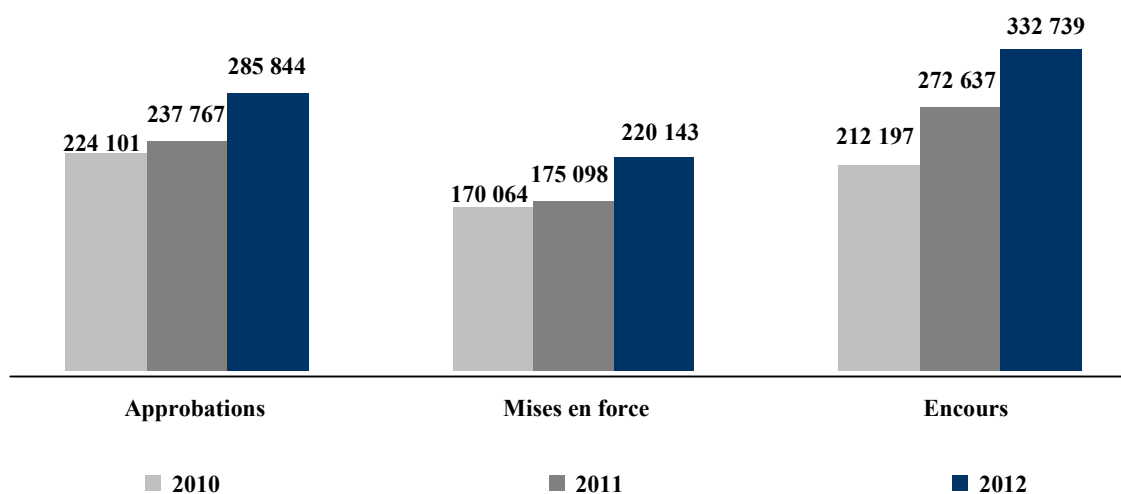
Le graphique ci-après retrace l'évolution de la part de marché d'Attijari Leasing en termes des encours financiers sur la période 2010-2012 :

Part de marché en valeur des encours financiers en 2012 (en KDT)



II.3 ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING AU 31 DECEMBRE 2012

Evolution de l'activité d'Attijari Leasing sur la période 2010-2012 (en KDT)



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, l'activité d'Attijari Leasing, continue en 2012 à enregistrer une évolution importante et ce au niveau :

- Des approbations qui s'établissent à 285 844 KDT en 2012 contre 237 767 KDT en 2011 enregistrant ainsi un taux de croissance de 20,2% par rapport à 2011 et un taux de croissance annuel moyen de 12,9% sur la période 2010-2012 ;
- Des mises en force qui s'établissent à 220 143 KDT en 2012 contre 175 098 KDT au titre de l'exercice 2011 enregistrant ainsi un taux de croissance de 25,7% par rapport à 2011 et une croissance annuelle moyenne de 13,8% sur la période considérée ;
- Des encours financiers qui réalisent une progression de 22,0% au titre de l'exercice 2012, s'établissant à 332 739 KDT contre 272 637 KDT en 2011. Sur la période 2010-2012, les encours financiers enregistrent une croissance annuelle moyenne de 25,2%.

II.3.1 Evolution des approbations

A fin 2012, les approbations s'établissent à 285 844 KDT contre 224 101 KDT à fin 2010, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 12,9% sur la période 2010-2012.

En KDT	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %	TCAM 12/10
Approbations	224 101	237 767	285 844	6,1%	20,2%	12,9%

a) Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, sur la période 2010-2012, réparties par type de bien :

En KDT	2010		2011		2012		Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	208 488	93,0%	223 062	93,8%	278 094	97,3%	7,0%	24,7%
Immobilier	15 612	7,0%	14 705	6,2%	7 750	2,7%	(5,8%)	(47,3%)
Total	224 101	100,0%	237 767	100,0%	285 844	100,0%	6,1%	20,2%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante dans le secteur du crédit bail, comparé au crédit-bail immobilier. Le crédit-bail immobilier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

b) Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations d'Attijari Leasing, sur la période 2010-2012, par secteur se présente comme suit :

En KDT	2010		2011		2012		Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	29 536	13,2%	19 185	8,1%	23 434	8,2%	(35,0%)	22,1%
Agriculture	13 064	5,8%	28 377	11,9%	39 655	13,9%	117,2%	39,7%
Industrie	25 437	11,4%	24 967	10,5%	34 155	11,9%	(1,8%)	36,8%
Services	150 457	67,1%	161 331	67,9%	182 473	63,8%	7,2%	13,1%
Tourisme	5 607	2,5%	3 907	1,6%	6 127	2,1%	(30,3%)	56,8%
Total	224 101	100,0%	237 767	100,0%	285 844	100,0%	6,1%	20,2%

En 2012, les secteurs « services » et « Agriculture » représentent 77,7% des approbations totales d'Attijari Leasing.

c) Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type de matériel sur la période 2010-2012 se présente comme suit :

En KDT	2010		2011		2012		Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	114 236	51,0%	127 624	53,7%	164 137	57,4%	11,7%	28,6%
Camionnette	23 293	10,4%	29 919	12,6%	26 656	9,3%	28,4%	(10,9%)
Matériel industriel	13 324	5,9%	15 689	6,6%	18 260	6,4%	17,7%	16,4%
Camion	25 088	11,2%	31 287	13,2%	42 796	15,0%	24,7%	36,8%
Matériel BTP	26 653	11,9%	16 235	6,8%	23 863	8,3%	(39,1%)	47,0%
Immobilier	15 613	7,0%	14 705	6,2%	7 750	2,7%	(5,8%)	(47,3%)
Bus	4 352	1,9%	558	0,2%	608	0,2%	(87,2%)	8,9%
Matériel médical	1 542	0,7%	1 750	0,7%	1 774	0,6%	13,5%	1,4%
Total	224 101	100,0%	237 767	100,0%	285 844	100,0%	6,1%	20,2%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

II.3.2 Evolution des contrats de mises en force

A fin 2012, les mises en force s'établissent à 220 143 KDT contre 170 064 KDT à fin 2010, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 13,8% sur la période 2010-2012.

En KDT	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %	TCAM 12/10
Mises en force	170 064	175 098	220 143	3,0%	25,7%	13,8%

a) Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en forces, sur la période 2010-2012, réparties par type de bien :

En KDT	2010		2011		2012		Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	159 328	93,7%	166 356	95,0%	215 951	98,1%	4,4%	29,8%
Immobilier	10 736	6,3%	8 742	5,0%	4 192	1,9%	(18,6%)	(52,0%)
Total	170 064	100,0%	175 098	100,0%	220 143	100,0%	3,0%	25,7%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante dans le secteur du crédit bail, comparé au crédit-bail immobilier. Le crédit-bail immobilier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

b) Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par secteur, sur la période 2010-2012, se présente comme suit :

En KDT	2010		2011		2012		Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	16 186	9,5%	16 960	9,7%	16 228	7,4%	4,8%	(4,3%)
Agriculture	9 570	5,6%	19 464	11,1%	31 351	14,2%	103,4%	61,1%
Industrie	20 022	11,8%	17 036	9,7%	24 112	11,0%	(14,9%)	41,5%
Services	120 573	70,9%	119 179	68,1%	142 603	64,8%	(1,2%)	19,7%
Tourisme	3 713	2,2%	2 459	1,4%	5 849	2,7%	(33,8%)	137,9%
Total	170 064	100,00%	175 098	100,00%	220 143	100,0%	3,0%	25,7%

En 2012, les secteurs « services » et « agriculture » représentent 79,0% des mises en force totales d'Attijari Leasing.

c) Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2010-2012, se présente comme suit :

En KDT	2010		2011		2012		Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	96 967	57,0%	94 177	53,8%	136 268	61,9%	(2,9%)	44,7%
Camionnette	17 756	10,4%	21 469	12,3%	20 817	9,5%	20,9%	(3,0%)
Matériel industriel	8 464	5,0%	11 883	6,8%	12 072	5,5%	40,4%	1,6%
Camion	15 379	9,0%	23 605	13,5%	30 138	13,7%	53,5%	27,7%
Matériel BTP	17 081	10,0%	14 121	8,1%	14 808	6,7%	(17,3%)	4,9%
Immobilier	10 736	6,3%	8 742	5,0%	4 192	1,9%	(18,6%)	(52,0%)
Bus	2 327	1,4%	187	0,1%	389	0,2%	(92,0%)	108,0%
Matériel médical	1 354	0,8%	914	0,5%	1 459	0,7%	(32,5%)	59,6%
Total	170 064	100,0%	175 098	100,0%	220 143	100,0%	3,0%	25,7%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel BTP.

II.3.3 Evolution des encours financiers

A fin 2012, les encours financiers s'établissent à 332 739 KDT contre 212 197 KDT à fin 2010, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 25,2% sur la période 2010-2012.

En KDT	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %	TCAM 12/10
Encours financiers	212 197	272 637	332 739	28,5%	22,0%	25,2%

a) Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, sur la période 2010-2012, répartis par type de bien :

En KDT	2010		2011		2012		Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	191 873	90,4%	248 644	91,2%	309 960	93,2%	29,6%	24,7%
Immobilier	20 324	9,6%	23 993	8,8%	22 779	6,8%	18,0%	(5,1%)
Total	212 197	100,0%	272 637	100,0%	332 739	100,0%	28,5%	22,0%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante dans le secteur du crédit bail, comparé au crédit-bail immobilier. Le crédit-bail immobilier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

b) Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par secteur d'activité sur la période 2010-2012 se présente comme suit :

En KDT	2010		2011		2012		Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	23 043	10,9%	31 400	11,5%	31 812	9,6%	36,3%	1,3%
Agriculture	8 778	4,1%	22 512	8,3%	40 132	12,1%	156,5%	78,3%
Industrie	29 883	14,1%	34 373	12,6%	40 639	12,2%	15,0%	18,2%
Services	146 491	69,0%	178 343	65,4%	213 817	64,3%	21,7%	19,9%
Tourisme	4 002	1,9%	6 009	2,2%	6 339	1,9%	50,1%	5,5%
Total	212 197	100,0%	272 637	100,0%	332 739	100,0%	28,5%	22,0%

En 2012, les secteurs « services » et « industrie » représentent 76,5% des encours financiers totaux d'Attijari Leasing.

c) Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2010-2012, se présente comme suit :

En KDT	2010		2011		2012		Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	99 076	46,7%	129 942	47,7%	170 418	51,2%	31,2%	31,1%
Camionnette	25 406	12,0%	33 907	12,4%	37 684	11,3%	33,5%	11,1%
Matériel industriel	15 385	7,3%	17 910	6,6%	22 156	6,7%	16,4%	23,7%
Camion	19 765	9,3%	32 413	11,9%	45 237	13,6%	64,0%	39,6%
Matériel BTP	28 249	13,3%	30 726	11,3%	30 459	9,2%	8,8%	(0,9%)
Immobilier	20 325	9,6%	23 993	8,8%	22 779	6,8%	18,0%	(5,1%)
Bus	2 649	1,2%	1 881	0,7%	1 327	0,4%	(29,0%)	(29,5%)
Matériel médical	1 342	0,6%	1 865	0,7%	2 679	0,8%	39,0%	43,6%
Total	212 197	100,0%	272 637	100,0%	332 739	100,0%	28,5%	22,0%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

II.3.4 Analyse des engagements sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

En KDT	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	243 878	309 104	376 309	26,7%	21,7%
Montant des engagements courants sur la clientèle	205 458	269 513	332 489	31,2%	23,4%
Montant des créances classées leasing (b)	38 421	39 591	44 220	3,0%	11,7%
Dont actifs classe 4	35 397	29 861	32 148	(15,6%)	7,7%
Dont actifs classe 3	163	5 116	4 604	3 038,0%	(10,0%)
Dont actifs classe 2	2 860	4 614	7 468	61,3%	61,9%
Provisions + agios réservés (c)	28 787	25 911	26 114	(10,0%)	0,8%
Provisions ⁵	25 377	22 610	22 845	(10,9%)	1,0%
Agios réservés	3 410	3 301	3 269	(3,2%)	(1,0%)
Ratio des créances classées (b/a)	15,75%	12,81%	11,74%		
Taux de couverture des créances classées (c/b)	74,93%	65,45%	59,05%		

⁵ Comprennent les provisions pour dépréciations des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

II.3.5 Evolution de l'activité factoring

En KDT	2010 (*)	2011 (*)	2012	Var. 11/10 en %	Var. 12/11 en %
Acheteurs Factorés	3 046	5 616	6 243	84,4%	11,2%
Commissions de factoring	151	163	197	7,9%	20,9%
Commissions de financement	239	281	408	17,6%	45,2%
Total des produits de factoring	390	444	605	13,8%	36,3%

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 31/12/2012 s'élève à 6 243 KDT contre 5 616 KDT en 2011 enregistrant ainsi une croissance de 11,2% sur la période étudiée.

On constate également une augmentation des commissions (commissions d'affacturage et commissions de financement) qui passent de 444 KDT en 2011 à 605 KDT en 2012 enregistrant ainsi une croissance de 36,3% sur la période étudiée.

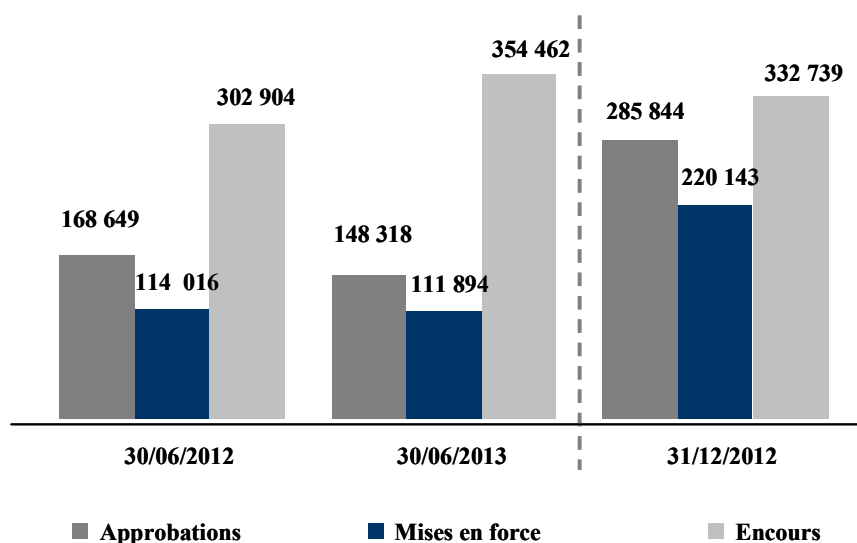
II.3.6 Composition de l'encours comptable en 2010, 2011 et 2012

En DT	31/12/2010 (*)	31/12/2011 (*)	31/12/2012
Créances de leasing	211 346 621	272 788 130	332 911 791
Impayés	21 645 098	25 398 850	28 549 053
Effets impayés et à l'encaissement	107 447	56 124	81 959
Intérêts échus et différés	(1 145 461)	(1 327 357)	(1 565 563)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 910 207	2 215 273	11 015 631
Total brut	233 863 912	299 131 020	370 992 871
Provisions pour dépréciation des encours	(9 707 466)	(8 189 062)	(8 398 910)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 669 491)	(14 421 104)	(14 445 841)
Provisions collectives	0	(1 497 553)	(1 497 553)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 410 122)	(3 300 987)	(3 269 057)
Total des provisions et produits réservés	(29 000 858)	(27 622 485)	(27 825 140)
Total net	204 863 054	271 508 535	343 167 731

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

II.4 ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING AU 30 JUIN 2013

Evolution de l'activité d'Attijari Leasing au 30 juin 2013 (en KDT)



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, l'activité d'Attijari Leasing, au 30/06/2013 se résume ainsi :

- Des approbations qui s'établissent à 148 318 KDT au 1^{er} semestre 2013 contre 168 649 KDT au 1^{er} semestre 2012 enregistrant ainsi un repli de 12,1 % sur la période considérée ;
- Des mises en force qui enregistrent un repli de 1,9% pour s'établir à 111 894 KDT au 30/06/2013 contre 114 016 KDT au 30/06/2012 ;
- Des encours financiers qui réalisent une progression de 17,0% au titre du 1^{er} semestre 2013, s'établissant à 354 462 KDT contre 302 904 KDT au 1^{er} semestre 2012.

II.4.1 Evolution des approbations

Au 30/06/2013, les approbations d'Attijari Leasing s'établissent à 148 317,5 KDT contre 168 649,0 KDT au 30/06/2012, enregistrant ainsi un repli de 12,1 % sur la période considérée.

En KDT	30/06/2012	30/06/2013	31/12/2012	Var.30/06/2013 30/06/2012
Approbations	168 649	148 318	285 844	(12,1%)

a) Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, entre le 1^{er} semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2013, réparties par type de bien :

En KDT	30/06/2012		30/06/2013		31/12/2012		Var.30/06/2013 30/06/2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	165 814	98,3%	142 972	96,4%	278 094	97,3%	(13,8%)
Immobilier	2 835	1,7%	5 346	3,6%	7 750	2,7%	88,6%
Total	168 649	100,0%	148 318	100,0%	285 844	100,0%	(12,1%)

b) Répartition des approbations par secteur

En KDT	30/06/2012		30/06/2013		31/12/2012		Var.30/06/2013 30/06/2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	12 429	7,4%	15 088	10,2%	23 434	8,2%	21,4%
Agriculture	24 831	14,7%	15 836	10,7%	39 655	13,9%	(36,2%)
Industrie	17 187	10,2%	20 088	13,5%	34 155	11,9%	16,9%
Services	109 855	65,1%	93 769	63,2%	182 473	63,8%	(14,6%)
Tourisme	4 347	2,6%	3 537	2,4%	6 127	2,1%	(18,6%)
Total	168 649	100,0%	148 318	100,0%	285 844	100,0%	(12,1%)

Au 30/06/2013, les secteurs « services » et « industrie » représentent 76,8% des approbations totales du secteur du crédit-bail.

c) Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1^{er} semestre 2013 et le 1^{er} semestre 2012, se présente comme suit :

En KDT	30/06/2012		30/06/2013		31/12/2012		Var.30/06/2013 30/06/2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	103 345	61,3%	83 172	56,1%	164 137	57,4%	(19,5%)
Camionnette	16 876	10,0%	12 724	8,6%	26 656	9,3%	(24,6%)
Matériel industriel	8 235	4,9%	17 853	12,0%	18 260	6,4%	116,8%
Camion	22 387	13,3%	16 766	11,3%	42 796	15,0%	(25,1%)
Matériel BTP	13 627	8,1%	9 268	6,2%	23 863	8,3%	(32,0%)
Immobilier	2 835	1,7%	5 346	3,6%	7 750	2,7%	88,5%
Bus	410	0,2%	553	0,4%	608	0,2%	34,9%
Matériel médical	934	0,6%	2 636	1,8%	1 774	0,6%	182,2%
Total	168 649	100,0%	148 318	100,0%	285 844	100,0%	(12,1%)

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camions et le matériel industriel.

II.4.2 Evolution des contrats de mises en force

Au 30/06/2013, les mises en force d'Attijari Leasing s'établissent à 111 894 KDT contre 114 016 KDT au 30/06/2012, enregistrant ainsi un repli de 1,9% sur la période considérée.

En KDT	30/06/2012	30/06/2013	31/12/2012	Var.30/06/2013 30/06/2012
Mises en force	114 016	111 894	220 143	(1,9%)

a) Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en force, entre le 1^{er} semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2013, réparties par type de bien :

En KDT	30/06/2012		30/06/2013		31/12/2012		Var.30/06/2013 30/06/2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	111 552	97,8%	110 209	98,5%	215 951	98,1%	(1,2%)
Immobilier	2 464	2,2%	1 685	1,5%	4 192	1,9%	(31,6%)
Total	114 016	100,0%	111 894	100,0%	220 143	100,0%	(1,9%)

b) Répartition des mises en force par secteur

En KDT	30/06/2012		30/06/2013		31/12/2012		Var.30/06/2013 30/06/2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	8 702	7,6%	11 485	10,3%	16 228	7,4%	32,0%
Agriculture	17 886	15,7%	10 450	9,3%	31 351	14,2%	(41,6%)
Industrie	12 238	10,7%	17 165	15,3%	24 112	11,0%	40,3%
Services	71 727	62,9%	70 282	62,8%	142 603	64,8%	(2,0%)
Tourisme	3 463	3,0%	2 511	2,2%	5 849	2,7%	(27,5%)
Total	114 016	100,0%	111 894	100,0%	220 143	100,0%	(1,9%)

Au 30/06/2013, les secteurs « services » et « industrie » représentent 78,2% des mises en force totales du secteur du crédit-bail.

c) Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1^{er} semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2013, se présente comme suit :

En KDT	30/06/2012		30/06/2013		31/12/2012		Var.30/06/2013 30/06/2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	68 332	59,9%	64 862	58,0%	136 268	61,9%	(5,1%)
Camionnette	12 974	11,4%	9 758	8,7%	20 817	9,5%	(24,8%)
Matériel industriel	5 968	5,2%	12 917	11,5%	12 072	5,5%	116,4%
Camion	16 203	14,2%	12 701	11,4%	30 138	13,7%	(21,6%)
Matériel BTP	7 118	6,2%	8 442	7,5%	14 808	6,7%	18,6%
Immobilier	2 464	2,2%	1 685	1,5%	4 192	1,9%	(31,6%)
Bus	80	0,1%	296	0,3%	389	0,2%	269,5%
Matériel médical	877	0,8%	1 233	1,1%	1 459	0,7%	40,6%
Total	114 016	100,0%	111 894	100,0%	220 143	100,0%	(1,9%)

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel industriel.

II.4.3 Evolution des encours financiers

Au 30/06/2013, les encours financiers d'Attijari Leasing s'établissent à 354 462 MDT contre 302 904 KDT au 30/06/2012, enregistrant ainsi une progression de 17,0% sur la période considérée.

En KDT	30/06/2012	30/06/2013	31/12/2012	Var.30/06/2013 30/06/2012
Total	302 904	354 462	332 739	17,0%

a) Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, entre le 1^{er} semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2013, répartis par type de bien :

En KDT	30/06/2012		30/06/2013		31/12/2012		Var.30/06/2013 30/06/2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	279 543	92,3%	332 225	93,7%	309 960	93,2%	18,8%
Immobilier	23 361	7,7%	22 238	6,3%	22 779	6,8%	(4,8%)
Total	302 904	100,0%	354 462	100,0%	332 739	100,0%	17,0%

b) Répartition des encours financiers par secteur

En KDT	30/06/2012		30/06/2013		31/12/2012		Var.30/06/2013 30/06/2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	31 965	10,6%	33 279	9,4%	31 812	9,6%	4,1%
Agriculture	33 226	11,0%	41 983	11,8%	40 132	12,1%	26,4%
Industrie	36 281	12,0%	45 735	12,9%	40 639	12,2%	26,1%
Services	194 153	64,1%	224 692	63,4%	213 817	64,3%	15,7%
Tourisme	7 279	2,4%	8 773	2,5%	6 339	1,9%	20,5%
Total	302 904	100,0%	354 462	100,0%	332 739	100,0%	17,0%

Au 30/06/2013, les secteurs « services » et « industrie » représentent 76,3% des encours financiers totaux du secteur du crédit-bail.

c) Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1^{er} semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2013, se présente comme suit :

En KDT	30/06/2012		30/06/2013		31/12/2012		Var.30/06/2013 30/06/2012
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	146 989	48,5%	183 872	51,9%	170 418	51,2%	25,1%
Camionnette	38 295	12,6%	38 370	10,8%	37 684	11,3%	0,2%
Matériel industriel	19 651	6,5%	29 247	8,3%	22 156	6,7%	48,8%
Camion	40 116	13,2%	46 238	13,0%	45 237	13,6%	15,3%
Matériel BTP	30 620	10,1%	29 831	8,4%	30 459	9,2%	(2,6%)
Immobilier	23 362	7,7%	22 238	6,3%	22 779	6,8%	(4,8%)
Bus	1 538	0,5%	1 144	0,3%	1 327	0,4%	(25,6%)
Matériel médical	2 333	0,8%	3 522	1,0%	2 679	0,8%	50,9%
Total	302 904	100,0%	354 462	100,0%	332 739	100,0%	17,0%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camions, les camionnettes et le matériel BTP.

d) Evolution des créances et des créances douteuses et litigieuses par classe

En KDT	30/06/2012	30/06/2013	31/12/2012	Var.30/06/2013 30/06/2012
Total des engagements sur la clientèle (a)	356 921	403 606	376 309	13,1%
Montant des engagements courants sur la clientèle	315 192	354 441	332 489	12,5%
Montant des créances classées (b)	41 729	49 165	44 220	17,8%
Dont actifs classe 4	28 977	33 449	32 148	15,4%
Dont actifs classe 3	5 054	4 239	4 604	(16,1%)
Dont actifs classe 2	7 697	11 477	7 468	49,1%
Provisions + agios réservés (c)	25 690	26 869	26 114	4,6%
Provisions	22 424	23 529	22 845	4,9%
Agios réservés	3 265	3 340	3 269	2,3%
Ratio des créances classées (b/a)	11,69%	12,18%	11,74%	
Taux de couverture des créances classées (c/b)	61,56%	54,65%	59,05%	

e) Evolution de l'activité factoring

En KDT	30/06/2012	30/06/2013	31/12/2012	Var.30/06/2013 30/06/2012
Acheteurs Factorés	6 890	7 720	6 243	12,0%
Commissions de factoring	106	105	197	(0,5%)
Commissions de financement	163	231	408	41,8%
Total des produits de factoring	269	336	605	24,9%

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/06/2013 s'élève à 7 720 KDT contre 6 890 KDT au 30/06/2012 enregistrant ainsi un taux de croissance de 12,0% sur la période étudiée.

Les commissions (commissions d'affacturage et commissions de financement) passent de 269 KDT au 30/06/2012 à 336 KDT au 30/06/2013 enregistrant ainsi un taux de croissance de 24,9% sur la période étudiée.

II.5 INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30/06/2013

Deuxième trimestre*			Cumul au 30 juin*			Exercice 2012**
2013	2012	Var en %	2013	2012	Var en %	

APPROBATIONS

Répartition des approbations / secteurs & par type		Total	80 081	92 523	(13,5%)	148 317	168 649	(12,1%)	285 844
Agriculture	Mobilier		8 294	13 960	(40,7%)	15 771	24 756	(36,3%)	39 580
	Immobilier		65	0		65	75	(13,3%)	75
Industrie	Mobilier		10 772	9 228	16,7%	19 857	16 878	17,7%	33 034
	Immobilier		135	309	(56,3%)	231	309	(25,2%)	1 121
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier		9 717	6 808	42,7%	15 088	12 349	22,2%	23 313
	Immobilier		0	80	(100,0%)	0	80	(100,0%)	121
Tourisme	Mobilier		2 102	2 840	(26,0%)	3 537	4 257	(16,9%)	6 037
	Immobilier		0	90	(100,0%)	0	90	(100,0%)	90
Services et commerce	Mobilier		46 562	56 927	(18,2%)	88 718	107 574	(17,5%)	176 130
	Immobilier		2 434	2 281	6,7%	5 050	2 281	121,4%	6 343

MISES EN FORCE

Répartition des mises en force / secteurs & par type		Total	57 437	60 016	(4,3%)	111 893	114 016	(1,9%)	220 143
Agriculture	Mobilier		5 100	9 732	(47,6%)	10 385	17 811	(41,7%)	31 276
	Immobilier		65	75	(13,3%)	65	75	(13,3%)	75
Industrie	Mobilier		6 129	6 237	(1,7%)	16 934	11 216	51,0%	21 686
	Immobilier		231	0		231	1 022	(77,4%)	2 426
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier		6 581	3 974	65,6%	11 485	8 702	32,0%	16 228
	Immobilier		0	0		0	0		0
Tourisme	Mobilier		1 323	2 411	(45,1%)	2 511	3 231	(22,3%)	5 617
	Immobilier		0	90	(100,0%)	0	232	(100,0%)	232
Services et commerce	Mobilier		37 595	36 854	2,0%	68 893	70 592	(2,4%)	141 144
	Immobilier		413	643	(35,8%)	1 389	1 135	22,4%	1 459

Total des engagements en cours	403 606***	356 921***	13,1%	403 606***	356 921***	13,1%	376 309***
Total des engagements classés	49 165***	41 729***	17,8%	49 165***	41 729***	17,8%	44 220***
Trésorerie Nette				(1 958)	796	(346%)	964
Structure des ressources				308 420	274 518	12,3%	296 637
Emprunts obligataires				33,3%	34,2%	(2,6%)	36,4%
Emprunts bancaires				56,1%	57,9%	(3,1%)	51,8%
Emprunts étrangers				0,7%	1,6%	(56,3%)	1,1%
Billet de trésorerie				9,9%	8,3%	19,28%	10,7%
Capitaux propres****				28 557	25 213	13,3%	25 213
Revenus bruts de Leasing & Factoring	8 937	7 553	18,3%	17 190	14 557	18,1%	30 676
Revenus nets de leasing	8 849	7 386	19,8%	17 006	14 179	19,9%	30 144
Produits nets de leasing	4 198	3 530	18,9%	8 031	7 599	5,7%	15 219
Total charges d'exploitation hors provisions	1 388	1 275	8,9%	2 675	2 422	10,4%	4 912

* Données non auditées

** Chiffres définitifs et audités

*** Chiffres différents de ceux publiés sur le bulletin officiel de la BVMT

**** Compte non tenu du résultat semestriel

Approbations : contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprenant l'ensemble des engagements bruts de leasing, de factoring nets de provisions et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprenant l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêt de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions de factoring : Commission / factures achetées

Commissions de financement : produits / financement des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing & factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Faits marquants :

- L'activité d'Attijari Leasing au cours du second trimestre 2013 par rapport à la même période de l'exercice 2012 se caractérise par :
- Une baisse des approbations de 13,5%, cette baisse est ramenée à 12,1% en valeur cumulée au 30 juin 2013 ;
- Une baisse des mises en force de 4,3%, cette baisse est ramenée à 1,9% en valeur cumulée au 30 juin 2013 ;
- Le niveau des actifs classés à fin juin 2013 s'est maintenu à 11,6%, soit sensiblement le même que celui de juin ou décembre 2012 ;
- Une évolution du produit net de leasing de 18,9% et d'une évolution cumulée de 5,7% ;
- Une augmentation des capitaux propres de 3,34 MDT correspondant à l'affectation du résultat 2012.

II.6 COMPOSITION DE L'ENCOURS COMPTABLE AU 30/06/2012, AU 30/06/2013 ET AU 31/12/2012

NB : Pour des besoins de précision et s'agissant d'un tableau de rapprochement, les données seront exprimées en DT.

En DT	30/06/2012 (*)	30/06/2013 (*)	31/12/2012
Créances de leasing	302 904 342	354 462 414	332 911 791
Impayés	27 346 128	28 348 683	28 549 053
Effets impayés et à l'encaissement	46 454	434 113	81 959
Intérêts échus et différés	(1 493 623)	(1 714 223)	(1 565 563)
Créances sur contrats en instance de mise en force	9 447 269	8 963 876	11 015 631
Total brut	338 250 570	390 494 863	370 992 871
Provisions pour dépréciation des encours	(8 314 480)	(8 434 776)	(8 398 910)
Provisions pour dépréciation des impayés	(14 109 560)	(15 031 866)	(14 445 841)
Provisions collectives	0	0	(1 497 553)
Provisions pour différence d'encours	169 530	169 530	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	44 249	44 249	(44 249)
Produits réservés	(3 265 475)	(3 285 008)	(3 269 057)
Total des provisions et produits réservés	(25 475 736)	(26 537 871)	(27 825 140)
Total net	312 774 834	363 956 992	343 167 731

* : chiffres non audités

II.7 FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING

En tant qu'établissement financier, Attijari Leasing est confrontée aux risques suivants :

II.7.1 Le risque de taux

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Pour Attijari Leasing, ces risques de taux global se manifestent principalement dans les cas suivants :

- L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru pour tout le secteur de leasing; ce risque sera atténué par le recours à des refinancements à taux fixe (emprunts obligataires et/ ou bancaires) ;
- La diminution de la marge due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché.

Pour faire face à ces risques, Attijari Leasing a cherché à diversifier ses ressources de financement auprès des banques de la place ou auprès du marché financier tant à taux fixes et variables que court et moyen terme.

II.7.2 Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagement d'Attijari Leasing envers ses fournisseurs de matériels de leasing et pouvoir assurer en conséquence les engagements de financement envers sa clientèle, un comité de trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi des engagements de la société, d'assurer à temps la gestion des ressources nécessaires au financement afin d'éviter tout risque de taux ou de liquidité et d'honorer dans les délais ses engagements.

II.7.3 Le risque de contrepartie (ou de crédit)

Ce risque résulte de la défaillance des clients à la suite d'une évolution défavorable de la conjoncture économique.

Pour se prémunir contre ce risque, Attijari Leasing a renforcé ses structures fin 2008 par la mise en place d'un département de gestion des risques.

Ce département est chargé de l'analyse des risques, de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement par rapport aux besoins des clients, à leur capacité de remboursement et compte tenu de l'environnement économique dans lequel opère le client.

De même, il veille au respect des règles prudentielles en matière de division des risques conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT 91/24 du 17/12/1991.

Par ailleurs, la décision en matière de financement est une décision collégiale, prise dans le cadre d'un comité de financement interne à Attijari Leasing lorsque le montant de financement est inférieur ou égal à 300 mille dinars (HT) et au niveau d'Attijari bank lorsque le montant demandé de financement est supérieur à 300 mille dinars.

De même, la décision de financement passe par l'accord de la banque pour toute demande de financement lorsque le montant des engagements de la relation à la date de sa demande a atteint 750 mille dinars, y compris la demande concernée.

II.7.4 Le risque de marché

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter de la fluctuation des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Attijari Leasing n'est pas exposé au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

II.7.5 Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Afin de maîtriser ces risques, Attijari Leasing a revu son système de contrôle interne pour renforcer les contrôles permanents au niveau de la société relativement à sa taille. Un service de contrôle permanent rattaché à la Direction Générale a été mis en place depuis août 2011 pour assurer progressivement le contrôle des travaux assurés au niveau des services opérationnel, commercial, mises en forces, etc.

Une cartographie des risques a été arrêtée pour déterminer à tout niveau les risques existants et les actions qu'il faut pour y faire face, renforcer les contrôles périodiques menés par le département d'audit interne.

II.8 ANALYSE SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien de son principal actionnaire Attijari bank ▪ Ressources humaines dévouées et recrutement de nouvelles compétences ▪ Leviers de développement à travers le réseau commercial de la banque ▪ Partenariats et synergies groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poids des créances accrochées ▪ Coefficient d'exploitation relativement faible
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ De grands projets d'infrastructure devant profiter au secteur du leasing 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence acerbe sur le secteur ▪ Retard dans la relance économique du Pays

II.9 DEPENDANCE D'ATTIJARI LEASING

La dépendance d'Attijari Leasing s'apprécie principalement par le niveau de respect des règles prudentielles prévues par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

II.9.1 Application de l'article 1

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

3 fois les fonds propres nets de la société, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ;

- Au 31/12/2012, **cette condition est respectée**⁶.

1,5 fois les fonds propres nets de la société pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

- Au 31/12/2012, aucune relation ne dispose d'un engagement dépassant 15% des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cette condition.**

II.9.2 Application de l'article 2

En vertu de l'article 2 de la circulaire susmentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la société.

- Au 31/12/2012, aucune relation ne présente un engagement supérieur à 25% des fonds propres, **d'où respect de cette condition.**

II.9.3 Application de l'article 3

En vertu de l'article 3 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la société, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

- Au 31/12/2012, aucun dirigeant ne dispose d'engagement supérieur à 10% des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cette condition.**

II.9.4 Application de l'article 4

En vertu de l'article 3 de la circulaire susmentionnée, les fonds propres nets d'Attijari Leasing doivent représenter en permanence au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

- Au 31/12/2012, le montant des fonds propres nets d'Attijari Leasing représentent 12,52% des risques encourus pondérés de la société, **d'où respect de cette condition.**

⁶ Au 31/12/2012, une seule relation totalisant 2 236 427 DT rentre dans cette catégorie mais ne dépassent pas 3 fois les fonds propres nets de la société.

II.10 LITIGE OU ARBITRAGE

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

II.11 POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous retrace la politique d'investissement de la société Attijari Leasing sur la période prévisionnelle 2013-2017.

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Immobilier	237	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(100,0%)	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel de bureaux	20	110	110	110	110	110	0,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
AAI	118	180	100	100	50	50	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	52,5%	(44,4%)	0,0%	(50,0%)	0,0%	
Matériel et log Informatique	17	60	60	60	60	60	0,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Total Investissements Propres	392	350	270	270	220	220	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(10,7%)	(22,9%)	0,0%	(18,5%)	0,0%	

II.12 ORGANISATION D'ATTIJARI LEASING

II.12.1 Procédures générale

Attijari Leasing répond aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008 et elle vient de renouveler sa certification à ladite norme en octobre 2012 pour une nouvelle période de trois ans.

De ce fait, elle a structuré son système organisationnel autour de l'approche processus et a identifié 13 processus qui sont répartis entre processus de management, processus de réalisation et processus support.

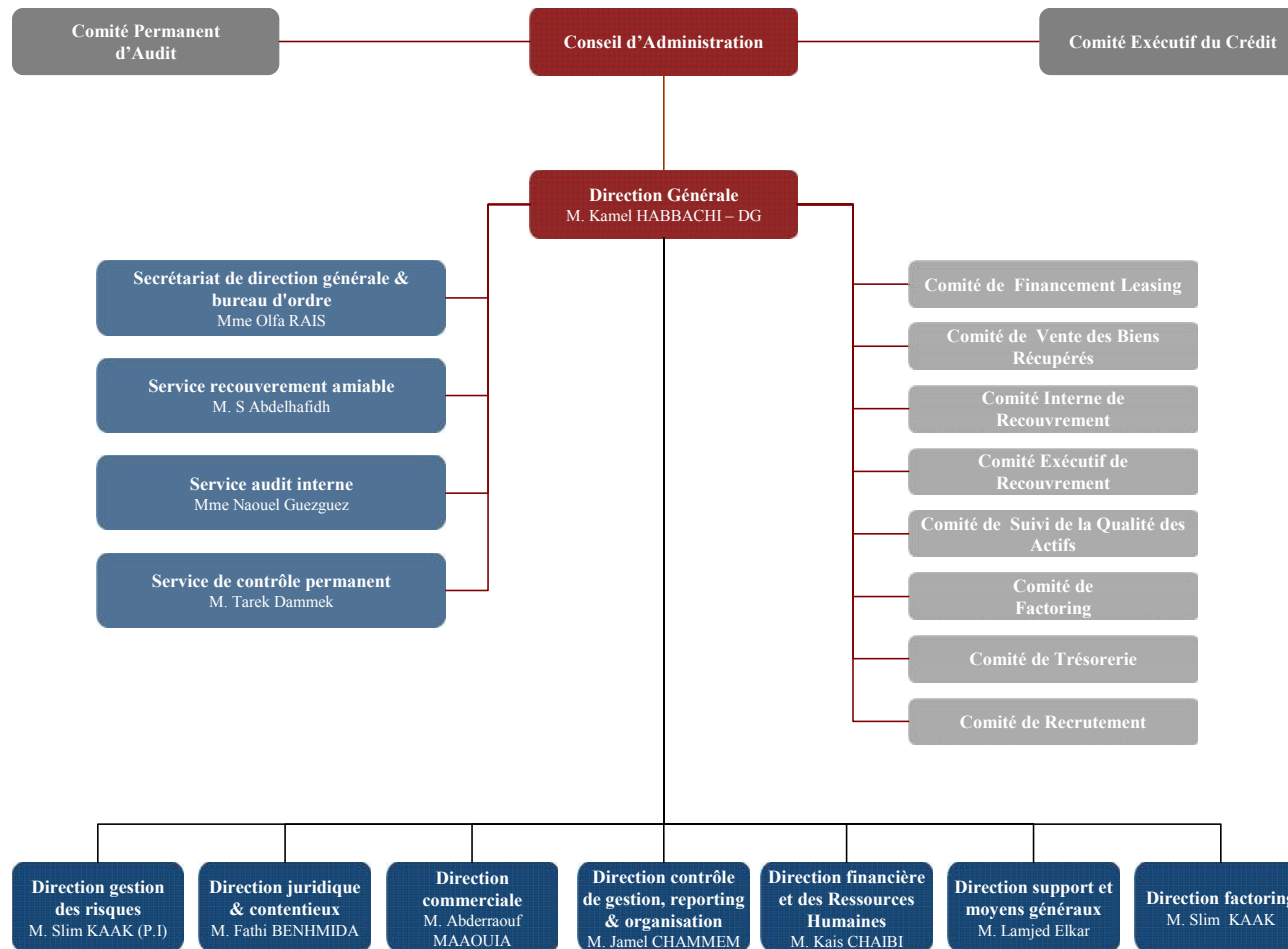
Ce système qui est présenté dans un manuel qualité permet de :

- Préserver et améliorer la compétitivité de l'entreprise ;
- Favoriser la synergie avec les structures de Attijari bank, l'actionnaire de référence de la société, et particulièrement avec le réseau afin de développer l'activité commerciale ;
- Optimiser le rapport cout/rendement des opérations de Attijari Leasing ;
- Limiter la progression des charges d'exploitation ;
- Améliorer la qualification et l'efficacité de l'équipe par la formation continue et le recrutement de cadre compétent d'une part et la réorganisation de l'entreprise d'autre part ;
- Assurer l'adhésion du personnel de Attijari Leasing aux normes du Groupe Attijari bank, respecter le code de déontologie du Groupe ;
- Améliorer la qualité de prestations de la Société.

II.12.2 Organigramme fonctionnel d'Attijari Leasing

L'organigramme fonctionnel d'Attijari Leasing, au 30/06/2013, se présente comme suit :

Organigramme fonctionnel au 30/06/2013



II.12.3 Gouvernance

a) Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration d'Attijari Leasing est composé de :

- M. Khaled Ben JEMAA : Président ;
- ATTIJARI BANK représentée par :
 - ✓ M. Hicham SEFFA : Administrateur ;
 - ✓ M. Mohamed EL MONCER : Administrateur ;
 - ✓ M. Moez TERZI : Administrateur ;
 - ✓ M. Mohsen BOUZID : Administrateur.
- M. Salem DAHMANI : Administrateur, représentant des petits porteurs ;
- M. Hedi Karim SELLAMI : Administrateur indépendant ;
- M. Walid KALBOUSSI : Administrateur indépendant.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le Conseil.

i) Comité Permanent d'Audit

Le comité permanent d'audit interne a été institué depuis le 14 juin 2006 conformément à la réglementation en vigueur. Le Conseil d'Administration du 15 avril 2010 a proposé la nomination de M. Khaled BEN JEMAA, Président du Conseil d'Administration de la société en tant que président du comité ; M. Nejib DOGHRI et M. BOUZID en tant que membres.

Conformément à la huitième résolution adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire au 27 juin 2013 portant sur la nouvelle composition du Conseil d'Administration d'Attijari Leasing, la Société s'engage à actualiser la composition du Comité Permanent d'Audit lors du prochain Conseil d'Administration prévue courant du mois de septembre 2013.

ii) Comité Exécutif de Crédit

Le comité exécutif du crédit a été mis en place depuis juin 2006. Le Conseil d'Administration du 15 avril 2010 a proposé de nommer le Directeur Général de la banque et M. Moez TERZI en tant qu'administrateurs et membres du Comité Exécutif.

b) Direction Générale

La Direction Générale a pour mission principale :

- La réalisation de la stratégie et la politique générale de l'entreprise ;
- L'optimisation d'utilisation des ressources pour atteindre les objectifs arrêtés par le Conseil d'Administration ;
- La réalisation du processus adéquat lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

Pour l'accomplissement de sa mission, la Direction Générale est assistée par les comités suivants :

i) Comité de Financement Leasing

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial et du Directeur Gestion des Risques. Ce comité traite du sort des demandes de financement leasing dont la compétence lui revient selon les règles de délégations de pouvoir en vigueur.

ii) Comité de Ventes des Biens Récupérés

Il est composé du Directeur Général, du Chargé des Dossiers de la Vente des Biens Récupérés, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Commercial et du Directeur Supports et Moyens Généraux.

iii) Comité Interne de Recouvrement

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Gestion du Risque, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable.

Ce comité étudiera l'évolution mensuelle des impayés, des différentes actions de recouvrement engagées, des propositions d'arrangements proposées par certaines relations et des cas de passage en contentieux.

iv) Comité Exécutif de Recouvrement

Il est composé du Responsable Recouvrement judiciaire du groupe (Attijari bank), du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable.

Il examine la politique générale de recouvrement de la société, des cas d'arrangement relatifs aux gros tickets et des cas d'abandon ou de radiations à proposer au Conseil d'Administration.

v) Comite de Suivi de la Qualité des Actifs

Il est composé du Responsable Recouvrement judiciaire du groupe (Attijari bank), d'un Représentant de la Direction Gestion du Risque du Groupe (Attijari bank), du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Gestion du Risque, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable.

Ce comité examine mensuellement la qualité du portefeuille de la société et son évolution.

vi) Comité de Factoring

Il est composé du Directeur Général, du Directeur factoring / risque et du responsable du service exploitation des remises.

Ce comité traite du sort de toutes les demandes de financement factoring.

vii) Comité de Trésorerie

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Gestion Ressources Humaines et du responsable de trésorerie.

Ce comité assure le suivi périodique de la situation de trésorerie, décide des choix en matière de ressources.

viii) Comité de Recrutement

Il est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Gestion Ressources Humaines de Attijari leasing, d'un représentant du capital Humain du groupe Attijari bank et du Directeur concerné.

Ce comité statue sur les dossiers de recrutements conformément à la procédure en vigueur.

La présidence de ces comités est assurée par le Directeur Général qui peut faire appel à tout employé pour participer aux réunions desdits comités.

c) Moyens Humains

i) Politique de Recrutement

Depuis sa restructuration en 2008, Attijari Leasing a entrepris un important programme de transformation et de renforcement de son réseau. Ceci a nécessité la mise en place d'un plan de recrutement qui a permis d'intégrer entre 2008 et 2012, 28 employés.

ii) Politique de Formation

La société continue à faire participer son personnel aux actions de formation à chaque fois que le besoin se fait sentir ou les thèmes proposés par les cabinets de formation répondent aux attentes de la société en matière de leasing surtout pour les aspects gestion des risques, fiscalité, audit, analyse financière etc.

Le montant de la formation pour l'exercice 2012 s'élève à 29 557 DT.

Par ailleurs, et dans le cadre de la synergie avec le groupe Attijari bank, Attijari Leasing fait bénéficier à son personnel une formation académique au sein du centre de formation de la banque « Attijari académie ».

iii) Politique d'Intéressement

L'exercice 2010 a été marqué par le lancement de plusieurs challenges et l'attribution de primes de performance indexées sur les objectifs visant la motivation des collaborateurs d'Attijari Leasing.

Attijari Leasing a continué en 2012 son action de motivation de son personnel lancée en 2010 et a attribué des primes à ses commerciaux en fonction de leurs performances.

iv) Evolution des effectifs

▪ Structure des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
Cadres	39	45	46	15,4%	2,2%
Exécution	18	24	26	33,3%	8,3%
Hors grille	2	0	0	(100,0%)	-
Stagiaires	7	5	7	(28,6%)	40,0%
Total	66	74	79	12,1%	6,8%

En 2012, l'évolution de l'effectif d'Attijari Leasing s'est axé sur le renforcement du personnel d'exécution.

Il est à noter qu'Attijari Leasing ne dispose d'aucun salarié « hors grille » à fin 2012.

Année	2010	2011	2012
Taux d'encadrement⁷	59,1%	60,8%	58,2%

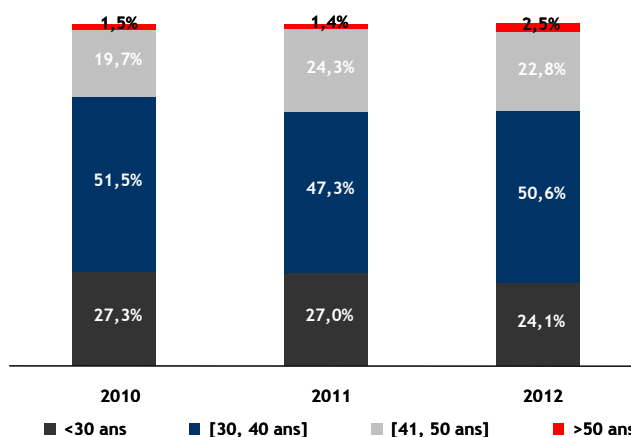
Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le taux d'encadrement s'établit à 58,2% en 2012 contre 60,8% en 2011 en baisse de 2,6 points de base.

⁷ Taux d'encadrement : le rapport entre le nombre de cadres d'une part et l'effectif total d'autre part.

▪ Structure des effectifs par tranche d'âge et par sexe

La répartition de l'effectif d'Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par tranche d'âge se décline de la manière suivante :

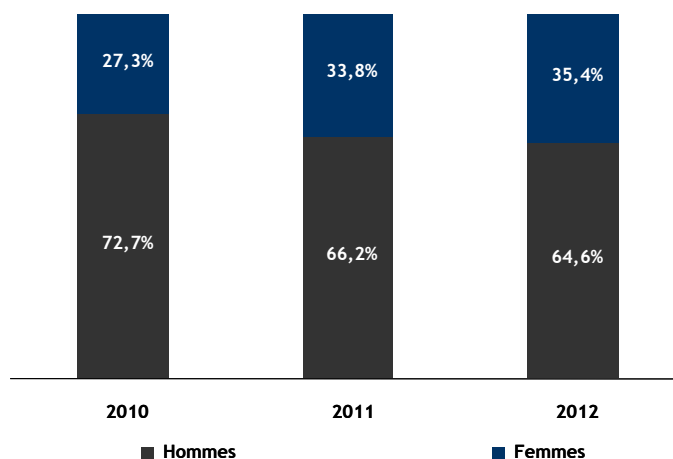
Répartition de l'effectif par tranche d'âge



Comme l'illustre le graphique ci-dessus, en 2012, les moins de 40 ans représentent 50,6% de l'effectif global d'Attijari Leasing.

La répartition de l'effectif d'Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par sexe se décline comme suit :

Répartition de l'effectif par sexe



Source : Attijari bank

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les femmes représentent 35,4% de l'effectif total d'Attijari Leasing en 2012. Cette présence renseigne sur l'importance accordée à la mixité au sein de la Société.

▪ Turnover

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des départs et des recrutements enregistrés par Attijari Leasing au cours des trois derniers exercices :

Turnover	2010	2011	2012	Var.11/10 en %	Var.12/11 en %
Recrutements ⁸ (1)	7	10	3	42,9%	(70,0%)
Départs (2)	1	2	1	100,0%	(50,0%)
<i>dont départs à la retraite volontaires</i>	0	0	0	-	-
Solde (1) – (2)	6	8	2	33,3%	-75,0%

⁸ Ne tenant pas compte des détachés d'Attijari bank

Le turnover d'Attijari Leasing s'est établi à 2 personnes en 2012 contre 8 personnes en 2011.

II.13 CONTROLE INTERNE

Conformément aux lois et règlements régissant les établissements financiers et notamment la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 tel que complétée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006 et la circulaire aux établissements de crédits n° 2006-19 du 28 novembre 2006, Attijari Leasing est dotée d'un système de contrôle interne.

Le système de contrôle interne de la société Attijari Leasing est traduit dans tous les processus, procédures et notes de services émanant de la Direction Générale visant à assurer en permanence la sécurité, l'efficacité et l'efficience des opérations, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et la conformité de ces opérations avec les lois et règlements en vigueur.

Outre le contrôle de premier niveau des opérations quotidiennes qui a été renforcé au niveau de toutes les procédures actuellement en vigueur, un service de contrôle permanent indépendant de second niveau rattaché à la Direction Générale a été mis en place depuis août 2011 pour assurer progressivement le contrôle des travaux assurés au niveau des services opérationnel, commercial, mises en forces, etc.

Un service d'audit interne chargé du contrôle périodique a été mis en place afin de veiller au respect de l'application des procédures, d'informer la Direction Générale de toutes les faiblesses constatées et de proposer ou de recommander des solutions pour y remédier.

Un comité permanent d'audit interne a également été institué depuis le 14 juin 2006 conformément à la réglementation en vigueur. Le Conseil d'Administration du 15 avril 2010 a proposé la nomination de M. Khaled BEN JEMAA, Président du Conseil d'Administration de la société en tant que président du comité ; M. Nejib DOGHRI et M. Mohsen BOUZID en tant que membres.

Suite à la nouvelle composition des membres du Conseil d'Administration lors de l'AGO tenue en date du 27 juin 2013, la société s'engage à communiquer la nouvelle composition dudit comité lors de la réunion du prochain Conseil prévu en septembre 2013.

Compte tenu de la taille de la société, l'organe de contrôle de la conformité a été rattaché à celui d'Attijari Bank avec un correspondant conformité sur place désigné parmi les cadres de la Direction Juridique et Contentieux.

Le comité exécutif du crédit a été mis en place depuis juin 2006: Le Conseil d'Administration du 15 avril a proposé de nommer le Directeur Général de la banque et M. Moez TERZI en tant qu'administrateurs et membres du Comité Exécutif.

Le comité de recouvrement est composé du Responsable Recouvrement judiciaire du groupe (Attijari bank), du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Contrôle de Gestion et du responsable Service de recouvrement amiable.

Il examine la politique générale de recouvrement de la société, des cas d'arrangement relatifs aux gros tickets et des cas d'abandon ou de radiations à proposer au Conseil d'Administration.

II.14 SYSTEME D'INFORMATION

Le système d'information d'Attijari Leasing couvre toutes les lignes de métiers de la société :

II.14.1 Le parc informatique

Le parc informatique d'Attijari Leasing se compose de :

- Quatre (4) serveurs dont deux principaux l'un affecté à l'activité du leasing et l'autre à l'activité du factoring. Les deux autres sont dédiés au filtrage de l'accès internet et le backup ;
- Soixante (60) postes de travail et 33 imprimantes dont une imprimante réseau pour le grand tirage ;
- Neuf (9) Switchs, 3 Routeurs, 1 Firewall et 3 Modems externe.

II.14.2 Le réseau informatique

Le choix d'un réseau de type dit en « Etoile » et d'une architecture « Clients/Serveur » s'avère la mieux adaptée à une telle structure et organisation.

Tous les postes « client » sont reliés à un serveur central qui leur dessert des ressources physiques et/ou logistiques.

Les deux agences de Sousse et de Sfax sont connectées au réseau local du siège via une connexion VPN de type ADSL.

La configuration logicielle du réseau d'Attijari Leasing est gérée par les systèmes suivant : Le système d'exploitation Windows 2000 Server et le SGBD SQL Server 2000.

II.14.3 Les logiciels

Outre la boîte office (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint ...), les utilisateurs disposent d'autres logiciels qui ont été conçu par la société LASER Software qui est le prestataire de service d'Attijari Leasing depuis 1995, et qui assure aussi leur maintenance et le développement de nouveaux modules.

II.14.4 La sécurité de l'environnement informatique

Outre le contrôle d'accès, Attijari Leasing dispose d'autres niveaux de sécurité pour protéger son Système d'Informations (S.I) :

- Protection antivirale : Attijari Leasing dispose d'une solution antivirus Symantec Endpoint protection administrée par la maison mère Attijari bank ;
- Protection du matériel critique : tous les serveurs sont placés, dans une salle de machines dont l'accès est strictement réservé à l'administrateur du système informatique ;
- Protection des données : se base essentiellement sur la duplication de ces données sur plusieurs supports et dans différents lieux.

II.14.5 L'évolution du système d'information d'Attijari Leasing

a) Le nouveau système d'échange de données (SED) avec la BCT

Pour accéder aux différentes centrales créées par la BCT, qui représentent une source d'information pertinente et fiable concernant les engagements des personnes morales (PM) et des personnes physiques (PP) auprès des institutions financières, Attijari Leasing a adhéré au Système d'Echange de Données (SED) par le biais d'une liaison permanente de type *Frame Relay* et d'un serveur centralisateur. Ce serveur dédié à la connexion avec la BCT, est menu d'un système d'exploitation Windows 2000 professionnelle et des logiciels nécessaires à la connexion et au transfert sécurisé des données entre Attijari Leasing et la BCT.

b) La mise à jour des logiciels et leur adéquation avec la réglementation en vigueur

Attijari Leasing a mis en place des procédures de mise à jour des logiciels pour qu'ils soient au diapason de la réglementation en vigueur.

Outre ces mises à jour, de nouvelles versions plus performantes et mieux adaptées aux besoins des utilisateurs viennent améliorer la qualité de la prestation de service rendu à la clientèle.

II.15 ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

La politique de croissance d'Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays après les événements du 14/01/2011 en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ;

- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
 - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
 - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Et ce, en vue de diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale.

Aussi, cette stratégie permet à la société de récupérer ses parts de marché, de retrouver sa place parmi les premières sociétés opérant sur le marché, de consolider les bénéfices réalisés et d'atteindre les objectifs avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

Chapitre 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE - RESULTATS

I. PATRIMOINE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2012

I.1 CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING AU 31/12/2012

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	31/12/2010 (*)	31/12/2011 (*)	31/12/2012
Créances de leasing	211 346 621	272 788 130	332 911 791
Impayés	21 645 098	25 398 850	28 549 053
Effets impayés et à l'encaissement	107 447	56 124	81 959
Intérêts échus et différés	(1 145 461)	(1 327 357)	(1 565 563)
Créances sur contrats en instance de mise en force	1 910 207	2 215 273	11 015 631
Total brut	233 863 912	299 131 020	370 992 871
Provisions pour dépréciation des encours	(9 707 466)	(8 189 062)	(8 398 910)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 669 491)	(14 421 104)	(14 445 841)
Provisions collectives	0	(1 497 553)	(1 497 553)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 410 122)	(3 300 987)	(3 269 057)
Total des provisions et produits réservés	(29 000 858)	(27 622 485)	(27 825 140)
Total net	204 863 054	271 508 535	343 167 731

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

En DT	Valeur brute
Soldes au 31 décembre 2011	275 003 403
Additions de la période	
Investissements	227 288 927
Relocations	8 646 805
Consolidations	90 040
Retraits de l'exercice	
Remboursement des créances échues	(146 353 796)
Remboursement anticipé de créances	(11 723 743)
Remboursement des valeurs résiduelles	(2 432)
Relocations	(8 515 486)
Radiations de créances	(506 297)
Soldes au 31 décembre 2012	343 927 422

L'analyse des contrats par secteur d'activité se présente comme suit:

En DT	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Bâtiment et travaux publics	26 286 408	30 985 821	31 812 007
Industrie	32 087 877	35 357 862	40 639 206
Tourisme	5 211 745	5 559 178	6 338 905
Commerces et service	140 704 888	180 531 962	225 005 581
Agriculture	10 052 520	22 568 580	40 131 723
Total	214 343 439	275 003 403	343 927 422

L'analyse des contrats par type de matériel se présente comme suit:

En DT	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Equipements	28 248 600	20 077 091	24 987 629
Matériel roulant	149 043 462	200 229 042	266 086 999
Matériel spécifique	16 726 889	30 702 943	30 459 202
Sous Total	194 018 952	251 009 076	321 533 830
Immobilier	20 324 487	23 994 327	22 393 592
Total	214 343 439	275 003 403	343 927 422

L'analyse des contrats par maturité se présente comme suit:

En DT	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012
Paiement minimaux sur contrats actif (a)	226 843 778	296 921 382	369 215 832
A recevoir dans moins d'un an	86 965 301	113 501 845	137 269 123
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	136 173 593	175 115 160	224 962 302
A recevoir dans plus de 5 ans	3 704 884	8 304 377	6 984 406
Produits financiers non acquis (b)	30 535 713	40 549 810	51 427 847
A recevoir dans moins d'un an	15 362 933	19 275 613	23 997 538
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	14 770 093	20 187 092	26 623 215
A recevoir dans plus de 5 ans	402 687	1 087 105	807 093
Encours contrats actif (1) = (a)- (b)	196 308 065	256 371 572	317 787 985
Créances en instance de mise en force (2)	1 910 207	2 215 273	11 015 631
Créances échues (3)	138 945	271 810	139 777
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	912 721	646 041	976 162
Contrats suspendus (contentieux) (5)	15 073 501	15 498 707	14 007 868
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	214 343 439	275 003 403	343 927 422

I.2 ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2012, le solde net de ce poste s'élevant à 6 243 262 DT contre 5 615 799 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT	31/12/2010 (*)	31/12/2011 (*)	31/12/2012
Compte des acheteurs factorés	3 797 259	5 835 526	6 680 711
Effets à l'encaissement	467 573	607 925	372 522
Sous Total (A)	4 264 832	6 443 451	7 053 233
Provisions	757 864	780 648	734 374
Agios réservés	55 019	47 004	75 598
Total des provisions	812 883	827 652	809 972
Total net	3 451 949	5 615 799	6 243 261
Comptes des adhérents	-	-	-
Fonds de garantie	814 812	1 250 954	1 321 228
Sous Total (B)	814 812	1 250 954	1 321 228
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	3 450 020	5 192 497	5 732 006

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

I.3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2012

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

En DT	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	Var. 12/11
Titres immobilisés	200 000	176 400	176 400	0
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	-	-	1 027 298	1 027 298
Provisions pour dépréciation	(23 457)	-	0	0
Total	176 543	176 400	1 203 698	1 027 298

Le détail de cette rubrique s'analyse comme suit :

En DT	% de détention	Nombre de titres	Valeur d'acquisition	Valeur Brute	Provision 31/12/2012	VCN
Attijari SICAR	0,67%	1 764	100	176 400	0	176 400
Total				176 400	0	176 400

I.4 VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2012, cette rubrique totalise 3 839 236 DT contre 4 337 829 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

En DT	Taux	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
		31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/12/2012	31/12/2011	Dot° 2012	Mise en rebut	31/12/2012	
Logiciels	33,3%	193 386	14 052	-	207 438	155 654	19 391	-	175 046	32 392
Total des immobilisations incorporelles		193 386	14 052	-	207 438	155 654	19 391	-	175 046	32 392
Terrain		949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 067 251	237 100	137 815	3 166 535	981 792	156 098	80 679	1 057 211	2 109 324
Matériel de transport	20,0%	335 892	-	55 300	280 592	173 289	41 275	14 514	200 050	80 542
Installations générales	10,0%	323 694	118 154	-	441 848	158 944	31 762	-	190 705	251 142
Mobilier de bureau	20,0%	178 353	20 174	-	198 527	149 212	9 849	-	159 061	39 465
Matériel informatique	33,3%	180 225	16 956	-	197 180	95 829	47 047	-	142 876	54 305
Immobilisations hors exploitation		824 589	-	501 683	322 906	-	-	-	-	322 906
Total des immobilisations corporelles		5 859 164	392 382	694 799	5 556 747	1 559 066	286 031	95 194	1 749 903	3 806 844
Total		6 052 550	406 434	694 799	5 764 185	1 714 721	305 422	95 194	1 924 949	3 839 236

I.5 ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2012

I.5.1 Bilans comparés au 31/12/2012

En DT	NOTE	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF				
Caisse et Avoirs auprès des Banques	5	2 871 559	1 612 730	4 326 399
Créances sur la clientèle de Leasing	6	343 167 731	271 508 535*	204 863 054*
Acheteurs factorés	7	6 243 262	5 615 799*	3 506 968*
Portefeuille d'Investissement	8	1 203 698	176 400	176 543
Valeurs immobilisées	9	3 839 236	4 337 829	3 475 675
Autres actifs	10	10 620 514	15 211 557*	14 703 095*
TOTAL ACTIF		367 946 000	298 462 849	231 051 734
PASSIF				
Concours Bancaires	11	1 908 290	1 802 945	569
Dettes envers la clientèle	12	8 032 790	5 466 485*	2 936 706*
Comptes courants des adhérents	7	1 321 228	1 250 954	813 517
Emprunts et Dettes rattachées	13	301 493 355	241 232 878	196 158 543
Fournisseurs et comptes rattachés	14	20 741 604	17 887 764	7 768 864
Autres Passifs	15	3 330 198	3 483 851*	1 509 417*
TOTAL PASSIF		336 827 464	271 124 878	209 187 616
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		3 175 000	1 999 636*	5 249 636*
Résultats reportés		787 971	(883 900)*	(11 088 932)*
Effets des modifications comptables		-	(683 398)	(501 617)
Résultat de l'exercice		5 905 565	5 655 633	6 955 032
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16	31 118 536	27 337 971	21 864 118
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		367 946 000	298 462 849	231 051 734

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

I.5.2 États des engagements Hors Bilan comparés au 31/12/2012

En DT	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNEES	36 836 419	43 833 087	30 444 025
Engagements de financement en faveur de la clientèle	12 438 031	11 088 906	8 064 633*
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	21 154 860	29 794 934*	20 669 510*
Engagements de factoring	3 243 528	2 949 247	1 709 882
ENGAGEMENTS RECUS	448 200 079	360 984 979	278 305 272
Garanties reçues	788 458	848 555	625 588*
Intérêts à échoir sur contrats actifs	51 427 847	40 549 812	30 535 713*
Valeurs des biens, objet de leasing	395 983 775	319 586 612*	247 143 971*
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	46 000 000	-	-
Emprunts obtenus non encore encaissés	46 000 000	-	-

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

I.5.3 Etats de résultat comparés au 31/12/2012

En DT	Note	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Produits d'exploitation				
Revenus de leasing	17	28 146 987	22 021 344*	17 631 914
Revenus de factoring	18	604 970	444 779*	390 488
Total des revenus		28 751 957	22 466 123	18 022 402
Autres produits d'exploitation	19	1 391 776	1 240 176	624 196
Total Produits d'exploitation		30 143 733	23 706 299	18 646 598
Charges financières nettes	20	(14 962 900)	(11 722 777)*	(9 132 883)*
Commissions encourues		(70 946)	(68 971)	(78 840)
Produits des placements	21	108 848	60 237	448 151
Produits nets		15 218 734	11 974 788	9 883 026
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	22	(2 818 808)	(2 352 314)	(1 773 323)
Autres charges d'exploitation	23	(1 787 611)	(1 242 475)	(995 075)
Dotations aux amortissements	24	(305 422)	(278 793)*	(208 897)*
Résultat d'exploitation avant provisions		10 306 893	8 101 206	6 905 731
Reprises sur provisions sur créances et autres risques		-	_*	_*
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 018 205)	(892 513)*	(309 524)*
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	41 724	(51 968)*	0
Résultat d'exploitation		8 330 412	7 156 725	6 596 207
Autres gains ordinaires	27	204 733	137 128	471 737
Autres pertes ordinaires	28	(8 319)	(155 069)	(985)*
Résultat des activités ordinaires avant impôt		8 526 826	7 138 784	7 066 959
Impôt sur les bénéfices	29	(2 621 261)	(1 483 151)	(111 927)
Résultat de l'exercice		5 905 565	5 655 633	6 955 032
Résultat par action	16	2,779	2,661	3,273

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

I.5.4 Etats de flux de trésorerie comparés

En DT	Note	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>				
Encaissements reçus des clients	30	211 254 057	154 934 669	107 143 087
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	18 043 973	10 908 624	9 379 752
Financements des adhérents	31	(17 887 906)	(12 177 323)	(10 018 214)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(251 265 492)	(185 301 234)	(185 589 800)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(4 933 412)	(4 102 635)	(3 066 550)
Intérêts payés	34	(12 844 619)	(11 674 853)	(7 599 455)
Impôts et taxes payés	35	(3 196 483)	(2 148 161)	(2 135 816)
Remboursement dettes fiscales		-	-	(1 100 694)
Restitution de TVA		6 838 731	-	-
Autres flux de trésorerie	36	(17 647)	50 530	372 574
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		(54 008 798)	(49 510 383)	(92 615 116)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(406 434)	(323 260)	(930 605)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	724 564	51 000	5 760
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(1 000 000)	-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	144 638	723 190
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(681 870)	(127 622)	(201 655)
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>				
Dividendes et autres distributions	40	(2 125 000)	-	-
Encaissements provenant des emprunts	13	283 330 000	227 970 000	200 690 489
Remboursement d'emprunts	13	(240 510 848)	(185 948 041)	(110 811 272)
Flux liés au financement à court terme	13	15 150 000	3 100 000	550 000
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT		55 844 152	45 121 959	90 429 217
Variation de trésorerie		1 153 484	(4 516 046)	(2 387 554)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période		(190 214)	4 325 832	6 713 386
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE		41 963 270	(190 214)	4 325 831

I.5.5 Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2012

NOTE -1- PRESENTATION DE LA SOCIETE ET SON REGIME FISCAL

1- Présentation de la société

La société «Attijari Leasing» précédemment nommée « Général Leasing » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 décembre 1994 avec un capital initial de D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 mars 1999 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 avril 2000 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 10.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 décembre 2005 a décidé de porter le capital à D : 12.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 3.750.000, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même Assemblée a décidé de porter le capital à D : 21.250.000 par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de «Général Leasing» à «Attijari Leasing».

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2012, à 21.250.000 Dinars composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

2- Régime fiscal de la société

2.1- Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,1% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

2.2- Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ;
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

2.3- Autres impôts et taxes :

Attijari Leasing est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008 ;
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés ;
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versées aux salariés.

NOTE -2- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société Attijari Leasing, arrêtés au 31 décembre 2012, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 ;
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Attijari Leasing et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

NOTE -3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

1- Base de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

2- Unité monétaire

Les états financiers de la société Attijari Leasing sont libellés en Dinar Tunisien.

3.3 Sommaire des principales méthodes comptables

3.3.1- Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- La somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- La valeur actualisée de ces paiements minimaux, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actualisée cumulée des paiements minimaux au titre de la location, égale au montant de l'investissement net dans le contrat de location, déduction faite de la valeur résiduelle.

Le bailleur vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité

périodique constante de l'encours d'investissement net du bailleur. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3.3.2- Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

3.2.1- Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'Agence Foncière d'Habitation, l'Agence Foncière Industrielle, l'Agence Foncière Touristique ou encore auprès des sociétés de développement touristique.

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge.

3.2.2- Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Attijari Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par Attijari Leasing.

Elle se présente comme suit :

a) Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :

- Agriculture ;
- BTP ;
- Commerce ;
- Industrie ;
- Médical ;
- Services ;
- Tourisme ;
- Transport.

b) La détermination pour chaque groupe de créances, d'un taux de migration moyen sur les années 2008 à 2011, TMM_{gi} selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}.

c) Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2012. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2012}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2011}}$$

d) Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2008-2011 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

e) Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } g_i 0 \text{ et } 1) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

f) Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}

3.3.3- Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la

reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3.3.4- Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3.3.5- Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (Portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3.3.6- Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

▪ Logiciels	33,3%
▪ Construction	5,0%
▪ Matériel de transport	20,0%
▪ Mobilier et matériel de bureau	20,0%
▪ Matériel informatique	33,3%
▪ Installations générales	10,0%

3.3.7- Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

NOTE -4- CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Au 31 décembre 2012, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 31 décembre 2011 pour des besoins de présentation.

Rubriques retraitées	Montant du retraitement au 31/12/2011	Commentaires
Créances sur la clientèle de Leasing	(5 236 866)	Reclassement des comptes des acheteurs factorés sous une rubrique distincte
Acheteurs factorés	5 236 866	Reclassement des comptes des acheteurs factorés sous une rubrique distincte
Créances sur la clientèle de Leasing	(1 327 357)	Imputation des intérêts perçus d'avance au titre des contrats de leasing sur les créances
Autres passifs	1 327 357	Imputation des intérêts perçus d'avance au titre des contrats de leasing sur les créances
Acheteurs factorés	378 933	Annulation des intérêts à recevoir au titre des créances classées de factoring et dont la contre partie figure en agios réservés
Autres actifs	(378 933)	Annulation des intérêts à recevoir au titre des créances classées de factoring et dont la contre partie figure en agios réservés
Dettes envers la clientèle	(5 466 485)	Reclassement des dettes envers la clientèle, figurant initialement parmi les autres passifs, sous une rubrique distincte
Autres passifs	5 466 485	Reclassement des dettes envers la clientèle, figurant initialement parmi les autres passifs, sous une rubrique distincte
Réserves	883 900	Ajustement de l'affectation du résultat de 2010, suivant décision de l'AGO réuni le 29 juin 2012
Résultats reportés	(883 900)	Ajustement de l'affectation du résultat de 2010, suivant décision de l'AGO réuni le 29 juin 2012
Revenus de Leasing	(141 985)	Reclassement de l'annulation des produits réservés sur les créances radiées
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(141 985)	Reclassement de l'annulation des produits réservés sur les créances radiées
Revenus de factoring	(1 036)	Reclassement des agios réservés de factoring, constatés initialement parmi les dotations aux provisions
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(1 036)	Reclassement des agios réservés de factoring, constatés initialement parmi les dotations aux provisions
Charges financières nettes	71 174	Reclassement des dotations aux résorptions des frais d'émission des emprunts au niveau des charges financières
Dotations aux amortissements	(71 174)	Reclassement des dotations aux résorptions des frais d'émission des emprunts au niveau des charges financières
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	(1 562 591)	Imputation des reprises sur les dotations aux provisions pour dégager le coût net du risque sur la clientèle
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(1 562 591)	Imputation des reprises sur les dotations aux provisions pour dégager le coût net du risque sur la clientèle
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	(23 457)	Imputation des reprises sur les dotations aux provisions pour dégager le coût net des risques divers
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	(23 457)	Imputation des reprises sur les dotations aux provisions pour dégager le coût net des risques divers
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	(75 425)	Reclassement des provisions pour risques divers sous une rubrique distincte
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	75 425	Reclassement des provisions pour risques divers sous une rubrique distincte

NOTE -5- CAISSE ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Banques	2 871 378	1 612 613
Caisses	182	117
Total	2 871 559	1 612 730

NOTE -6- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	31/12/2012	31/12/2011(*)
Créances de leasing	332 911 791	272 788 130
Impayés	28 549 053	25 398 850
Effets impayés et à l'encaissement	81 959	56 124
Intérêts échus et différés	(1 565 563)	(1 327 357)
Créances sur contrats en instance de mise en force	11 015 631	2 215 273
Total brut	370 992 871	299 131 020
Provisions pour dépréciation des encours	(8 398 910)	(8 189 062)
Provisions pour dépréciation des impayés	(14 445 841)	(14 421 104)
Provisions collectives	(1 497 553)	(1 497 553)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 269 057)	(3 300 987)
Total des provisions et produits réservés	(27 825 140)	(27 622 485)
Total net	343 167 731	271 508 535

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

I.5.6 Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

En DT	Valeur brute
Soldes au 31 décembre 2011	275 003 403
Additions de la période	
Investissements	227 288 927
Relocations	8 646 805
Consolidations	90 040
Retraits de l'exercice	
Remboursement des créances échues	(146 353 796)
Remboursement anticipé de créances	(11 723 743)
Remboursement des valeurs résiduelles	(2 432)
Relocations	(8 515 486)
Radiations de créances	(506 297)
Soldes au 31 décembre 2012	343 927 422

I.5.7 Analyse par secteur d'activité:

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Bâtiment et travaux publics	31 812 007	30 985 821
Industrie	40 639 206	35 357 862
Tourisme	6 338 905	5 559 178
Commerces et service	225 005 581	180 531 962
Agriculture	40 131 723	22 568 580
Total	343 927 422	275 003 403

I.5.8 Analyse par type de matériel :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Equipements	24 987 629	20 077 091
Matériel roulant	266 086 999	200 229 042
Matériel spécifique	30 459 202	30 702 943
Sous Total	321 533 830	251 009 076
Immobilier	22 393 592	23 994 327
Total	343 927 422	275 003 403

I.5.9 Analyse par maturité :

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Paiement minimaux sur contrats actif (a)	369 215 832	296 921 382
A recevoir dans moins d'un an	137 269 123	113 501 845
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	224 962 302	175 115 160
A recevoir dans plus de 5 ans	6 984 406	8 304 377
Produits financiers non acquis (b)	51 427 847	40 549 810
A recevoir dans moins d'un an	23 997 538	19 275 613
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	26 623 215	20 187 092
A recevoir dans plus de 5 ans	807 093	1 087 105
Encours contrats actif (1) = (a)- (b)	317 787 985	256 371 572
Créances en instance de mise en force (2)	11 015 631	2 215 273
Créances échues (3)	139 777	271 810
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	976 162	646 041
Contrats suspendus (contentieux) (5)	14 007 868	15 498 707
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	343 927 422	275 003 403

NOTE -6- CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	Analyse par Classe					Total
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours Financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	230 530 693	77 457 634	6 353 926	3 461 276	14 935 238	332 738 766
Impayés	1 743 805	6 610 375	1 264 899	1 152 825	17 777 149	28 549 053
Contrats en instance de mise en force	9 696 204	999 427	-	-	320 000	11 015 631
CREANCES LEASING	241 970 702	85 067 435	7 618 825	4 614 101	33 032 386	372 303 450
Avances reçues*	(6 548 520)	(438 756)	(150 891)	(9 881)	(884 742)	(8 032 790)
ENCOURS GLOBAL	235 422 182	84 628 679	7 467 933	4 604 220	32 147 645	364 270 660
ENGAGEMENTS HORS BILAN	11 096 748	1 341 283	-	-	-	12 438 031
TOTAL ENGAGEMENTS	246 518 930	85 969 962	7 467 933	4 604 220	32 147 645	376 708 690
Produits réservés	-	-	(198 137)	(144 494)	(2 926 425)	(3 269 057)
Provisions sur encours financiers	-	-	(109 732)	(21 019)	(8 268 159)	(8 398 910)
Provisions sur impayés	-	-	(141 430)	(297 405)	(14 007 007)	(14 445 841)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(449 299)	(462 919)	(25 201 591)	(26 113 809)
ENGAGEMENTS NETS	246 518 930	85 969 962	7 018 635	4 141 302	6 946 054	350 594 882

Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4)	1,98%	1,22%	8,53%
	11,74%		

Ratios des actifs non performants (B2,B3,B4) de 31 décembre 2011	12,76%
--	--------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé	6,02%	10,05%	78,39%
	59,05%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservé de 31 décembre 2011	66,84%
--	--------

(* Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE -7- ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Compte des acheteurs factorés	6 680 711	5 835 526
Effets à l'encaissement	372 522	607 925
Sous Total (A)	7 053 233	6 443 451
Provisions	(734 374)	(780 648)
Agios réservés	(75 598)	(47 004)
Total des provisions	(809 972)	(827 652)
Total net	6 243 262	5 615 799
Comptes des adhérents	-	-
Fonds de garantie	1 321 228	1 250 954
Sous Total (B)	1 321 228	1 250 954
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	5 732 006	5 192 497

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

NOTE -8- PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Titres immobilisés	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	1 027 298	-
Total	1 203 698	176 400

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2012 comme suit :

En DT	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

NOTE -9- VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2012, cette rubrique totalisant D : 3 839 236 DT contre D : 4 337 829 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

En DT	Taux	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
		31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/12/2012	31/12/2011	Dot° 2012	Mise en rebut	31/12/2012	
Logiciels	33,3%	193 386	14 052	0	207 438	155 654	19 391	0	175 046	32 392
Total des immobilisations incorporelles		193 386	14 052	0	207 438	155 654	19 391	0	175 046	32 392
Terrain		949 160	0	0	949 160	0	0	0	0	949 160
Construction	5,0%	3 067 251	237 100	137 815	3 166 535	981 792	156 098	80 679	1 057 211	2 109 324
Matériel de transport	20,0%	335 892	0	55 300	280 592	173 289	41 275	14 514	200 050	80 542
Installations générales	10,0%	323 694	118 154	0	441 848	158 944	31 762	0	190 705	251 142
Mobilier de bureau	20,0%	178 353	20 174	0	198 527	149 212	9 849	0	159 061	39 465
Matériel informatique	33,3%	180 225	16 956	0	197 180	95 829	47 047	0	142 876	54 305
Immobilisations hors exploitation		824 589	0	501 683	322 906	0	0	0	0	322 906
Total des immobilisations corporelles		5 859 164	392 382	694 799	5 556 747	1 559 066	286 031	95 194	1 749 903	3 806 844
Total		6 052 550	406 434	694 799	5 764 185	1 714 721	305 422	95 194	1 924 949	3 839 236

NOTE -10- AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courant est le suivant :

En DT	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Frais d'émission des emprunts	376 599	203 556
Dépôts et cautionnements versés	44 616	8 702
Fournisseurs d'exploitation, avances et acomptes	-	3 516
Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	30 210	30 210
Avances et acomptes au personnel	197 761	38 843
Autres créances sur le personnel	3 009	2 929
Etat, TCL en cours de restitution	133 515	-
Etat, crédit de TVA	9 306 494	7 826 944
Etat, crédit de TVA en cours de restitution	-	6 838 731
Etat, TVA à régulariser	-	(3 549)
Frais de syndic	1 389	1 389
Différences de change à récupérer, Tunis Ré	306 306	-
Remboursement assurance groupe	148	-
Autres comptes débiteurs	467 640	467 640
Produits à recevoir	151 098	122 735
Compte d'attente	2 053	106 796
Charges constatées d'avance	119 591	82 415
Total brut	11 140 429	15 730 857
A déduire		
Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(519 914)	(519 300)
Total net	10 620 514	15 211 557

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

I.5.10 Tableau de mouvement des frais d'émission des emprunts au 31/12/2012 :

Désignation	Taux	Valeur brute			Résorptions		VCN	
		31/12/2011	Additions	31/12/2012	31/12/2011	Dot° 2012		31/12/2012
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	310 918	310 231	621 149	107 361	137 189	244 550	376 599
Total		310 918	310 231	621 149	107 361	137 189	244 550	376 599

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE -11- CONCOURS BANCAIRES ET DETTES RATTACHEES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Banques, découverts	1 908 290	1 802 945
Total	1 908 290	1 802 945

NOTE -12- DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

En DT	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Avances et acomptes reçus des clients	8 032 790	5 466 485
Total	8 032 790	5 466 485

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

NOTE -13- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts		
Banques locales	153 539 110	166 520 618
Banques étrangères	3 348 208	5 577 547
Emprunts obligataires	108 000 000	49 970 000
Billets de trésorerie	31 750 000	16 600 000
Total emprunts	296 637 318	238 668 165
Dettes rattachées		
Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 004 758	1 062 972
Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangères	29 837	49 412
Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 727 702	1 315 202
Intérêts courus sur billets de trésorerie	116 485	137 128
Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	(22 744)	0
Total dettes rattachées	4 856 037	2 564 713
Total général	301 493 355	241 232 878

Les mouvements enregistrés sur le poste « emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE -13- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (Suite)

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	166 520 618	219 300 000	232 281 508	153 539 110	73 517 359	80 021 751
ATTIJARI BANK 1	23 174	-	23 174	-	-	-
ATTIJARI BANK 2	11 381	-	11 381	-	-	-
ATTIJARI BANK 3	1 617 146	-	1 369 578	247 568	-	247 568
ATTIJARI BANK 4	1 498 546	-	1 315 054	183 492	-	183 492
ATTIJARI BANK 8	3 406 488	-	993 117	2 413 371	1 371 658	1 041 712
ATTIJARI BANK 9	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 10	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 11	3 647 385	-	981 425	2 665 960	1 635 773	1 030 187
ATTIJARI BANK 12	3 555 873	-	1 241 697	2 314 176	1 014 654	1 299 522
ATTIJARI BANK 13	3 555 955	-	1 241 726	2 314 229	1 014 677	1 299 552
ATTIJARI BANK 14	3 555 978	-	1 241 734	2 314 244	1 014 684	1 299 560
ATTIJARI BANK 15	3 553 537	-	1 240 924	2 312 613	1 014 099	1 298 514
ATTIJARI BANK 16	4 375 000	-	1 250 000	3 125 000	1 875 000	1 250 000
ATTIJARI BANK 17	4 375 000	-	1 250 000	3 125 000	1 875 000	1 250 000
ATTIJARI BANK 18	4 750 000	-	1 000 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 19	-	5 000 000	750 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 20	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
ATTIJARI BANK 21	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
Crédits Directs, ATTIJARI BANK	25 600 000	74 800 000	80 400 000	20 000 000	-	20 000 000
TOTAL ATTIJARI BANK	70 525 461	94 800 000	97 309 809	68 015 652	30 815 545	37 200 108
AL BARAKA BANK CL	10 000 000	20 000 000	30 000 000	-	-	-
AL BARAKA BANK CMT	704 796	-	704 796	-	-	-
AL BARAKA BANK CMT	1 057 194	-	1 057 194	-	-	-
AL BARAKA BANK CMT	704 796	-	704 796	-	-	-
AL BARAKA BANK CMT	1 057 194	-	1 057 194	-	-	-
AL BARAKA BANK CMT1-2011	1 689 833	-	647 342	1 042 491	357 392	685 099
AL BARAKA BANK CMT2-2011	1 689 833	-	647 342	1 042 491	357 392	685 099
AL BARAKA BANK CMT3-2011	1 000 000	-	314 626	685 374	352 398	332 977
AL BARAKA BANK CMT4-2011	3 000 000	-	943 877	2 056 123	1 057 194	998 930
AL BARAKA BANK CMT5-2011	2 000 000	-	629 251	1 370 749	704 796	665 953
AL BARAKA BANK CMT6-2011	2 000 000	-	629 251	1 370 749	704 796	665 953

NOTE -13- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (Suite)

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AL BARAKA BANK CMT7	-	2 000 000	310 167	1 689 833	1 042 491	647 342
AL BARAKA BANK CMT8	-	1 500 000	232 625	1 267 375	781 868	485 507
AL BARAKA BANK CMT9	-	1 000 000	-	1 000 000	685 374	314 626
AL BARAKA BANK CMT10	-	1 000 000	-	1 000 000	685 374	314 626
TOTAL AL BARAKA BANK	24 903 646	25 500 000	37 878 460	12 525 186	6 729 076	5 796 110
AMEN BANK 5	2 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
AMEN BANK 6	3 605 524	-	681 909	2 923 615	2 202 337	721 278
AMEN BANK 7	3 600 102	-	680 884	2 919 218	2 199 025	720 193
AMEN BANK 8	2 645 412	-	1 285 979	1 359 433	-	1 359 433
AMEN BANK 9	2 463 857	-	1 378 214	1 085 643	-	1 085 643
AMEN BANK 10	2 621 472	-	1 467 572	1 153 900	-	1 153 900
AMEN BANK 11	3 125 000	-	1 250 000	1 875 000	625 000	1 250 000
AMEN BANK 12	3 125 000	-	1 250 000	1 875 000	625 000	1 250 000
AMEN BANK 13	2 187 500	-	625 000	1 562 500	937 500	625 000
AMEN BANK 14	2 187 500	-	625 000	1 562 500	937 500	625 000
AMEN BANK 15	1 866 667	-	533 333	1 333 333	800 000	533 333
AMEN BANK 16	2 000 000	-	533 333	1 466 667	933 333	533 333
AMEN BANK 17	937 500	-	250 000	687 500	437 500	250 000
AMEN BANK 18	-	2 500 000	125 000	2 375 000	1 875 000	500 000
AMEN BANK 19	-	2 000 000	100 000	1 900 000	1 500 000	400 000
AMEN BANK 20	-	500 000	-	500 000	400 000	100 000
TOTAL AMEN BANK	32 365 534	5 000 000	11 786 224	25 579 310	13 472 195	12 107 115
BANQUE DE TUNISIE	2 857 142	-	571 429	2 285 713	1 714 284	571 429
BANQUE DE TUNISIE	2 892 850	-	428 600	2 464 250	2 035 650	428 600
BANQUE DE TUNISIE	2 000 000	-	286 000	1 714 000	1 428 000	286 000
TOTAL BANQUE DE TUNISIE	7 749 992	-	1 286 029	6 463 963	5 177 934	1 286 029
BIAT 1	3 765 459	-	669 990	3 095 468	2 386 944	708 524
BIAT 2	4 250 000	-	1 000 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
BIAT 3	4 210 526	-	1 052 632	3 157 895	2 105 263	1 052 632
TOTAL BIAT	12 225 985	-	2 722 622	9 503 363	6 742 207	2 761 156

NOTE -13- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (Suite)

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
ABC 1	3 750 000	-	1 250 000	2 500 000	1 250 000	1 250 000
ABC 2	-	3 000 000	500 000	2 500 000	1 500 000	1 000 000
ABC 3	-	3 000 000	-	3 000 000	-	3 000 000
TOTAL ABC	3 750 000	6 000 000	1 750 000	8 000 000	2 750 000	5 250 000
BH	-	5 000 000	298 364	4 701 636	4 080 403	621 233
TOTAL BH	-	5 000 000	298 364	4 701 636	4 080 403	621 233
ATB	-	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
TOTAL ATB	-	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
ZITOUNA 9-2011	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 10-2011	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 11-2011	5 000 000	-	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 1-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 2-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 3-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 4-2012	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
ZITOUNA 5-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 6-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 7-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 8-2012	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
ZITOUNA 9-2012	-	4 000 000	4 000 000	-	-	-
ZITOUNA 10-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 11-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 12-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 13-2012	-	5 000 000	5 000 000	-	-	-
ZITOUNA 14-2012	-	4 000 000	4 000 000	-	-	-
ZITOUNA 15-2012	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
ZITOUNA 16-2012	-	5 000 000	-	5 000 000	-	5 000 000
ZITOUNA 17-2012	-	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
TOTAL ZITOUNA BANK	15 000 000	78 000 000	79 000 000	14 000 000	-	14 000 000

NOTE -13- EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (Suite)

Désignation	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BANQUES ETRANGERES	5 577 547	-	2 229 340	3 348 208	1 028 669	2 319 539
BEI 1	2 202 625	-	1 078 428	1 124 197	-	1 124 197
BEI 2	1 000 532	-	387 841	612 691	208 469	404 222
BEI 3	1 086 181	-	348 520	737 661	375 772	361 889
BEI 4	1 288 210	-	414 552	873 658	444 428	429 230
TOTAL BEI	5 577 547	-	2 229 340	3 348 208	1 028 669	2 319 539
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	172 098 165	219 300 000	234 510 848	156 887 318	74 546 028	82 341 289
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
Emprunt obligataire 01/09	20 000 000	-	-	20 000 000	20 000 000	-
Emprunt obligataire 01/2010 F	7 000 000	-	1 750 000	5 250 000	3 500 000	1 750 000
Emprunt obligataire 01/2010 V	17 000 000	-	4 250 000	12 750 000	8 500 000	4 250 000
Emprunt obligataire 01/2011 F	5 970 000	22 530 000	-	28 500 000	22 800 000	5 700 000
Emprunt obligataire 01/2011 V	-	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	-	11 640 000	-	11 640 000	9 312 000	2 328 000
Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	-	8 360 000	-	8 360 000	8 360 000	-
Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	-	2 970 000	-	2 970 000	2 376 000	594 000
Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	-	13 830 000	-	13 830 000	11 064 000	2 766 000
Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	-	3 200 000	-	3 200 000	2 742 880	457 120
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	49 970 000	64 030 000	6 000 000	108 000 000	89 854 880	18 145 120
AUTRES EMPRUNTS						
Billets de trésorerie	16 600 000	207 640 000	192 490 000	31 750 000	-	31 750 000
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	16 600 000	207 640 000	192 490 000	31 750 000	-	31 750 000
TOTAL GENERAL	238 668 165	490 970 000	433 000 848	296 637 318	164 400 908	132 236 409

NOTE -14- Dettes Fournisseurs

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs de biens objet de contrat de leasing		
Factures d'achat	6 111 767	5 593 007
Effets à payer	14 629 837	12 294 757
Total	20 741 604	17 887 764

NOTE -15- AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

En DT	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Personnel, rémunération dues	26 326	26 326
Personnel, autres charges à payer	126 047	97 286
Etat, retenues sur salaires	57 213	31 638
Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	221 884	298 421
Etat, impôt sur les bénéfices (note 29)	1 284 954	1 388 845
Etat, autres impôts et taxes à payer	27 325	39 856
Etat, TCL à payer	59 101	-
CNSS	124 754	110 973
CAVIS	11 222	10 825
Autres comptes créditeurs	426	43 429
Remboursement assurance groupe	-	1 334
Prov. / jetons de présence	42 000	42 000
Diverses charges à payer	601 111	736 141
Compte d'attente	182 245	76 558
Prestataires Assurances	410 941	443 062
Produits constatés d'avance	67 116	43 393
Prestataires de services	31 448	-
Retenue de garantie	9 518	4 859
Provisions pour passifs et charges	46 566	88 905
Total	3 330 198	3 483 851

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

NOTE -16- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

En DT	Note	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000
Réserve légale	(B)	2 125 000	1 999 636
Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	1 000 000	-
Réserve pour fonds social		50 000	-
Effets de modifications comptables		-	(683 398)
Résultats reportés		787 971	(883 900)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 212 971	21 682 338
Résultat de l'exercice		5 905 565	5 655 633
Total des capitaux propres avant affectation	(E)	31 118 536	27 337 971

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

I.5.11 Résultat par action :

En DT	Note	31/12/2012	31/12/2011
Résultat de la période (1)		5 905 565	5 655 633
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1)/(2)	(D)	2,779	2,661

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2012 à la somme de 21 250 000 Dinars divisé en 2 125 000 actions de 10 dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats, elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(E) voir le tableau ci-dessous :

I.5.12 Tableau de mouvements des capitaux propres arrêté au 31/12/2012 se présente comme suit :

En DT	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement (*)	Autres réserves	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2010	21 250 000	3 250 000	574 636	-	1 425 000	-	(501 617)	(11 088 932)	6 955 032	21 864 119
Affectations approuvées par l'AGO du 31/05/2011		(3 250 000)	541 100		(1 425 000)			11 088 932	(6 955 032)	-
Effets des modifications comptables							(181 781)			(181 781)
Résultats au 31/12/2011									5 655 633	5 655 633
Solde au 31/12/2011	21 250 000	-	1 115 736	-	-	-	(683 398)	-	5 655 633	27 337 971
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2012			883 900					(883 900)		
Solde au 31/12/2011 ajusté	21 250 000	-	1 999 636	-	-	-	(683 398)	(883 900)	5 655 633	27 337 971
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2012			125 364	1 000 000		50 000	683 398	3 796 871	(5 655 633)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011								(2 125 000)		(2 125 000)
Résultats au 31/12/2012									5 905 565	5 905 565
Solde au 31/12/2012	21 250 000	-	2 125 000	1 000 000	-	50 000	-	787 971	5 905 565	31 118 536

(*) L'AGO du 27 juin 2013 a approuvé la correction de l'affectation des résultats de l'exercice 2011 en portant un (1) million de dinars en réserves spéciales de réinvestissement.

NOTE -17- REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

En DT	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Intérêts conventionnels	27 683 365	21 206 469
Intérêts intercalaires	27 129	33 018
Intérêts de retard	572 546	418 707
Total intérêts de crédits bail	28 283 039	22 054 194
Produits réservés de la période		
<i>Intérêts inclus dans les loyers</i>	<i>(556 461)</i>	<i>(452 560)</i>
Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
<i>Intérêts inclus dans les loyers antérieurs</i>	<i>420 409</i>	<i>419 710</i>
Variation des produits réservés	(136 052)	(32 850)
Total de revenus de leasing	28 146 987	22 021 344

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

NOTE -18- REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de Factoring se présente ainsi :

En DT	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Commissions de factoring	196 990	163 406
Intérêts de factoring	407 979	281 373
Total revenus de factoring	604 970	444 779

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

NOTE -19- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	389 392	497 414
Commissions d'assurance	30 000	70 000
Frais divers sur dossiers	972 383	672 762
Total des autres produits d'exploitation	1 391 776	1 240 176

NOTE -20- CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Intérêts des emprunts obligataires	4 767 077	2 565 766
Intérêts des emprunts bancaires locaux	6 912 383	7 025 692
Intérêts des emprunts bancaires étrangers	329 918	481 749
Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	137 189	71 174
Total des charges financières des emprunts	12 146 567	10 144 381
Intérêts des comptes courants	297 861	3 095
Intérêts sur opérations de financement	2 518 472	1 575 301
Total des autres charges financières	2 816 333	1 578 396
Total général	14 962 900	11 722 777

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

NOTE -21- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Dividendes	5 292	7 937
Plus values latentes sur titres immobilisées	27 298	-
Plus values sur cession de titres SICAV	1 560	1 343
Intérêts des comptes courants	74 699	50 957
Total	108 848	60 237

NOTE -22- CHARGES DU PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Salaires et compléments de salaires	1 927 489	1 567 010
Rémunérations du personnel détaché	482 422	427 121
Charges connexes aux salaires	16 995	14 260
Cotisations et sécurité sociale sur salaires	336 199	280 942
Autres charges sociales	117 320	96 316
Transfert de charges	(61 616)	(33 335)
Total	2 818 808	2 352 314

NOTE -23- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Achat de matières et fournitures	186 814	166 333
Total des achats	186 814	166 333
Locations	51 896	35 598
Charges locatives et de copropriété	43 872	37 299
Entretiens et réparations	76 402	82 907
Primes d'assurances	76 394	65 049
Etudes, recherches et divers services extérieurs	21 776	11 414
Total des services extérieurs	270 339	232 267
Formations	29 558	28 500
Personnel extérieur à l'entreprise	14 563	-
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	285 979	145 354
Publicités, publications, relations publiques	126 810	90 671
Transports	37 680	24 148
Déplacements, missions et réceptions	21 735	15 743
Frais postaux et de télécommunications	154 783	118 540
Services bancaires et assimilés	228 491	155 698
Documentations	4 475	4 357
Total des autres services extérieurs	904 073	583 011
Jetons de présence	42 000	42 000
Total des charges diverses	42 000	42 000
Impôts et taxes sur rémunérations	56 276	47 128
TCL	111 601	27 984
Droits d'enregistrement et de timbres	206 526	140 340
Autres impôts et taxes	9 982	3 412
Total des impôts et taxes	384 385	218 864
Total général	1 787 611	1 242 475

NOTE -24- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	19 391	12 122
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	286 031	266 671
Total	305 422	278 793

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

NOTE -25- DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

En DT	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	2 906 776	1 076 752
Dotations aux provisions individuelles sur comptes adhérents	-	22 784
Dotations aux provisions collectives (**)	-	1 497 553
Dotations aux provisions suite aux recouvrements de créances	(856 605)	(1 704 576)
Créances radiées	1 997 877	2 280 952
Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(1 815 587)	(2 138 967)
Annulation de produits réservés sur créances radiées	(167 982)	(141 985)
Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(46 274)	-
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 018 205	892 513

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

(**) Cette provision est constituée, en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

NOTE -26- DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

En DT	31/12/2012	31/12/2011 (*)
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	615	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	28 086	75 425
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	-	(23 457)
Reprises sur les provisions pour risques et charges	(70 425)	-
Total	(41 724)	51 968

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

NOTE -27- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	128 227	22 125
Revenus des immeubles	43 561	42 571
Autres produits locatifs	12 000	10 000
Autres gains sur éléments exceptionnels	-	47 485
Autres produits	20 945	14 947
Total	204 733	137 128

NOTE -28- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Charges nettes sur cessions d'immobilisations propres	3 268	-
Apurement de compte	430	34 276
Pertes sur titres	-	23 600
Redressement fiscal	-	97 193
Pénalité de retard	4 621	-
Total	8 319	155 069

NOTE -29- IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

En DT	31/12/2012	31/12/2011
Bénéfice comptable	8 526 826	7 138 784
A réintégrer		
Dotations aux provisions sur la clientèle	2 906 776	1 099 536
Dotations aux provisions collectives	-	1 497 553
Dotations aux provisions pour risques divers	-	75 425
Provisions fiscales constituées en 2009/2008 pour affaires en cours	410 146	1 003 286
Jetons de présence	42 000	42 000
Diverses charges non déductibles	23 503	11 702
A déduire		
Provisions fiscales constituées en 2009/2008 pour affaires en cours	410 146	1 003 286
Reprises sur provisions pour risques et charges	70 425	-
Dividendes	5 292	7 937
Plus values latentes sur titres	27 298	-
Bénéfice fiscal avant provisions	11 396 092	9 857 063
Provisions pour créances douteuses	2 906 776	2 597 089
Provisions pour créances non déduites au cours des exercices antérieurs	-	2 022 399
Bénéfice fiscal	8 489 316	5 237 575
Réinvestissements exonérés		
*Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	1 000 000	1 000 000
Bénéfice imposable	7 489 316	4 237 575
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	2 621 260	1 483 151
A imputer		
Acomptes provisionnels payés	1 334 836	88 218
Retenues à la source	1 470	6 088
Impôt à payer (Report d'impôt)	1 284 954	1 388 845

NOTE -30- ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

En DT		Note	31/12/2012
Impayés sur créances de leasing en début de période	+	6	25 398 850
Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	6	(28 549 053)
Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+	6	56 124
Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	-	6	(81 959)
Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	12	(5 466 485)
Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	12	8 032 790
Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	6	(131 320)
Intérêts constatés d'avance en début de période	-	6	(1 327 357)
Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	6	1 565 563
TVA collectée	+		25 684 685
Loyers encaissés	+	6 & 17	174 064 289
Intérêts de retard	+	17	572 546
Créances virées en pertes	-	25	(1 997 877)
Encours financiers virés en pertes	+	6	506 297
Commissions encourues	-		(70 946)
Remboursement des valeurs résiduelles	+	6	2 432
Consolidations	-	6	(90 040)
Remboursements anticipés	+	6	11 723 743
Produits sur cessions anticipées	+	19	389 392
Autres produits d'exploitation	+	19	972 383
Encaissements reçus des clients			211 254 057

NOTE -31- ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

En DT		Note	31/12/2012
Encours de financement des adhérents en début de période	+	7	5 192 497
Encours de financement des adhérents en fin de période	-	7	(5 732 006)
Produits constatés d'avance en début de période	-	15	(43 393)
Produits constatés d'avance en fin de période	+	15	67 116
Revenus de factoring	+	18	604 970
Variations des agios réservés	-	7	28 594
Financement des adhérents	+		17 887 906
TVA collectées	+		38 289
Encaissements reçus des acheteurs factorés			18 043 973

NOTE -32- DECAISSEMENT POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

En DT		Note	31/12/2012
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	14	17 887 764
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	14	(20 741 604)
Fournisseurs, avances en début de période	-	10	(30 210)
Fournisseurs, avances en fin de période	+	10	30 210
Investissements pour financement de contrats de leasing	+	6	227 288 927
TVA sur investissement	+		26 830 406
Décaissements pour financement de contrats de leasing			251 265 492

NOTE -33- SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

En DT		Note	31/12/2012
Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en début de période	-	10	(3 516)
Fournisseurs d'exploitation, avances et acompte en fin de période	+	10	-
Avances et acomptes au personnel en début de période	-	10	(41 772)
Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	10	200 770
Charges constatées d'avance en début de période	-	10	(82 415)
Charges constatées d'avance en fin de période	+	10	119 591
Personnel, rémunérations dues en début de période	+	15	26 326
Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	15	(26 326)
Personnel, provisions pour CP en début de période	+	15	97 286
Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	15	(126 047)
Etat, retenues sur salaire en début de période	+	15	31 638
Etat, retenues sur salaire en fin de période	-	15	(57 213)
Eta, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	15	298 421
Eta, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	15	(221 884)
C.N.S.S en début de période	+	15	110 973
C.N.S.S en fin de période	-	15	(124 754)
CAVIS en début de période	+	15	10 825
CAVIS en fin de période	-	15	(11 222)
Diverses Charges à payer en début de période	+	15	736 141
Diverses Charges à payer en fin de période	-	15	(601 111)
TVA, payées sur biens et services	+		375 668
Charges de personnel	+	22	2 818 808
Autres charges d'exploitation	+	23	1 787 611
Impôts et taxes	-	23	(384 385)
Somme versées aux fournisseurs et au personnel			4 933 412

NOTE -34- INTERETS PAYES

En DT		Note	31/12/2012
Frais d'émission des emprunts	+	10	310 231
Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	13	1 315 202
Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	13	(3 727 702)
Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	13	1 062 972
Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	13	(1 004 758)
Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	13	49 412
Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	13	(29 837)
Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	13	137 128
Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	13	(116 485)
Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	-	13	-
Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+	13	22 744
Charges financières	+	20	14 962 900
Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	20	(137 189)
Intérêts payés			12 844 619

NOTE -35- IMPOTS ET TAXES PAYES

En DT		Note	31/12/2012
Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	15	1 388 845
Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	-	15	(1 284 954)
Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	15	39 856
Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	15	(27 325)
Etat, TCL à payer en début de période	+	15	-
Etat, TCL à payer en fin de période	-	15	(59 101)
Etat, TCL en cours de restitution en début de période	-	10	-
Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+	10	133 515
Impôts et taxes	+	23	384 385
Impôts sur les bénéfices	+	29	2 621 261
Impôts et taxes payés			3 196 483

NOTE -36- AUTRES FLUX DE TRESORERIE

En DT		Note	31/12/2012
Caution sur affaire fiscale en début de période	+	10	-
Caution sur affaire fiscale en fin de période	-	10	-
Remboursement assurance groupe en début de période	+ ou -	10&15	(1 334)
Remboursement assurance groupe en fin de période	+ ou -	10&15	(148)
Produits à recevoir des tiers en début de période	+	10	122 735
Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	10	(151 098)
Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	+	10	-
Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	-	10	(306 306)
Autres comptes débiteurs en début de période	+	10	469 029
Autres comptes débiteurs en fin de période	-	10	(469 029)
Compte d'attente en début de période	+ ou -	10&15	30 238
Compte d'attente en fin de période	+ ou -	10&15	180 192
Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	-	15	(42 000)
Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+	15	42 000
Autres comptes créditeurs en début de période	-	15	(43 429)
Autres comptes créditeurs en fin de période	+	15	426
Prestataires en début de période	-	15	(443 062)
Prestataires en fin de période	+	15	442 389
Dépôts et cautionnements en début de période	-	10	8 702
Dépôts et cautionnements en fin de période	+	10	(44 616)
Retenue de garantie en début de période	-	15	(4 859)
Retenue de garantie en fin de période	+	15	9 518
Produits des placements	-	21	81 550
Modification comptables	+		-
Autres produits d'exploitation	+	19	30 000
Autres gains ordinaires	+	27	76 506
Autres pertes ordinaires	-	28	(5 051)
Autres flux de trésorerie			(17 647)

NOTE -37- DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En DT	Note	31/12/2012
Investissements en immobilisations incorporelles	+	9 14 052
Investissements en immobilisations corporelles	+	9 392 382
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		406 434

NOTE -38- ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En DT	Note	31/12/2012
Cessions d'immobilisations corporelles	+	9 599 605
Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	27 128 227
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	28 (3 268)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		724 564

NOTE -39- DECAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

En DT	Note	31/12/2012
Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	8 1 000 000
Décaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 000 000

NOTE -40- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

En DT	Note	31/12/2012
Dividendes et tantièmes	+	16 2 125 000
Dividendes et autres distributions		2 125 000

NOTE -41- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En DT	Note	31/12/2012
Banques	+	5 2 871 378
Caisses	+	5 182
Banques, découverts	-	11 (1 908 290)
Liquidités et équivalents de liquidités		963 270

NOTE -42- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

1 - Convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR

La société Attijari Leasing a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « Attijari SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « Attijari SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « Attijari SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus value et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

La charge constatée à ce titre, en 2012, s'élève à 5 835 DT.

2 - Convention de partenariat avec ATTIJARI IMMOBILIERE

La société Attijari Leasing a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société Attijari Immobilière en vertu de laquelle, la société Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens

immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, Attijari immobilière perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

La charge constatée à ce titre, en 2012, s'élève à 23 000 DT.

3 - Contrat de Conseil avec ATTIJARI FINANCES

La société Attijari Leasing a signé, le 27 avril 2012, un contrat de Conseil avec la société Attijari Finances afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring.

La charge supportée dans ce cadre, en 2012, s'élève à 20 000 DT.

4 - Conventions avec ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES

- En date du 19 septembre 2011, les sociétés ATTIJARI LEASING, ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, ATTIJARI LEASING paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 40 000 DT et une commission de succès de 0,3% sur le montant des fonds levés.

La charge supportée en 2012 au titre de l'émission de l'emprunt obligataire 2011-1 et 2012-1, et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 190 000 DT.

- En date du 23 juillet 2012, les sociétés ATTIJARI LEASING, ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, ATTIJARI LEASING paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 40 000 DT et une commission de succès de 0,3% sur le montant des fonds levés s'il est inférieur à 30 000 KDT et de 0,5% s'il atteint le seuil de 30 000 KDT.

Toutefois, et suivant un avenant signé le 24 décembre 2012, il a été convenue d'appliquer la commission de succès de 0,5% sur le montant des fonds levés dans le cadre de l'emprunt obligataire 2012-2.

La charge supportée à ce titre en 2012 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 40 000 DT.

5 - Convention cadre avec ATTIJARI BANK

Au cours de l'exercice 2008, la société Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec Attijari bank portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et Conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'Attijari Leasing ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à Attijari Leasing ;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par Attijari bank courant l'année 2012, la société Attijari Leasing a supporté une commission de 70 946 DT (HT).

6 - Convention avec ATTIJARI INTERMEDIATION

La société Attijari Leasing et la société Attijari Intermédiation ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule les droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

7 - Convention d'assurance automobile avec LA CARTE

En date du 30/06/2010, la société Attijari Leasing a conclu avec la Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne CARTE une convention d'assurance automobile, au titre de laquelle la société Attijari Leasing a fait part de sa disponibilité à proposer à ses clients la souscription de contrats d'assurances automobiles auprès de la CARTE en les sensibilisant aux avantages découlant pour eux de l'existence d'une telle convention.

Il est convenu dans cette convention de ristourner à la société Attijari Leasing 12% des primes encaissées relatives aux garanties dommages accidentels, vol, incendie, défense et recours et bris de glaces. Les produits constatés en 2012, ont atteint 15 000 DT.

8 - Contrats de leasing avec ATTIJARI FINANCES

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société «Attijari Finances», dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 98 662 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 16 436 DT.

9 - Contrats de leasing avec la société d'engrais et de produits chimiques de Mégrine

Au cours de l'exercice 2012, Attijari Leasing a mis en force 2 contrats au profit de société d'engrais et de produits chimiques de Mégrine, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 267 990 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 343 169 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 246 374 DT.

10 - Contrats de leasing avec la société tunisienne d'engrais chimiques

Au cours de l'exercice 2012, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de société tunisienne d'engrais chimiques, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 171 600 dinars qui a été racheté par anticipation au cours de l'exercice.

Par ailleurs, un contrat a été signé et n'a pas été mis en force en 2012. Le contrat porte sur un montant de 118 875 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non cédés s'élève à 91 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à un (1) dinar.

11 - Emprunts et billets de trésorerie avec parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

Désignation	Solde début	Utilisations	Remboursements	Solde fin	Intérêt 2012
Attijari bank	70 525 461	94 800 000	97 309 809	68 015 652	3 218 747
Attijari oblig sicav	10 300 000	149 000 000	145 500 000	13 800 000	750 470
Attijari Finances	300 000	-	300 000	-	4 235
La Carte	1 000 000	-	1 000 000	-	21 443
Attijari SICAR	5 000 000	-	5 000 000	-	23 576
Attijari Intermediation	-	500 000	500 000	-	6 946
Total	87 125 461	244 300 000	249 609 809	81 815 652	4 085 417

12 - Contrat de bail avec ATTIJARI FINANCES

La société Attijari Leasing a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société Attijari Finances en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m² situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

Les produits constatés à ce titre en 2012, s'élèvent à 43 561 DT.

13 -Convention conclue avec ATTIJARI BANK

- La société Attijari Leasing et la société Attijari bank ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2011, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1er octobre 2011, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT payable trimestriellement.

- La société Attijari Leasing et la société Attijari bank ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2012, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1er octobre 2012, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT payable trimestriellement.

Les produits constatés à ce titre en 2012, s'élèvent à 12 000 DT.

- Attijari bank a facturé à la société Attijari Leasing la somme de 482 422 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2012.

14 -Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 04 mars 2011 et la décision du Conseil d'Administration du 15 mars 2011, M. Kamel HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Kamel HABBACHI au titre de l'exercice 2012, s'élève à 92 679 DT. La charge supportée à ce titre en 2012 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 167 736 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 23 septembre 2010 et la décision du Conseil d'Administration du 21 Septembre 2010, M. Mehdi GUEDDAS est désigné en tant que Directeur Général Adjoint de la société Attijari Leasing. Le Conseil d'Administration réuni le 26 décembre 2012 a pris acte de la démission de M. Mehdi GUEDDAS avec effet au 15 septembre 2012.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Mehdi GUEDDAS au titre de l'exercice 2012, s'élève à 70 815 DT. La charge supportée à ce titre en 2012 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 135 643 DT, dont 21 830 DT de solde de tout compte.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié aussi d'une voiture de fonction.

NOTE -43- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 29 mars 2013. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.



Cabinet d'expertise comptable
 28, Avenue de l'indépendance résidence Menem
 Bloc B - Bureau n° 417
 2090 Ariana - Tunis
 Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
 Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
 Immeuble International City Center – Tour des bureaux
 Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
 Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
 E-mail administration@finor.com.tn

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Messieurs les actionnaires de la société ATTIJARI LEASING,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 29 juin 2012, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société *Attijari Leasing* pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 367.946.000 et un bénéfice net de D : 5.905.565, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Attijari Leasing, comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2012, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la société Attijari Leasing, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

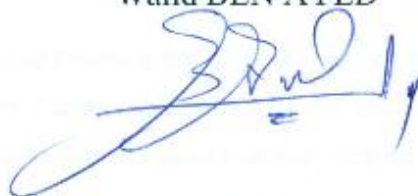
En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société Attijari Leasing eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 avril 2013

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



I.7 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2012



Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Mariam
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunisie
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 - Fax : (216) 70 728 405
E-mail administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires de la société ATTIJARI LEASING,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

1- Convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR

La société ATTIJARI Leasing a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus value et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

La charge constatée à ce titre, en 2012, s'élève à 5 835 DT.

2- Convention de partenariat avec ATTIJARI IMMOBILIERE

La société ATTIJARI LEASING a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société ATTIJARI IMMOBILIERE en vertu de laquelle, la société ATTIJARI LEASING confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, ATTIJARI IMMOBILIERE perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

La charge constatée à ce titre, en 2012, s'élève à 23 000 DT.

3- Contrat de conseil avec ATTIJARI FINANCES

La société ATTIJARI LEASING a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société ATTIJARI FINANCES afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

La charge supportée dans ce cadre, en 2012, s'élève à 20 000 DT.

4- Convention avec ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES

En date du 23 juillet 2012, les sociétés ATTIJARI LEASING, ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, ATTIJARI LEASING paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 40 000 DT et une commission de succès de 0,3% sur le montant des fonds levés s'il est inférieur à 30 000 KDT et de 0,5% s'il atteint le seuil de 30 000 KDT.

Toutefois, et suivant un avenant signé le 24 décembre 2012, il a été convenu d'appliquer la commission de succès de 0,5% sur le montant des fonds levés dans le cadre de l'emprunt obligataire 2012-2.

La charge supportée à ce titre en 2012 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 40 000 DT.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

1- Convention cadre avec ATTIJARI BANK

Au cours de l'exercice 2008, la société ATTIJARI LEASING a conclu une convention cadre avec ATTIJARI BANK portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil.

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients d'ATTIJARI LEASING ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à ATTIJARI LEASING ;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par ATTIJARI BANK courant l'année 2012, la société ATTIJARI LEASING a supporté une commission de 70 946 DT (HT).

2- Convention avec ATTIJARI INTERMEDIATION

La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI INTERMEDIATION ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

3- Convention d'assurance automobile avec LA CARTE

En date du 30/06/2010, la société ATTIJARI LEASING a conclu avec la Compagnie d'Assurance et de Réassurance Tuniso-Européenne CARTE une convention d'assurance automobile, au titre de laquelle la société ATTIJARI LEASING a fait part de sa disponibilité à proposer à ses clients la souscription de contrats d'assurances automobiles auprès de la CARTE en les sensibilisant aux avantages découlant pour eux de l'existence d'une telle convention.

Il est convenu dans cette convention de ristourner à la société ATTIJARI LEASING 12% des primes encaissées relatives aux garanties dommages accidentels, vol, incendie, défense et recours et bris de glaces. Les produits constatés en 2012, ont atteint 15 000 DT.

4- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

DESIGNATION	SOLDE DEBUT	UTILISATIONS	REBOURSEMENTS	SOLDE FIN	INTERET 2012
ATTIJARI BANK	70 525 461	94 800 000	97 309 809	68 015 652	3 218 747
ATTIJARI OBLIG. SCAV	10 300 000	149 000 000	145 500 000	13 800 000	750 470
ATTIJARI FINANCES	300 000	-	300 000	-	4 235
LA CARTE	1 000 000	-	1 000 000	-	21 443
ATTIJARI SECAR	5 000 000	-	5 000 000	-	23 576
ATTIJARI INTERMEDIATION	-	500 000	500 000	-	6 946
TOTAL	87 125 461	244 300 000	249 609 809	81 815 652	4 085 417

5- Contrat de bail conclu avec ATTIJARI FINANCES

La société ATTIJARI LEASING a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société ATTIJARI FINANCES en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m² situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

Les produits constatés à ce titre en 2012, s'élèvent à 43 561 DT.

6- Convention conclue avec ATTIJARI BANK

- La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI BANK ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2011, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1^{er} octobre 2011, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT payable trimestriellement.

- La société ATTIJARI LEASING et la société ATTIJARI BANK ont conclu, en date du 1^{er} octobre 2012, une convention de location d'un véhicule de marque BMW pour une période de douze mois à partir du 1^{er} octobre 2012, et ce, pour un montant mensuel de 1 000 DT payable trimestriellement.

Ces conventions ont été autorisées, à postériori, par votre conseil d'administration réuni le 29 mars 2013.

Les produits constatés à ce titre en 2012, s'élèvent à 12 000 DT.

7- Convention avec ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES

En date du 19 septembre 2011, les sociétés ATTIJARI LEASING, ATTIJARI INTERMEDIATION et ATTIJARI FINANCES ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, ATTIJARI LEASING paiera pour chaque emprunt, une commission forfaitaire de 40 000 DT et une commission de succès de 0,3% sur le montant des fonds levés.

La charge supportée en 2012 au titre de l'émission de l'emprunt obligataire 2011-1 et 2012-1, et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 190 000 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 15 mars 2011, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société ATTIJARI LEASING.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. KAMEL HABBACHI au titre de l'exercice 2012, s'élève à 92 679 DT. La charge supportée à ce titre en 2012 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 167 736 DT.

Le conseil d'administration réuni le 29 mars 2013 a ratifié cette rémunération.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

- En vertu des termes de la décision de détachement d'ATTIJARI BANK du 23 septembre 2010 et la décision du conseil d'administration du 21 Septembre 2010, M. MEHDI GUEDDAS est désigné en tant que Directeur Général Adjoint de la société ATTIJARI LEASING. Le conseil d'administration réuni le 26 décembre 2012 a pris acte de la démission de M. MEHDI GUEDDAS avec effet au 15 septembre 2012.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. MEHDI GUEDDAS au titre de l'exercice 2012, s'élève à 70 815 DT. La charge supportée à ce titre en 2012 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 135 643 DT, dont 21 830 DT de solde de tout compte.

Le conseil d'administration réuni le 29 mars 2013 a ratifié cette rémunération.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié aussi d'une voiture de fonction.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, et des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 15 Avril 2013

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



II. LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2012

Type d'engagements (DT)	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- hypothèque						
- nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagement par signature	36 836 419	36 836 419				
h) engagements sur intérêts sur emprunt						
Total	36 836 419	36 836 419				
2- Engagements reçus						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties	788 458	788 458				
Garanties réelles						
- Hypothèque						
- Nantissement						
- Autres garanties	395 983 775	395 983 775				
Effets escomptés et non échus						
Créances à l'exportation mobilisées						
Engagements sur les intérêts à échoir sur les crédits de leasing	51 427 847	51 427 847				
Total	448 200 079	448 200 079				
Engagement sur des banques non résidentes						
3-Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	46 000 000	46 000 000				
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande de longue durée						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements Sup. à ceux prévus par la convention collective						
- Garanties						
Total	46 000 000	46 000 000				

III. ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING AU 31/12/2012

III.1 ENCOURS DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS PAR ATTIJARI LEASING

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2011	Encours au 31/12/2012
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000	20 000 000
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	7 000 000	5 250 000
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	17 000 000	12 750 000
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	5 970 000	28 500 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	-	1 500 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	-	11 640 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	-	8 360 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	-	2 970 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	-	13 830 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	-	3 200 000
Total	120 000 000	49 970 000	108 000 000

III.2 ENCOURS DES EMPRUNTS BANCAIRES CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2011	Encours au 31/12/2012
Attijari bank	153 000 000	70 525 461	68 015 652
Best bank	32 000 000	24 903 646	12 525 186
Amen-bank	50 000 000	32 365 534	25 579 310
Banque de Tunisie	9 000 000	7 749 992	6 463 963
BIAT	15 000 000	12 225 985	9 503 363
ABC	5 000 000	3 750 000	8 000 000
BH	5 000 000	-	4 701 636
ATB	5 000 000	-	4 750 000
Zitouna	65 000 000	15 000 000	14 000 000
BEI	17 175 500	5 577 547	3 348 208
Total	356 175 500	172 098 165	156 887 318

III.3 ENCOURS DES BILLETS DE TRESORERIE CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2011	Encours au 31/12/2012
ATTIJARI OBLIG SICAV	68 500 000	10 300 000	13 800 000
AL HIFADH SICAV	1 350 000	0	0
FCP KOUNOUZ	350 000	0	0
AFT	800 000	300 000	0
ASS. LA CARTE	3 000 000	1 000 000	0
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	3 000 000	0	0
Attijari SICAR	5 000 000	5 000 000	0
CC Fidelity Oblig SICAV	2 000 000	-	1 000 000
Maxula Placement SICAV	2 000 000	-	500 000
Stratégie Actions SICAV	1 500 000	-	500 000
Tunis Re	1 000 000	-	1 000 000
Maxula Investissement SICAV	1 150 000	-	300 000
FCP Smart Equity	1 150 000	-	250 000
P.O.S Tanit	12 000 000	-	3 000 000
FCP Helion Moneo	400 000	-	400 000
FCP Helion Actions Defensif	250 000	-	250 000
FCP Helion Actions Proactif	250 000	-	250 000
Fina O SICAV	500 000	-	500 000
Al Baraka	10 000 000	-	10 000 000
Total	114 200 000	16 600 000	31 750 000

IV. STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS AU DERNIER EMPRUNT OBLIGATAIRE

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre D'obligations	Montant Souscrit en dinars
Banques	1	10 000	1 000 000
Assurances	11	88 800	8 880 000
SICAV	14	101 200	10 120 000
Total	26	200 000	20 000 000

V. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31/12/2012

Produits (En DT)	2010(*)	2011(*)	2012	Charges (En DT)	2010(*)	2011(*)	2012	Soldes (En DT)	2010	2011	2012
Revenus de leasing	17 631 914	22 021 344	28 146 987	Commissions encourues	78 840	68 971	70 946				
Revenus de Factoring	390 488	444 779	604 970	Charges financières nettes	9 132 883	11 722 777	14 962 900				
Autres produits d'exploitation	624 196	1 240 176	1 391 776								
Total produits d'exploitation	18 646 598	23 706 299	30 143 733	TOTAL	9 211 723	11 791 748	15 033 847	Marge commerciale (PNB)	9 434 875	11 914 551	15 109 887
Marge commerciale (PNB)	9 434 875	11 914 551	15 109 886	Autres charges d'exploitation	830 490	1 023 611	1 403 226				
Produits des placements	448 151	60 237	108 848								
TOTAL	9 883 026	11 974 788	15 218 734	TOTAL	830 490	1 023 611	1 403 226	Valeur Ajoutée Brute	8 604 385	10 890 940	13 706 661
Valeur Ajoutée Brute	8 604 385	10 890 940	13 706 660	Impôt et taxes	164 585	218 864	384 385				
				Charges de personnel	1 773 323	2 352 314	2 818 808				
TOTAL	8 604 385	10 890 940	13 706 660	TOTAL	1 937 908	2 571 178	3 203 193	Excédent Brut d'exploitation	7 114 628	8 379 999	10 612 316
Excédent Brut d'exploitation	7 114 628	8 379 999	10 612 315	Autres charges ordinaires	985	155 069	8 319				
Autres produits ordinaires	471 737	137 128	204 733	Dot aux Amort & Prov	518 421	1 223 274	2 281 903				
Transferts et reprises des charges	0	0	0	Impôt sur résultat ordinaire	111 927	1 483 151	2 621 261				
TOTAL	7 586 365	8 517 127	10 817 049	TOTAL	631 333	2 861 494	4 911 483	Résultat des activités ordinaires	7 066 959	7 138 784	8 526 826
Résultat des activités ordinaires	7 066 959	7 138 784	8 526 826	Pertes extraordinaires	0	0	0				
Gains extraordinaires	0	0	0	Effets négatifs des modif. Comp.	0	0	0				
Effets positifs des modif. Compt.	0	0	0	Impôt sur résultat extraordinaire	0	0	0				
TOTAL	6 955 032	5 655 633	5 905 565	TOTAL	0	0	0	Résultat net après modification comptable	6 955 032	5 655 633	5 905 565

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

VI. TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En DT	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement (*)	Autres réserves	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2010	21 250 000	3 250 000	574 636	-	1 425 000	-	(501 617)	(11 088 932)	6 955 032	21 864 119
Affectations approuvées par l'AGO du 31/05/2011		(3 250 000)	541 100		(1 425 000)			11 088 932	(6 955 032)	-
Effets des modifications comptables							(181 781)			(181 781)
Résultats au 31/12/2011									5 655 633	5 655 633
Solde au 31/12/2011	21 250 000	-	1 115 736	-	-	-	(683 398)	-	5 655 633	27 337 971
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2012			883 900					(883 900)		
Solde au 31/12/2011 après répartition du résultat	21 250 000	-	1 999 636	-	-	-	(683 398)	(883 900)	5 655 633	27 337 971
Affectations approuvées par l'AGO du 29/06/2012			125 364	1 000 000	50 000	683 398	3 796 871	(5 655 633)		-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2011							(2 125 000)			(2 125 000)
Résultats au 31/12/2012									5 905 565	5 905 565
Solde au 31/12/2012	21 250 000	-	2 125 000	1 000 000	-	50 000	-	787 971	5 905 565	31 118 536
Affectations approuvées par l'AGO du 27/06/2013				1 000 000	50 000			4 855 565	(5 905 565)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2012							(2 550 000)			(2 550 000)
Résultats au 31/12/2012									5 905 565	5 905 565
Solde au 31/12/2012 après répartition du résultat	21 250 000	-	2 125 000	1 000 000	-	50 000	-	3 093 536	5 905 565	34 474 101

(*) L'AGO du 27 juin 2013 a approuvé la correction de l'affectation des résultats de l'exercice 2011 en portant un (1) million de dinars en réserves spéciales de réinvestissement.

VII. AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En DT	2012	2011	2010
Résultat de l'exercice	5 905 565	5 655 633	6 955 032
Réserves légales		(125 364)	(541 100)
Correction affectation résultat 2010		(883 900)	
Résultat de l'exercice distribuable			
Report à nouveau (n – 1)	787 971	0	(11 088 931)
Total bénéfice distribuable			
Dividende statutaire (6%)			
Dotations fonds social	(50 000)	(50 000)	
Modification comptable	0	(683 398)	
Réserves à régime spécial	(1 000 000)	(1 000 000)	
Prime d'émission	0	0	3 250 000
Constitution d'une réserve de régulation			
Autres réserves pour risques divers	0	0	1 425 000
Réduction du capital			
Bénéfice à distribuer	(2 550 000)	(2 125 000)	
Report à nouveau	3 093 536	787 971	0

VIII. EVOLUTION DES REVENUS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En DT	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Revenus nets de leasing	28 146 987	22 021 344	17 631 914
Revenus du factoring	604 970	444 779	390 488
Total des revenus	28 751 957	22 466 123	18 022 402
Autres produits d'exploitation	1 391 776	1 240 176	624 196
Total produits d'exploitation	30 143 733	23 706 299	18 646 598
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat d'exploitation	8 330 412	7 156 725	6 605 898
Résultat d'exploitation par action	3,920	3,368	3,109
Revenus par action	13,530	10,572	8,481

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

IX. EVOLUTION DU RESULTAT NET

En DT	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat avant impôts	8 526 826	7 138 784	7 066 959
Impôts sur les sociétés	(2 621 261)	(1 483 151)	(111 927)
Résultats Nets d'impôts	5 905 565	5 655 633	6 955 032
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultats par action avant impôts	4,013	3,359	3,326
Résultats par action nets d'impôts	2,779	2,661	3,273
Résultats avant impôts / capital social	40,13%	33,59%	33,30%
Résultats nets d'impôts / capital social	27,79%	26,61%	32,70%

X. EVOLUTION DES DIVIDENDES

Attijari Leasing n'a pas distribué de dividendes au titre de l'exercice 2010.

Au titre de l'exercice 2011, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1 DT par action soit un total de 2 125 000 DT.

Au titre de l'exercice 2012, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

XI. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	2012	2011	2010
Résultat net d'impôt	5 905 565	5 655 633	6 955 032
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 281 903	1 223 274*	518 421*
Reprise sur provisions	0	0	0
Marge brute d'autofinancement	8 187 469	6 878 907	7 473 453

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

XII. INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS

XII.1 INDICATEURS DE GESTION

En KDT	2012	2011	2010
Résultat net de la période (1)	5 906	5 656	6 955
Engagements sur la clientèle de leasing (2)	376 709	288 213	243 878
Capitaux propres (avant résultat) (3)	25 213	21 682	14 909
Créances sur la clientèle de leasing	343 168	271 509*	204 863*
Créances classées sur la clientèle de leasing (4)	45 266	39 591	38 421
Produits réservés (5)	3 269	3 301	3 410
Total Provisions ⁹ (6)	22 845	22 610*	25 377*
Emprunts et ressources spéciales (7)	301 493	241 233	196 159
Dettes envers la clientèle	8 033	5 466	2 937
Portefeuille d'Investissement	1 204	176	177
Total bilan	367 946	298 463*	231 052*
Produits de leasing et de factoring	30 144	23 706	18 647
Charges financières nettes	14 963	11 723*	9 133*
Total charges d'exploitation	4 912	3 874	3 042
Produits nets	15 219	11 975*	9 883*
Provisions nettes	1 976	944	310
Charges de personnel	2 819	2 352	1 773

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comptabilité (cf. Note 4)

XII.2 RATIOS FINANCIERS

Ratios propres aux sociétés de leasing	2012	2011	2010
Capitaux propres / engagements (3) / (2)	6,69%	7,52%	6,11%
Rentabilité des fonds propres	25,19%	30,91%	52,33%
Taux de créances classées (4) / (2)	12,02%	13,74%	15,75%
Ratios de couverture des créances classées ((5)+(6)) / (4)	57,69%	65,45%	74,93%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT	12,52%	14,7%	15,30%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille commercial + Portefeuille d'investissement)	13,14%	14,57%	18,74%

⁹ Comprennent les provisions pour dépréciation des encours et les provisions pour dépréciation des impayés

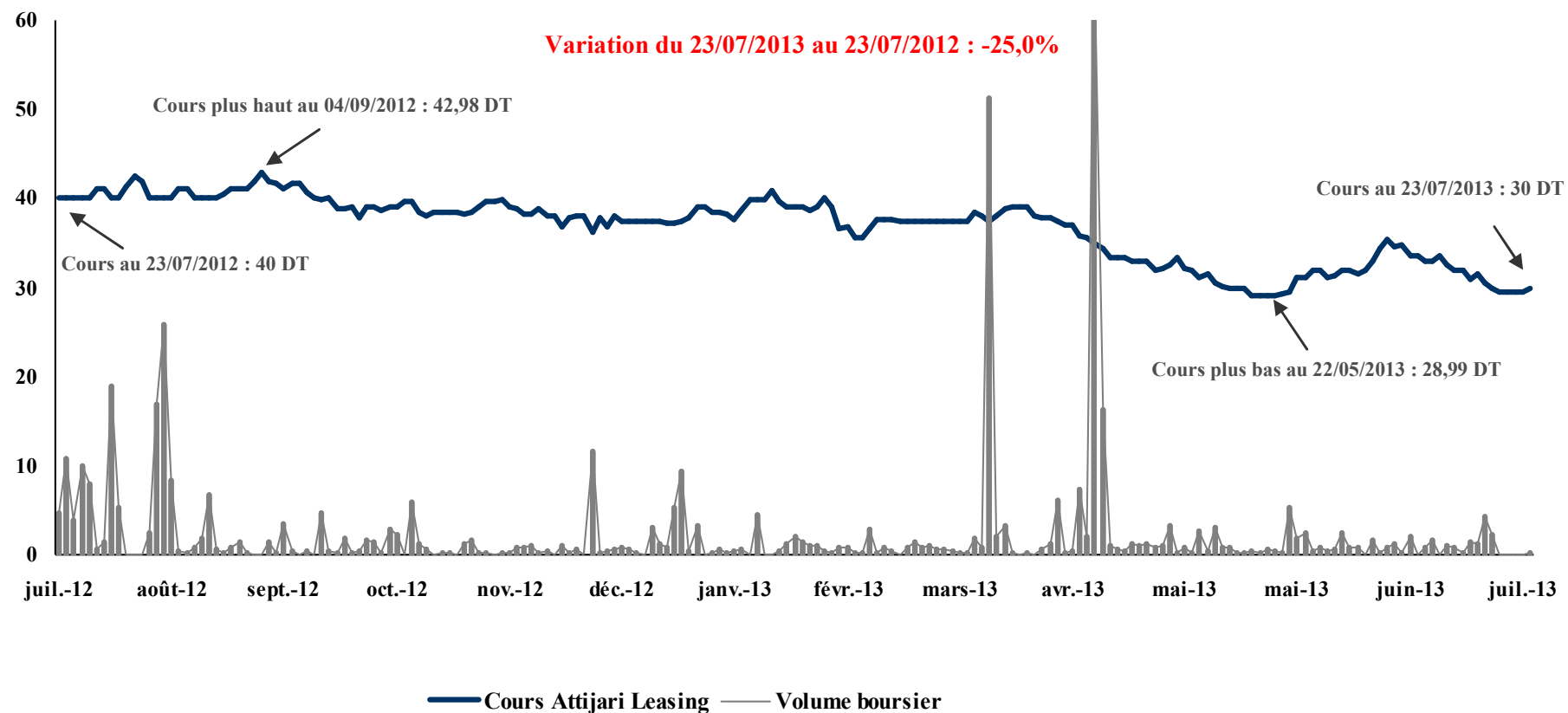
Ratios de structure	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Fonds propres avant résultat / Total bilan	6,85%	7,26%	6,45%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	81,94%	80,83%	84,90%
Créances issues d'opérations de leasing et de factoring / Total Bilan	93,27%	90,97%	88,67%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) / créances sur la clientèle	90,20%	90,86%	97,18%

Ratios de gestion	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Charges de personnel / produits nets	18,52%	19,64%	17,94%
Produits nets/Fonds propres av résultat	60,36%	55,23%	66,29%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/ produits nets)	32,27%	32,35%	30,78%
Provisions nettes / produits nets	12,99%	7,89%	3,13%

Ratios de rentabilité	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
ROE	25,19%	30,91%	52,33%
ROA	1,77%	2,14%	3,67%
Résultat net / produit net	38,80%	47,23%	70,37%
Produits de leasing / créances sur la clientèle	8,78%	8,73%	9,10%
Produit net / total bilan	4,14%	4,01%	4,28%

XIII. COMPORTEMENT BOURSIER DE LA VALEUR ATTIJARI LEASING

Evolution du comportement boursier du titre Attijari Leasing entre le 23/07/2012 et 23/07/2013



Source : BVMT

XIII.1 PERFORMANCE DE LA VALEUR ATTIJARI LEASING

Indicateurs de performance	2010	2011	2012	30/06/2013
Nominal (En DT)	10	10	10	10
Nombre de titres admis	2 125 000	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Cours de clôture (En DT)	45,58	41,00	37,89	33,66
Plus haut de la période (En DT)	57,97	49,99	46,5	41,00
Plus bas de la période (En DT)	23,30	37,19	36,29	28,35
Capitalisation Boursière (En DT)	96 857 500	87 125 000	80 516 250	71 527 500
PER ¹⁰	13,93	15,40	13,63	25,38
Rendement de la période ¹¹	92,24%	(7,85%)	(4,66%)	(19,67%)

Source : BVMT

¹⁰ PER = Capitalisation boursière / Résultats nets

¹¹ Rendement = ((Cours clôture n + Dividendes) / Cours clôture n-1)-1

Chapitre 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

I.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration de Attijari Leasing se décline de la manière suivante :

Membre du Conseil d'Administration	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Lui-même	Président du Conseil	2013-2015*	Tunis
M Salem DAHMANI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis
M Walid KALBOUSSI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Hicham SEFFA	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Moez TERZI	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohsen BOUZID	Administrateur	2013-2015*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohamed EL MONCER	Administrateur	2013-2015*	Tunis
M. Hédi Karim SELLAMI	Lui-même	Administrateur	2013-2015*	Tunis

* : mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2013

I.2 FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Président du Conseil d'Administration	2013-2015*	Tunis
M. Kamel HABBACHI	Directeur Général	Nommé par le Conseil d'Administration du 15/03/2011	Tunis

* : mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2013

Il est à signaler que les membres du Conseil d'Administration suivants font partie des comités suivants :

Membre	Comité
M. Khaled BEN JEMAA*	Président du Comité Permanent d'Audit
M. Néjib DOGHRI*	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Mohsen BOUZID*	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Moez TERZI	Membre du Comité Exécutif de Crédit

* : Conformément à la huitième résolution adoptée par l'AGO au 27 juin 2013 portant sur la nouvelle composition du Conseil d'Administration d'Attijari Leasing, la société s'engage à actualiser la composition du Comité Permanent d'Audit lors du prochain Conseil d'Administration prévue courant du mois de septembre 2013.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la Société.

I.3 PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Activités exercées, en dehors de la société Attijari Leasing, au cours des trois dernières années
M. Kamel HABBACHI	▪ Responsable Pôle Ressources Humaines au sein d'Attijari bank
M. Mohamed ELMONCER	▪ Responsable Banque de détail à Attijari bank ▪ Directeur du marché PME - UIB ▪ Directeur de groupe de Tunis – UIB
M. Hicham SEFFA	▪ Directeur Général de ATTIJARI BANK TUNISIE
M. Moez TERZI	▪ Responsable du Pôle Banque de financement Attijari bank
M. Mohsen BOUZID	▪ Président du Conseil d'Attijari Immobilière
M. Khaled BEN JEMAA	▪ Président Directeur Général de la Société d'Automobile et de Matériel ▪ Président Directeur Général de la société de TLD ▪ Président Directeur Général de la société de SOHOB ▪ Président Directeur Général de la société de PLASTIC UNION
M. Hédi Karim SELLAMI	▪ Directeur Général de One Tech Holding SA ; ▪ Président de la chambre syndicale des câblers tunisiens FEDELEC ; ▪ Directeur Général de la société Tunisie Câbles SA.

I.4 MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Khaled BEN JEMÂA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ SAM ; ▪ TLD ; ▪ GIS ; ▪ TUNISIE LAIT ; ▪ SOHOB ; ▪ TDA.
M. Hédi Karim SELLAMI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ One Tech Holding SA ; ▪ Tunisie Câbles SA.
M. Hicham SEFFA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Gestion ; ▪ Attijari SICAR ; ▪ Attijari Finances ; ▪ Attijari Intermédiation.
M. Moez TERZI	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari gestion ; ▪ Attijari Intermédiation.
M. Mohsen BOUZID	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Recouvrement.

I.5 FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES SOCIETES QU'ILS REPRESENTENT

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Attijari bank	M. Hicham SEFFA	Directeur Général
Attijari bank	M. Mohamed ELMONCER	Responsable Pôle Banque de Détail
Attijari bank	M. Moez TERZI	Responsable du pôle Banque de financement
Attijari bank	M. Mohsen BOUZID	Responsable du pôle recouvrement judiciaire

II. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE POUR L'EXERCICE 2012

II.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

La Direction de la société se compose de deux (2) personnes, à savoir :

- Le Directeur Général ;
- Le Directeur Général Adjoint.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

-En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 15 mars 2011, M. Kamel HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Kamel HABBACHI au titre de l'exercice 2012, s'élève à 92 679 DT. La charge supportée à ce titre en 2012 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 167 736 DT.

Le conseil d'administration réuni le 29 mars 2013 a ratifié cette rémunération.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 23 septembre 2010 et la décision du conseil d'administration du 21 Septembre 2010, M. Mehdi GUEDDAS est désigné en tant que Directeur Général Adjoint de la société Attijari Leasing. Le conseil d'administration réuni le 26 décembre 2012 a pris acte de la démission de M. Mehdi GUEDDAS avec effet au 15 septembre 2012.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Mehdi GUEDDAS au titre de l'exercice 2012, s'élève à 70 815 DT. La charge supportée à ce titre en 2012 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 135 643 DT, dont 21 830 DT de solde de tout compte.

Le Conseil d'Administration réuni le 29 mars 2013 a ratifié cette rémunération.

Le Directeur Général Adjoint a bénéficié aussi d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de huit (8) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- Sept (7) administrateurs.

Le montant total brut des jetons de présence encaissé par les membres du Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing s'établit au titre de l'exercice 2012 à 42 000 DT.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (3) administrateurs et deux (2) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2012, a été fixée à 9 000 DT.

II.2 PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2012

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction.

III. ORGANES DE CONTROLE

III.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2010, AU 31/12/2011

Dénomination ou raison sociale	Cabinet NEJI FETHI	Société Expertise, Finance et Conseil
Représentant légal	M. Fethi NEJI	M. Salah DHIBI
Adresse	5 Rue Sufetula – Notre Dame Mutuelle ville 1002 Tunis -Tunisie	92 Rue 8600 – Charguia I – 2035 Tunis Carthage – Tunisie
Numéro de téléphone	00 216 71 841 110 / 71 841 109	00 216 71 206 341 / 71 206 350
Numéro de fax	00 216 71 841 160	00 216 71 206 342
Adresse électronique	neji.fethi@nf.tn.com	Salah.dhibi@planet.tn
Mandat	2009-2011	2009-2011

III.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2012

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center- Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417_2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat	2012-2014	2012-2014

IV. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Au cours de l'exercice 2012, ATTIJARI LEASING a mis en force un contrat au profit de société tunisienne d'engrais chimiques, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 171 600 dinars qui a été racheté par anticipation au cours de l'exercice.

Par ailleurs, un contrat portant sur un montant de 118 875 KDT a été signé et n'a pas été mis en force en 2012.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non encore cédés s'élève à 91 000 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à un dinar.

Au cours de l'exercice 2012, ATTIJARI LEASING a mis en force 2 contrats au profit de société d'engrais et de produits chimiques de Mégrine, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 267 990 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 343 169 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2012, à 246 374 DT.

Chapitre 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

I. EVOLUTION RECENTE ET STRATEGIE FUTURE

I.1 EVOLUTION RECENTE

Au 30 juin 2013, le Produit Net de Leasing d'Attijari Leasing a progressé de 5,7% pour se situer à 8,0 MDT contre 7,6 MDT au 30 juin 2012.

Au 30 juin 2013, la société a enregistré un taux d'actifs classés de 12,2% contre 11,8% au 30 juin 2012.

Les approbations de financements au 30 juin 2013 se sont élevées à 148,3 MDT contre 168,7 MDT au 30 juin 2012, soit un repli de 12,1%.

Les mises en forces réalisées se sont élevées à 111,9 MDT contre 114,0 MDT au 30 juin 2012, soit un repli de 1,9%.

Les encours s'élèvent au 30 juin 2013 à 354,5 MDT contre 302,9 MDT au 30 juin 2012, soit un accroissement de 17,0%.

I.2 STRATEGIE FUTURE

La politique de croissance d'Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays, après les événements du 14 janvier 2011, en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la Société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ;
- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
 - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
 - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale de Tunisie.

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels que avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

I.3 NOTE SUR LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DES PREVISIONS PAR RAPPORT AU DERNIER DOCUMENT DE REFERENCE

Pour le présent Document de Référence, certaines informations financières prévisionnelles concernant l'activité de la société et ses ressources futures de financement ont dû être modifiées par rapport à celles figurant au Document de Référence enregistré sous le numéro 12-007 en date du 05/10/2012 et ce, pour tenir compte des éléments suivants :

- Des nouvelles données économiques du pays tant en matière de croissance prévue à fin 2013 et les années à venir que les intentions d'investissements réels et la disponibilité des ressources ;
- Des réalisations commerciales à fin décembre 2012 et fin juin 2013 de la société ainsi que celle du secteur du leasing ;
- Des nouvelles conditions commerciales au niveau du marché de leasing.

Des nouvelles données relatives aux conditions et disponibilité des ressources sur le marché.

En conséquence de ce qui précède, les états financiers prévisionnels tels que présentés dans le présent Document de Référence ont été révisés et ce au niveau des mises en force, d'émission d'emprunts obligataires ou bancaires, de résultats et d'indicateurs de gestion.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

II.1 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ET DES MODIFICATIONS OPERÉES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2013-2016

II.1.1 Mise en force

En KDT	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	210 000*	231 000	265 650	305 498	351 322	Pour 2012, le niveau de réalisation des MEF prévues a été de 104,8% et le niveau global d'évolution des mises en forces durant la période 2013-2016 a été déterminé compte tenu de la situation macroéconomique en Tunisie et des nouveaux objectifs de la direction d'Attijari Leasing.
Nouveau BP	220 143	222 347	244 582	269 049	295 965	
Ecart en valeur	10 143	(8 653)	(21 068)	(36 449)	(55 357)	

* : donnée prévisionnelle

II.1.2 Intérêts de leasing (marges brutes de leasing)

En KDT	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	28 259*	34 084	40 266	46 350	51 703	Pour 2012, le niveau de réalisation des marges brutes de leasing prévu a été de 99,6% et le niveau global d'évolution des marges brutes de leasing durant la période 2013-2016 a été déterminé compte tenu des nouvelles prévisions de MEF.
Nouveau BP	28 147	33 210	37 263	41 197	43 286	
Ecart en valeur	(112)	(874)	(3 003)	(5 153)	(8 417)	

* : donnée prévisionnelle

II.1.3 Charges d'intérêts

En KDT	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	14 946*	17 910	20 818	23 287	23 752	Pour 2012, le niveau de réalisation des Charges d'intérêts prévu a été de 100,1% et le niveau global d'évolution des charges d'intérêts durant la période 2013-2016 a été déterminé compte tenu des nouveaux besoins en ressources.
Nouveau BP	14 963	17 772	20 906	23 677	24 968	
Ecart en valeur	17	(138)	88	390	1 216	

* : donnée prévisionnelle

II.1.4 Frais du personnel

En KDT	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	2 728*	3 056	3 422	3 833	4 293	Pour 2012, le niveau de réalisation des Frais du personnel prévu a été de 103,3% compte tenu de l'effort de recrutement effectué en 2012 et des augmentations réglementaires. Le niveau global d'évolution des frais du personnel sur la période 2013-2016 a été déterminé en fonction de la politique RH de Attijari Leasing.
Nouveau BP	2 819	3 375	3 541	3 801	4 067	
Ecart en valeur	91	319	119	(32)	(226)	

* : donnée prévisionnelle

II.1.5 Les charges d'exploitation

En KDT	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	4 655*	5 203	5 758	6 346	7 036	Pour 2012, le niveau de réalisation des charges d'exploitation prévu a été de 105,5% compte tenu de l'évolution des charges de personnel. Le niveau global d'évolution des charges d'exploitation durant la période 2013-2016 a été déterminé selon les objectifs de coefficient d'exploitation fixés par Attijari Leasing.
Nouveau BP	4 912	5 785	6 256	6 816	7 297	
Ecart en valeur	257	582	498	470	261	

* : donnée prévisionnelle

II.1.6 Les ressources à mobiliser

En KDT	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	165 000*	130 000	135 000	160 000	165 000	Pour 2012, eu égard à l'évolution favorable des MEF, Attijari Leasing a mobilisé 160,5% des ressources de financement initialement prévues. Sur la période 2013-2016, le niveau de ressources à mobiliser est déterminé en fonction de l'évolution des MEF de Attijari Leasing.
Nouveau BP	196 280	158 200	156 450	172 550	150 550	
Ecart en valeur	31 280	33 200	21 450	12 550	(14 450)	

* : donnée prévisionnelle

II.1.7 Les dotations nettes de reprises sur provisions

En KDT	2012	2013	2014	2015	2016	Commentaires
Ancien BP	600*	1 310	1 657	2 255	2 713	En 2012, Attijari Leasing a constaté une dotation nette supérieure à celle prévue initialement. Cette variation s'explique principalement par la conjoncture économique et sécuritaire difficile du pays, n'ayant pas permis de réaliser les récupérations sur anciens actifs. Ainsi, une révision de nos objectifs de dotations nettes a été effectuée pour la période 2013-2017.
Nouveau BP	1 976	2 631	2 584	2 412	2 304	
Ecart en valeur	1 376	1 321	927	157	(409)	

* : donnée prévisionnelle

La Société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Attijari Leasing est également tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

Attijari Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

II.2 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30 JUIN 2013 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2013

La confrontation des réalisations des deux premiers trimestres de l'exercice 2013 reflétées par les indicateurs d'activités arrêtés au 30/06/2013 avec les prévisions établis pour l'année 2013 publiées au niveau du présent Document de Référence « Attijari Leasing 2013 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

En KDT	Indicateurs d'activité au 30/06/2013	Prévisions de l'année 2013	Pourcentage de réalisation
Mises en force	111 894	222 347	50,0%
Intérêts bruts de Leasing	15 958	33 210	48,0%
Revenus bruts de Factoring	336	726	46,3%
Total charges d'intérêts (financières)	8 956	17 780	50,4%
Total investissements propres	117	350	33,4%
Clients en fin de période	28 349	30 444	93,1%

Comme l'indique le tableau ci-dessus, Attijari Leasing demeure en ligne avec ses prévisions relatives à l'exercice 2013. En effet, la société réalise, au 30/06/2013, 50,0% de ses prévisions de mises en force au titre de l'exercice 2013.

Attijari Leasing a réussi à réaliser, au 30/06/2013, 33,4% des investissements prévus au titre de l'exercice 2013 et affiche à la même période un solde du poste clients de 28 349 KDT représentant 93,1% de ses prévisions.

II.3 HYPOTHESES RETENUES

Les perspectives d'avenir d'Attijari Leasing (2013-2017) ont été établies sur la base des états financiers définitifs relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 et approuvés par le Conseil d'Administration du 29 Août 2013.

II.3.1 Les mises en force

La progression des mises en forces prévue pour les années 2013 à 2017 tient compte de la nouvelle donne économique du pays depuis mi janvier 2011 et de la politique d'accroissement de l'activité d'Attijari Leasing compte tenu des différentes opportunités de financement pouvant se présenter.

Durant la période 2013-2017, les mises en forces sont prévues en évolution de 1,0% en 2013, de 10,0% pour les années 2014 à 2017. Ce niveau d'activité devra permettre de maintenir notre position parmi les premiers opérateurs du secteur dans les années à venir.

Le taux de croissance annuel moyen sur la période 2013-2017 serait de 10,0%.

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Mises en forces	220 143	222 347	244 582	269 049	295 965	325 561	10,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	1,0%	10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	

II.3.2 Intérêts bruts de Leasing

Les intérêts bruts de leasing prévus durant la période 2013-2017 se présentent comme suit :

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Intérêts bruts	28 147	33 210	37 263	41 197	43 286	45 809	8,4%
<i>Taux de croissance</i>	-	18,0%	12,2%	10,6%	5,1%	5,8%	

Les intérêts bruts de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 8,4% sur la période 2013-2017. Les hypothèses suivantes sont retenues:

- Un taux de sortie de 9,5% pour les financements prévus ;
- Un autofinancement de 21,4% sur le montant Hors Taxes à financer ;
- Une durée moyenne de 51,2 mois pour les nouveaux financements.

II.3.3 Les revenus du factoring

La société compte développer progressivement cette activité de factoring durant la période 2013-2017 tout en opérant une politique sélective de sa nouvelle clientèle eu égard notamment à la rentabilité de leur activité et de la solvabilité de leurs propres clients.

Les revenus bruts de factoring enregistrent un taux de croissance annuel moyen de 20,0% sur la période 2013-2017. L'évolution de ce poste se présente comme suit :

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Commissions de factoring	197	236	284	340	408	490	20,0%
Intérêts de financement	408	490	587	705	846	1 015	20,0%
Revenus bruts de factoring	605	726	871	1 045	1 254	1 505	20,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	

II.3.4 Les charges générales d'exploitation

L'évolution moyenne prévisionnelle des charges générales d'exploitation hors provisions sur la période 2013-2017 serait de 7,8%.

En effet, les frais du personnel sont prévus en croissance annuelle moyenne de 6,6% sur la période 2013-2017. Cette évolution s'explique par :

- Les recrutements futurs au niveau du Front et du Back Office prévus par Attijari Leasing visant à accompagner le développement de l'activité sur la période prévisionnelle ;
- Les augmentations légales annuelles de la masse salariale.

Les autres charges d'exploitation enregistrant une croissance annuelle moyenne normative de 9,6% sur la période 2013-2017.

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes d'Attijari Leasing ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2013. De même, ces dotations tiennent compte de l'évolution des résorptions des frais relatifs aux émissions d'emprunts obligataire à effectuer durant la période 2013-2017.

Les charges générales d'exploitation, sur la période 2013-2017, se présentent comme suit :

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Frais du personnel	2 819	3 375	3 541	3 801	4 067	4 352	6,6%
<i>Taux de croissance</i>	-	19,7%	4,9%	7,3%	7,0%	7,0%	
Autres charges d'exploitation	1 788	2 075	2 334	2 597	2 784	2 991	9,6%
<i>Taux de croissance</i>	-	16,1%	12,5%	11,2%	7,2%	7,4%	
Dotations aux amortissements	305	334	380	419	446	473	9,1%
<i>Taux de croissance</i>	-	9,4%	13,6%	10,3%	6,4%	6,1%	
Total Charges d'exploitation hors provisions	4 912	5 785	6 256	6 816	7 297	7 816	7,8%
<i>Taux de croissance</i>	-	17,8%	8,1%	9,0%	7,1%	7,1%	

II.3.5 Les dotations et reprises aux provisions

Les dotations aux provisions sont déterminées selon deux critères à savoir :

- L'évolution des créances classées historiques ;
- Les objectifs de Attijari Leasing en matière de taux de couverture des créances classées.

Les reprises de provisions sont déterminées sur la base du tableau corrigé des actions de recouvrement.

Le tableau ci-après retrace le détail des dotations aux provisions ou reprises nettes durant la période 2013-2017.

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Dot. aux Prov. sur créances sur la clientèle de leasing	2 907	3 031	2 784	2 635	2 459	2 254	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	4,3%	(8,1%)	(5,3%)	(6,7%)	(8,3%)	
Reprises sur provisions sur créances	(930)	(400)	(200)	(223)	(154)	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(57,0%)	(50,0%)	11,7%	(31,1%)	(100,0%)	
Reprises ou dotations nettes de provisions	1 976	2 631	2 584	2 412	2 304	2 254	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	33,1%	(1,8%)	(6,7%)	(4,5%)	(2,2%)	

II.3.6 Ressources à mobiliser

La Société projette sur la période 2013-2017 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés	64 030	40 000	40 000	60 000	50 000	50 000	5,7%
<i>Taux de croissance</i>	-	(37,5%)	0,0%	50,0%	(16,7%)	0,0%	
Total ressources bancaires à C&MT	132 250	118 200	116 450	112 550	100 550	100 900	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(10,6%)	(1,5%)	(3,3%)	(10,7%)	0,3%	
Total	196 280	158 200	156 450	172 550	150 550	150 900	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(19,4%)	(1,1%)	10,3%	(12,7%)	0,2%	

Les dettes à court terme (billets de trésorerie et autres) auxquelles la société peut faire appel seront des crédits relais jusqu'à la mise en place des crédits moyen terme ou obligataires.

Caractéristiques des emprunts obligataires que la société compte émettre

Emprunt	Montant (en KDT)	Taux	Durée
Attijari Leasing 2013-2	20 000	6,90%	5 ans
Attijari Leasing 2013-3	20 000	6,90%	5 ans
Emission obligataire de 2013	40 000		
Attijari Leasing 2014-1	20 000	6,90%	5 ans
Attijari Leasing 2014-2	20 000	6,90%	5 ans
Emission obligataire de 2014	40 000		
Attijari Leasing 2015-1	30 000	6,30%	5 ans
Attijari Leasing 2015-2	30 000	6,30%	5 ans
Emission obligataire de 2015	60 000		
Attijari Leasing 2016-1	15 000	6,90%	5 ans
Attijari Leasing 2016-2	15 000	6,90%	5 ans
Attijari Leasing 2016-3	20 000	6,90%	5 ans
Emission obligataire de 2016	50 000		
Attijari Leasing 2017-1	15 000	6,90%	5 ans
Attijari Leasing 2017-2	15 000	6,90%	5 ans
Attijari Leasing 2017-3	20 000	6,90%	5 ans
Emission obligataire de 2017	50 000		

Compte tenu de la conjoncture économique en Tunisie, Attijari Leasing compte émettre des emprunts obligataires à taux fixes qui seront sujets à des ajustements à la hausse ou à la baisse en fonction des nouvelles données économiques du pays.

II.3.7 Les charges financières

Les charges financières d'Attijari Leasing, sur la période 2013-2017, tiennent compte des intérêts relatifs aux différents crédits et emprunts en cours et ceux programmés sur la période prévisionnelle. Le détail de ce poste se présente comme suit :

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Crédits bancaires en cours	7 379	3 639	1 772	585	186	50	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(50,7%)	(51,3%)	(67,0%)	(68,2%)	(72,8%)	
Emprunts obligataires en cours	4 767	2 047	1 732	1 416	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(57,1%)	(15,4%)	(18,2%)	(100,0%)	<i>n.s</i>	
Nouveaux crédits bancaires		4 496	9 102	11 073	13 325	14 032	32,9%
<i>Taux de croissance</i>	-	<i>n.s</i>	>100,0%	21,7%	20,3%	5,3%	
Nouveaux emprunts obligataires		4 301	6 664	8 060	9 819	10 491	25,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	<i>n.s</i>	54,9%	21,0%	21,8%	6,8%	
Charges / CCT	298	1 732	50	955	51	30	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	(97,1%)	>100,0%	(94,6%)	(41,8%)	
Charges Int / CL ou CMT assimilés	2 518	1 557	1 588	1 588	1 588	1 588	0,5%
<i>Taux de croissance</i>	-	(38,2%)	2,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Total charges d'intérêts (financière)	14 963	17 772	20 906	23 677	24 968	26 191	10,2%
<i>Taux de croissance</i>	-	18,8%	17,6%	13,3%	5,5%	4,9%	

II.3.8 L'investissement propre

Attijari Leasing prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations conformément au tableau qui suit :

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Immobilier	237	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(100,0%)	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel de bureaux	20	110	110	110	110	110	0,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
AAI	118	180	100	100	50	50	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	52,3%	(44,4%)	0,0%	(50,0%)	0,0%	
Matériel et log Informatique	17	60	60	60	60	60	0,0%
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Total Investissements Propres	392	350	270	270	220	220	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>	-	(10,8%)	(22,9%)	0,0%	(18,5%)	0,0%	

II.3.9 Evolution du poste « clients » et des actifs classés

a) Poste clients

Sur la période 2013-2017, l'évolution du poste clients devrait traduire les efforts mis en œuvre par Attijari Leasing en matière de recouvrement des anciennes créances impayées ainsi que celles relatives aux nouveaux financements. L'évolution du poste clients, sur la période prévisionnelle, se présente comme suit :

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P	TCAM 2013-2017
Clients en Fin de Période	28 549	30 341	33 291	35 988	37 634	39 999	7,2%
<i>Taux de croissance</i>	-	6,3%	9,7%	8,1%	4,6%	6,3%	

b) Evolution des créances classées (hors activité Factoring)

Les actions de recouvrement mises en place par Attijari Leasing, la reprise maîtrisée de l'activité de financement ainsi que les radiations prévues visent à atteindre un niveau des parts d'actifs classés inférieur à 6,9% sur la période 2013-2017.

A ce titre, la part des créances classées devrait s'établir à 6,90% en 2017 contre 11,77% en 2012. Le taux de couverture des actifs classés avant radiations prévus devrait atteindre 68,41% en 2017.

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
Montant des engagements sur leasing	384 741¹²	444 008	482 538	515 914	539 714	571 525
Dont montant des engagements courants sur Clientèle leasing	339 476	399 782	439 071	475 493	499 099	532 076
Dont montant des créances classées	45 266 ¹³	44 226	43 467	40 421	40 615	39 449
Provisions + agios réservés	26 114	27 314	27 937	27 601	28 819	29 991
Ratio des créances classées	11,77%	9,96%	9,01%	7,83%	7,53%	6,90%
Taux de couverture des actifs classés avant radiations prévues	57,69%	59,47%	61,58%	64,91%	66,53%	68,41%
Taux de Couverture après radiations prévues	57,69%	61,76%	64,27%	68,28%	70,96%	76,03%

II.3.10 Le résultat et le report à nouveau

Conformément aux dispositions des statuts, les résultats dégagés à compter de l'exercice 2013 devront servir à :

- Constituer la réserve légale si elle n'a pas atteint 10% du capital ;
- Constituer les réserves réglementées ;
- Distribuer des dividendes aux actionnaires ;
- Constituer avec le reliquat les reports à nouveau bénéficiaires.

L'évolution du résultat de l'exercice ainsi que celle du résultat reporté, sur la période 2013-2017, se présente comme suit :

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
Résultats Reportés	788	3 144	5 524	8 507	12 333	16 833
<i>Taux de croissance</i>	-	>100,0%	75,7%	54,0%	45,0%	36,5%
Résultats de l'exercice	5 906	6 568	7 171	8 013	8 688	9 707
<i>Taux de croissance</i>	-	11,2%	9,2%	11,7%	8,4%	11,7%

¹² Le montant des engagements sur la Clientèle leasing de 384 781 KDT en 2012 est différent de celui figurant au niveau de la page 63 et 68 qui est de 376 709 et la différence est le montant des avances reçues de 8 033 KDT

¹³ Le montant des créances classées sur la Clientèle leasing de 45 266 KDT en 2012 est différent de celui figurant au niveau de la page 63 et 68 qui est de 44 220 KDT et la différence est le montant des avances reçues de 1 046 KDT

II.3.11 Les dividendes

Il est prévu de procéder à une distribution de dividende de 12% du capital en 2013 et de 15% à partir de 2014.

II.4 ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS

II.4.1 Bilans Prévisionnels

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
ACTIF						
Caisse et Avoirs auprès des Banques	2 872	124	127	126	121	115
Créances du portefeuille leasing & Factoring	349 411	414 594	450 401	481 790	503 118	532 756
Portefeuille - titre commercial	0	0	0	0	0	0
Portefeuille titre Investissements	1 204	2 204	3 204	4 204	5 204	6 204
Valeurs Immobilisées	3 839	3 855	3 745	3 596	3 370	3 117
Autres Actifs	10 621	7 139	9 282	10 701	10 198	934
TOTAL ACTIF	367 946	427 916	466 758	500 417	522 011	543 126
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Concours Bancaires et Dettes rattachées	1 908	0	0	0	0	0
Dettes clientèle (C.C.Adhérents)	1 321	1 387	1 457	1 529	1 606	1 686
Emprunts et Ressources spéciales	301 493	359 372	391 054	416 437	428 631	439 052
Dettes Fournisseurs	20 742	20 160	22 176	24 395	26 835	29 519
Autres Passifs	11 363	11 860	12 951	14 111	15 493	16 905
TOTAL PASSIF	336 827	392 779	427 638	456 472	472 565	487 161
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	21 250	21 250	21 250	21 250	21 250	21 250
Réserves	3 175	4 175	5 175	6 175	7 175	8 175
Résultats reportés	788	3 144	5 524	8 507	12 333	16 833
Résultat de l'exercice	5 906	6 568	7 171	8 013	8 688	9 707
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 119	35 136	39 120	43 945	49 446	55 965
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	367 946	427 916	466 758	500 417	522 011	543 126

II.4.2 Etats de résultats prévisionnels

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
Mises en Forces en KDT	220 143	222 347	244 582	269 049	295 965	325 561
Produits d'exploitation de Leasing & Factoring						
Intérêts de leasing	28 147	33 210	37 263	41 197	43 286	45 809
<i>Var en %</i>		<i>18,0%</i>	<i>12,2%</i>	<i>10,6%</i>	<i>5,1%</i>	<i>5,8%</i>
Autres produits d'exploitation	1 392	1 566	1 835	2 159	2 542	3 003
Revenus de factoring	605	726	871	1 045	1 254	1 505
Total des produits d'exploitation	30 144	35 502	39 969	44 401	47 083	50 318
<i>Var en %</i>		<i>17,8%</i>	<i>12,6%</i>	<i>11,1%</i>	<i>6,0%</i>	<i>6,9%</i>
Charges financières nettes	(14 963)	(17 772)	(20 906)	(23 677)	(24 968)	(26 191)
<i>Var en %</i>		<i>18,8%</i>	<i>17,6%</i>	<i>13,3%</i>	<i>5,5%</i>	<i>4,9%</i>
Commissions encourues	(71)	(74)	(78)	(82)	(86)	(91)
Produits des placements et participations	109	116	125	133	143	153
PRODUITS NETS	15 219	17 772	19 109	20 776	22 171	24 189
<i>Var en %</i>		<i>16,8%</i>	<i>7,5%</i>	<i>8,7%</i>	<i>6,7%</i>	<i>9,1%</i>
Charges d'exploitation						
Charges de personnel	(2 819)	(3 375)	(3 541)	(3 801)	(4 067)	(4 352)
Dotations aux amortissements	(305)	(334)	(380)	(419)	(446)	(473)
Autres charges d'exploitation	(1 788)	(2 075)	(2 334)	(2 597)	(2 784)	(2 991)
Total des Charges d'exploitation	(4 912)	(5 785)	(6 256)	(6 816)	(7 297)	(7 816)
<i>Var en %</i>		<i>17,8%</i>	<i>8,1%</i>	<i>9,0%</i>	<i>7,1%</i>	<i>7,1%</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	10 307	11 987	12 853	13 960	14 874	16 373
<i>Var en %</i>		<i>16,3%</i>	<i>7,2%</i>	<i>8,6%</i>	<i>6,6%</i>	<i>10,1%</i>
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	889	400	200	223	154	0
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing	(2 907)	(3 031)	(2 784)	(2 635)	(2 459)	(2 254)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	42	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 330	9 356	10 269	11 548	12 570	14 119
Autres gains ordinaires	205	219	234	251	268	287
Autres pertes ordinaires	(8)	(9)	(9)	(10)	(10)	(11)
Impôts sur les bénéfices	(2 621)	(2 998)	(3 323)	(3 776)	(4 140)	(4 688)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 906	6 568	7 171	8 013	8 688	9 707

II.4.3 Etats de Flux de trésorerie prévisionnels

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
MISES EN FORCES PREVUES	220 143	222 347	244 582	269 049	295 965	325 561
ACTIVITE D'EXPLOITATION						
Encaissements reçus des clients	211 254	145 133	206 204	241 530	292 050	306 372
Encaissements reçus des acheteurs factorés	18 044	18 066	19 069	20 073	21 076	22 080
Financements des adhérents	(17 888)	(14 835)	(21 277)	(21 560)	(20 599)	(22 124)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(251 265)	(178 129)	(201 386)	(227 404)	(264 771)	(283 797)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(4 933)	(5 724)	(5 969)	(6 476)	(6 916)	(7 398)
Intérêts payés	(12 845)	(17 866)	(20 951)	(23 688)	(24 993)	(26 182)
Impôts et taxes payés	(3 196)	(1 731)	(2 973)	(3 467)	(3 714)	(4 343)
Restitution de TVA	6 839	0	0	0	0	9 290
Autres flux de trésorerie	(18)	269	60	67	76	82
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	(54 009)	(54 817)	(27 223)	(20 926)	(7 791)	(6 019)
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT						
Décaissements /acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(406)	(350)	(270)	(270)	(220)	(220)
Encaissements / cession immobilisations corporelles et incorporelles	725	0	0	0	0	0
Décaissements /acquisition Immobilisations financières	(1 000)	(1 000)	(1 000)	(1 000)	(1 000)	(1 000)
Encaissements/ cession Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(682)	(1 350)	(1 270)	(1 270)	(1 220)	(1 220)
ACTIVITE DE FINANCEMENT						
Distribution de dividendes	(2 125)	(2 550)	(3 188)	(3 188)	(3 188)	(3 188)
Encaissements provenant des emprunts	283 330	223 200	271 450	172 550	184 550	156 900
Remboursement d'emprunts	(240 511)	(166 234)	(240 784)	(148 066)	(172 775)	(146 876)
Flux liés au financement à court terme	15 150	912	1 017	899	419	397
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	55 844	55 328	28 495	22 195	9 006	7 233
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	1 153	(839)	2	(1)	(5)	(6)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période	(190)	963	124	127	126	121
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE	963	124	127	126	121	115

II.5 RATIOS PREVISIONNELS

II.5.1 Indicateurs de gestion

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
Résultat net de la période (1)	5 906	6 568	7 171	8 013	8 688	9 707
Engagements hors bilan sur financement donnés en faveur de la clientèle de leasing (hors factoring) (2)	384 741	444 008	482 538	515 914	539 714	571 525
Capitaux propres (avant résultat) (3)	25 213	28 569	31 949	35 932	40 758	46 258
Engagements hors bilan	15 682	16 293	18 108	20 134	22 395	24 918
Créances sur la clientèle de leasing	343 168	407 414	442 144	472 295	492 198	520 199
Créances classées bilan et hors bilan (hors factoring) (4)	45 266	44 226	43 467	40 421	40 615	39 449
Total Provisions + Agios réservés (5) (hors factoring)	(26 114)	(27 314)	(27 937)	(27 601)	(28 819)	(29 991)
Emprunts et ressources spéciales (7)	301 493	359 372	391 054	416 437	428 631	439 052
Total bilan	367 946	427 916	466 758	500 417	522 011	543 126
Produits d'exploitation	30 144	35 502	39 968	44 401	47 083	50 318
Charges financières	(14 963)	(17 772)	(20 906)	(23 677)	(24 968)	(26 191)
Total charges d'exploitation	(4 912)	(5 785)	(6 256)	(6 816)	(7 297)	(7 816)
Produits nets	15 219	17 771	19 108	20 776	22 171	24 189
Charges de personnel	(2 819)	(3 375)	(3 541)	(3 801)	(4 067)	(4 352)

II.5.2 Ratios financiers

En %	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
Capitaux propres / Engagements hors bilan sur financement donnés en faveur de la clientèle	6,55%	6,43%	6,62%	6,96%	7,55%	8,09%
Rentabilité des fonds propres	23,42%	22,99%	22,45%	22,30%	21,32%	20,98%
Taux de créances classées de l'activité Leasing	11,77%	9,96%	9,01%	7,83%	7,53%	6,90%

En %	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	6,85%	6,68%	6,84%	7,18%	7,81%	8,52%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	81,94%	83,98%	83,78%	83,22%	82,11%	80,84%
Créances issues d'opérations de leasing / Total Bilan	93,27%	95,21%	94,73%	94,38%	94,29%	95,78%

En %	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
Charges de personnel / produits nets	18,52%	18,99%	18,53%	18,29%	18,34%	17,99%
Produits nets/Capitaux propres av résultat	60,36%	62,21%	59,81%	57,82%	54,40%	52,29%
Coefficient d'exploitation ¹⁴	32,27%	32,55%	32,74%	32,81%	32,91%	32,31%

En %	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
ROE	25,19%	24,42%	23,70%	23,61%	22,66%	22,31%
ROA	1,77%	1,65%	1,60%	1,66%	1,70%	1,82%
Résultat net / produit net	38,80%	36,96%	37,53%	38,57%	39,19%	40,13%
Produits d'exploitation / créances sur la clientèle	8,78%	8,71%	9,04%	9,40%	9,57%	9,67%
Produit net / total bilan	4,14%	4,15%	4,09%	4,15%	4,25%	4,45%

¹⁴Coefficient d'exploitation = Total charges d'exploitation / Produits nets

II.5.3 Etat des cash-flows prévisionnels

En KDT	2012 ^R	2013 ^P	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	2017 ^P
Résultat net	5 906	6 568	7 171	8 013	8 688	9 707
Dotations aux amortissements	305	334	380	419	446	473
Dotations aux provisions	2 907	3 031	2 784	2 635	2 459	2 254
Reprises sur provisions	930	400	200	223	154	0
CASH FLOWS PREVISIONNELS	10 048	10 333	10 535	11 290	11 747	12 434

III. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE 2013-2017



Cabinet Walid Ben Ayed

Cabinet d'experts comptables
 28, Avenue de l'Indépendance résidence Meriam
 Box B - Bureau n° 412
 2060 Sousse - Tunisie
 Tél. : (+995) 71 111 - Fax : (+995) 71 881 153



Société d'experts comptables
 Institut des Métiers de l'Expertise Comptable de Tunisie
 Immeuble International City Center - Tour des bureaux
 Centre Urbain Nord - 1062 Tunis
 Tél. : (216) 71 728 490 - Fax : (216) 71 728 492
 Email: admin@finor.com.tn

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2013 à 2017

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des projections financières d'ATTIJARI LEASING, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les informations financières prévisionnelles des cinq prochains exercices allant de 2013 à 2017, tels qu'elles sont jointes au présent rapport.

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société ATTIJARI LEASING pour la période allant de 2013 à 2017 figurants au verso du document de référence, établies dans le cadre de l'émission par la société d'un emprunt obligataire. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments constituant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 29 Août 2013

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
 Walid BEN AYED

 Walid BEN AYED
 Expert Comptable
 Membre de l'Ordre des Experts
 Comptables de Tunisie

FINOR
 Mohamed EL KHAYAT

 FINOR
 Société d'Experts Comptables
 Institut des Métiers de l'Expertise Comptable
 International City Center - Tour des bureaux
 Centre Urbain Nord de Tunis
 Tél. : (+995) 71 728 490 - Fax : (+995) 71 728 492